

Agir ensemble  
POUR NOS BASSINS VERSANTS



Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



# EPAGE HuCA RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

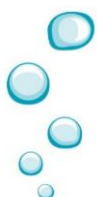
-  
Annexé au BP2026

-  
BILAN 2025

.....l'Huveaune, le Jarret, le Merlançon, le Fauge, la Vede, le Peyruis... et les eaux souterraines.....



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



Le Comité Syndical de l'EPAGE HuCA est invité à tenir un débat sur la base de la présentation par le Président d'un rapport sur les orientations budgétaires, conformément à l'article L2312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique, et ce dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif, pour les communes et EPCI de plus de 3 500 habitants.

Le rapport et le débat à l'appui de sa présentation ont pour but de présenter à l'assemblée délibérante :

- Les orientations budgétaires qui préfigurent les priorités du budget primitif, le contexte national et local étant évoqué,
- Les actions mises en œuvre et les engagements pluriannuels envisagés,
- La structure et la gestion de la dette,
- La situation financière de la collectivité et les perspectives budgétaires,
- La structure et l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs.

Le présent document aborde successivement les éléments suivants :

- **I. Le contexte socio-économique et l'environnement général > Page 3**
  - **II. Le fonctionnement global de l'EPAGE HuCA > Page 8**
    - **III. La situation financière de l'EPAGE > Page 14**
    - **IV. Les orientations budgétaires 2026 > Page 18**
  - **V. Focus sur les études et travaux pour la « GEMAPI » > Page 37**
  - **Précisions apportées à l'occasion du vote du BP 2026 > Page 50**

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

Berser  
Levrault

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

# I. Contexte socio-économique et environnement général



## I.1 Rappel des conditions de création de notre EPAGE

Dans le cadre de la loi NOTRe et de la loi du 27 janvier 2014 sur la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des Métropoles (MAPTAM), la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) a été créée et rendue obligatoire pour les EPCI à fiscalité propre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Avec l'objectif originel de concilier urbanisme (meilleure intégration du risque d'inondation dans l'aménagement de son territoire et dans les documents d'urbanisme), prévention des inondations (gérer les ouvrages de protection) et gestion des milieux aquatiques (assurer l'écoulement des eaux et gérer les zones d'expansion des crues), cette nouvelle compétence repose sur l'article L.211-7 du Code de l'Environnement qui la définit au travers de 4 alinéas :

- 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer,
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

À ce titre, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Communauté d'Agglomération Provence Verte se sont substituées au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour la GEMAPI aux communes-membres du Syndicat intercommunal du bassin versant de l'Huveaune (SIBVH), qui était devenu de fait Syndicat mixte (SMBVH).

La création et la mise en œuvre de la Métropole Aix-Marseille-Provence sont venues modifier l'organisation territoriale sur une grande partie du bassin de l'Huveaune.

En outre, le renforcement des politiques européennes et de leurs déclinaisons nationales et locales, de prévention des risques inondations et de préservation de la biodiversité, valorise les actions des Syndicats de bassin et leurs actions de gestion intégrée à cette échelle cohérente d'intervention.

## I.2 Évolutions du Syndicat : statuts, labellisation EPAGE et fonctionnement

Rappel (*source statuts de l'EPAGE HuCA*) :

Historiquement et depuis sa création en 1963 par les 3 communes aval de l'Huveaune, le Syndicat de l'Huveaune intervient pour le compte de ses membres pour assurer des missions de prévention des inondations au travers de travaux hydrauliques et d'entretien des berges.

À l'appui de la démarche de Contrat de Rivière qu'il avait engagé dès 2012 avec les partenaires du territoire, le Syndicat a fait évoluer progressivement et en continu ses missions au regard des enjeux réglementaires de l'eau (Directive cadre sur l'eau et Directive inondation) mais également des enjeux locaux, notamment liés à l'aménagement du territoire et à la valorisation des usages.



Suite à une première révision statutaire au 31 décembre 2013, le Syndicat de l'Huveaune avait fait évoluer ses missions à l'échelle globale du bassin versant. Du fait de l'entrée en vigueur de la compétence GEMAPI au 1er janvier 2018 et suite aux conclusions de la première phase de la démarche SOCLE (Schéma d'organisation des compétences locales de l'eau) menée à l'échelle de la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Syndicat est devenu SMBVH (Syndicat mixte du bassin versant de l'Huveaune) par arrêté préfectoral en date du 19 février 2019. Cette révision avait entériné la substitution des communes historiquement membres par les 2 EPCI devenus alors membres, Métropole AMP et Communauté d'Agglomération de Provence Verte. Le SMBVH avait dans la foulée engagé une démarche de reconnaissance en tant qu'EPAGE, menant à sa labellisation en date du 4 novembre 2020.

La démarche SOCLE ayant formalisé ses conclusions au premier semestre 2021 afin de définir l'organisation pérenne à mettre en place pour les bassins versants concernés par la Métropole AMP, une nouvelle révision des statuts du SMBVH avait été alors engagée en vue de devenir un EPAGE compétent sur un territoire étendu. Ceci a été réalisé selon les modalités décrites dans les présents statuts formalisés de façon concertée entre les membres du Syndicat et en réponse aux enjeux réglementaires et besoins territoriaux.

**L'article 3 des statuts de l'EPAGE HuCA, entrés en vigueur le 15 septembre 2022, en définit l'objet, comme suit :**

**"L'EPAGE a pour vocation de définir et développer une stratégie à l'échelle des bassins versants de son périmètre et à l'interface terre-mer, en termes de prévention des inondations et de préservation, restauration du bon état écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques, en lien avec les enjeux de l'eau, le développement et l'aménagement durable du territoire, dans un contexte d'adaptation au changement climatique et selon les principes de solidarité de bassins.**

**Il a pour objet d'impulser, d'animer et de mettre en œuvre une politique et une gestion intégrée et concertée des milieux aquatiques et en matière de prévention des inondations.**

Pour ce faire :

- Il **définit et met en œuvre les programmes d'actions** et de suivi, selon les compétences et missions mentionnées à l'article 4 des présents statuts,
- Il **coordonne les autres maîtrises d'ouvrage** locales concernées, dans une recherche de synergie et de mutualisation à l'échelle de son périmètre,
- Il **participe à l'animation, à la concertation et à la mise en œuvre des politiques publiques** de l'eau, des milieux aquatiques, des inondations, des ressources, en lien avec l'aménagement du territoire, le développement économique, l'urbanisme et littoral, la santé et salubrité publique, l'agriculture, la recherche, avec lesquels une articulation est nécessaire pour l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau de son périmètre et une gestion adaptée du risque inondation.

Il exerce son objet pour des **actions relevant de l'intérêt général, ou de l'urgence, dans le respect des droits et obligations des propriétaires et de leurs associations.**"

### I.3 Cadre de l'élaboration du Budget Primitif 2026

Outre le projet de loi de finances (PLF) 2026 non encore adopté au moment de la rédaction du présent ROB, concernant le contexte financier des collectivités territoriales, il convient d'évoquer :

- **Une augmentation conséquente depuis 2021 de la taxe GEMAPI, levée par la Métropole à hauteur de 21.3 millions d'euros**, votée par délibération du Conseil Métropolitain, à l'appui d'une feuille de route GEMAPI pluriannuelle de la Métropole. Cette feuille de route intègre l'ensemble des actions portées et projetées par l'EPAGE, dont les actualisations sont partagées au fil de l'eau avec la Métropole. Les contributions aux titres statutaire et de délégation de compétence GEMAPI se font par le biais de cette taxe GEMAPI, dont le produit est affecté à un budget annexe dédié. À ce jour, ce montant de taxe GEMAPI est stabilisé par délibération annuelle de la Métropole, pour une répartition entre les différents établissements pouvant bénéficier de contributions via cette taxe,
- **La mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2025 du 12<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse**, a modifié certains critères d'éligibilité ainsi que l'engagement de l'Agence sur les actions que nous portons. À noter qu'un certain nombre de conventions de subventions au titre du 11<sup>ème</sup> programme sont encore en cours, en lien notamment avec l'engagement contractuel de l'Agence de l'Eau pour le Contrat de Rivière transitoire et pour le PAPI (programme d'actions de prévention des inondations). L'élaboration de la phase 2 du PAPI (via l'avenant n°3) et d'un Contrat de Baie « seconde vague, des rivières à la mer » a toutefois permis courant 2025 d'obtenir de nouveaux engagements contractuels pour les 3-4 années à venir,
- **Les dispositifs de financement par l'État, mobilisables pour des actions de prévention des inondations** : en effet, la labellisation du PAPI rend éligible aux cofinancements sur des taux définis du fonds de prévention de risques naturels majeurs (FPRNM, autrement appelé Fonds Barnier) et au « programme 181 ». Cette contribution de l'État est notamment cadrée à travers la convention PAPI dédiée pour les années 2021 à 2026, qui a d'ailleurs pu faire l'objet de plusieurs avenants permettant d'élargir le champ du soutien financier de l'État en cours de PAPI. L'approbation de l'avenant n°3 au PAPI nous permet de clarifier l'engagement de l'État jusqu'en 2029, à l'appui d'une labellisation officielle attendue courant 2026.
- **La diminution depuis 2018 des aides financières de la Région Provence Alpes Côte-d'Azur/Sud** aux missions de notre EPAGE, se désengageant du soutien financier relevant de la compétence GEMAPI. La Région soutient toutefois l'EPAGE sur quelques sujets bien spécifiques, comme la qualité des eaux, ou l'aménagement.
- **La diminution des aides du Département des Bouches-du-Rhône**, malgré notamment sa contribution de principe à l'appui de la convention PAPI et des discussions en 2023 et 2024 en présence de la Métropole et ces 2 EPAGE métropolitains qui nous avaient apporté une perspective de stabilisation pluriannuelle de la capacité du Département à soutenir nos actions, les actions relevant de la GEMAPI ne seront plus subventionnées, exceptés les travaux d'entretien des cours d'eau.

### I.3 Cadre de l'élaboration du Budget Primitif 2025 (suite)

- Le **Fonds Vert de l'État** mis en place en 2023 a pu être sollicité par notre EPAGE, quelques projets ayant reçu un retour positif,
- Par ailleurs, du fait des évolutions des financements publics évoquées ci-avant, notre EPAGE étudie diverses autres solutions de financement :
  - La prolongation en 2025-2026 du **partenariat avec CITEO** pour le financement du « Plan Déchets »,
  - Le **financement de nos projets par des entreprises privées**, dans le cadre de leurs démarches RSE ou de Water-Balancing, sous réserve des modalités de communication souhaitées. Des discussions ont été engagées, bien qu'à ce jour aucune perspective concrète n'ait pu être dégagée.

À noter que les deux dispositifs de planification pluriannuelle portés par l'EPAGE permettent pour certaines actions de bénéficier de subventions spécifiques : Contrat de Rivière (désormais le Contrat de Baie, co-piloté par HuCA avec la Métropole) pour l'Agence de l'Eau et la Région, et PAPI pour le Fonds Barrièr de l'État.

L'effort important de l'EPAGE dans l'élaboration et le suivi de ces outils vise à apporter une réponse technique priorisée et cohérente aux enjeux de l'eau sur le territoire. Il permet également d'optimiser le niveau d'autofinancement de l'EPAGE et donc la contribution financière de ses membres, notamment de la Métropole, qui sont sollicités pour le versement de l'autofinancement résiduel.

Sur la base de ces éléments, l'EPAGE HuCA souhaite autant que possible :

- Maintenir le niveau de service offert au territoire, en réponse aux enjeux locaux, et les développer en lien avec l'extension récente de son périmètre administratif,
- Répondre de façon efficace aux enjeux locaux de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques globales dans lesquelles notre action s'inscrit (Directive Cadre sur l'Eau et Directive Inondation).

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Berser  
Levrault

## II. Fonctionnement global de l'EPAGE HuCA



# Le territoire de l'EPAGE HuCA, Huveaune-Côtiers-Aygalades

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

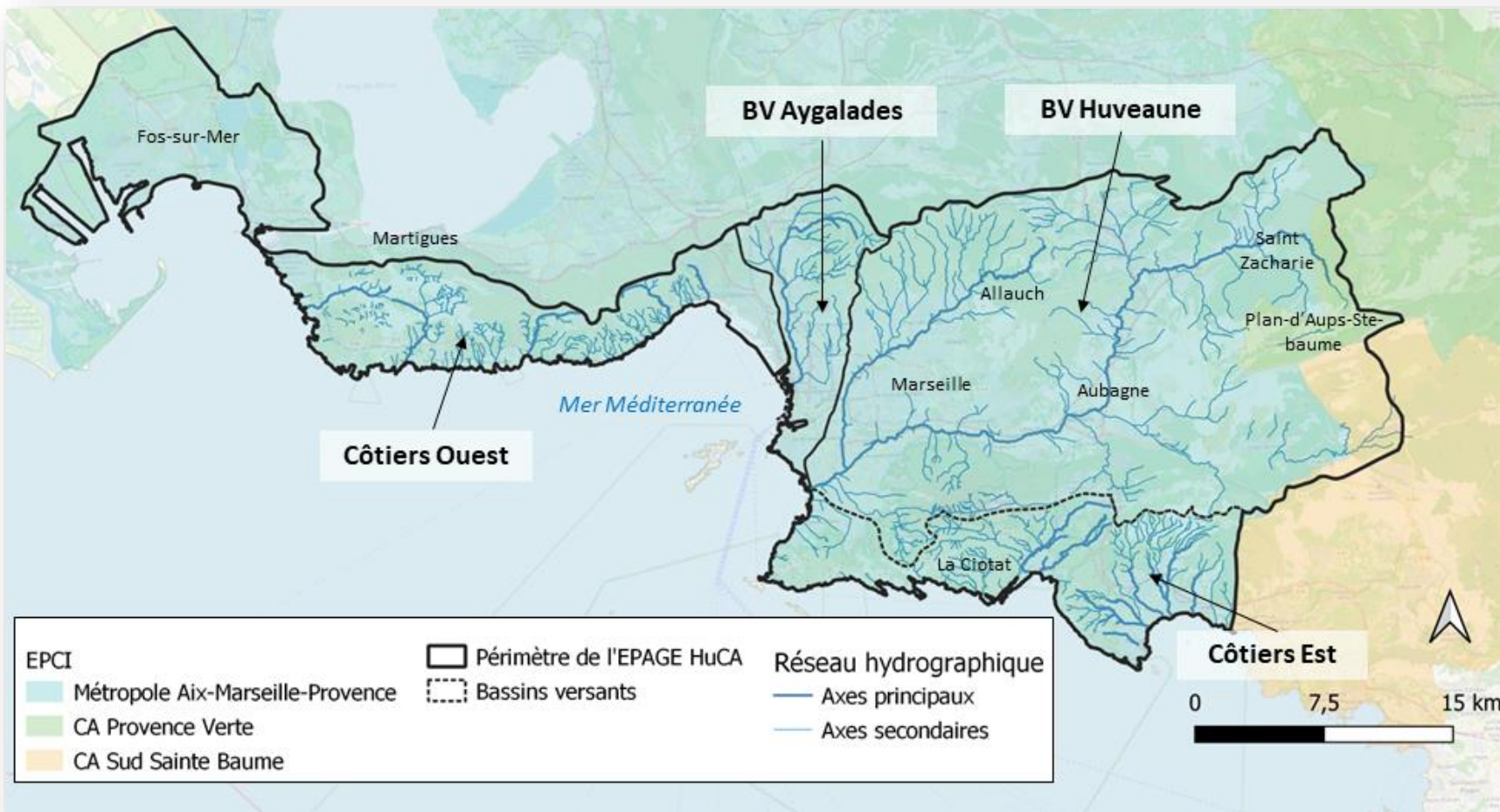
ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Berser  
Levrault

- 40 communes
- 2 départements : Bouches-du-Rhône et Var
- Plus de 1,5 millions d'habitants
- 1 032km<sup>2</sup> - 400 km de cours d'eau ou axes d'écoulement

**LA METROPOLE**  
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Agglomération  
PROVENCE VERTE



# Le territoire de l'EPAGE HuCA, Huveaune-Côtiers-Aygaldes

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

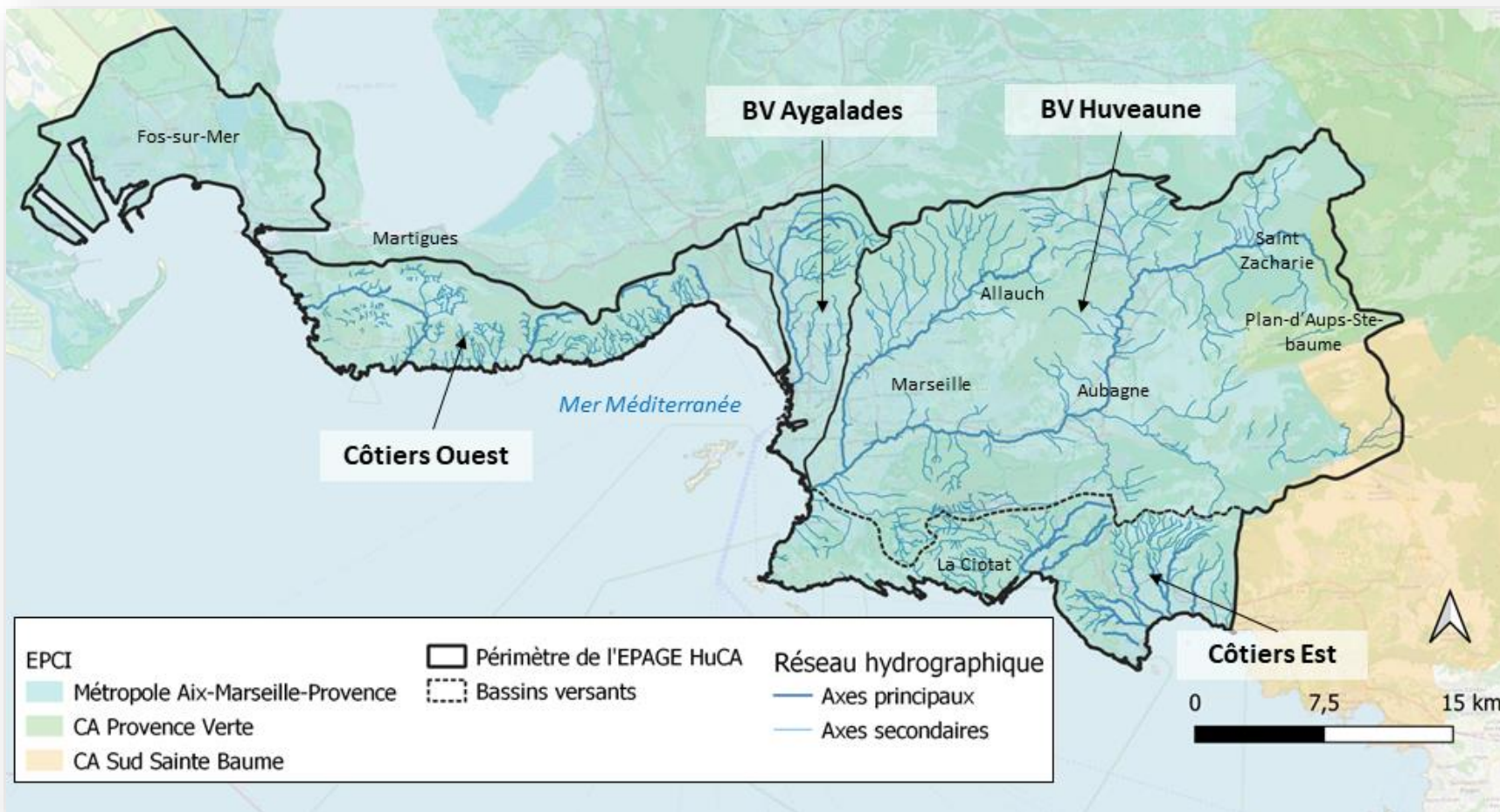
ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Berser  
Levrault

- 40 communes
- 2 départements : Bouches-du-Rhône et Var
- Plus de 1,5 millions d'habitants
- 1 032km<sup>2</sup> - 400 km de cours d'eau ou axes d'écoulement

**LA METROPOLE**  
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Agglomération  
PROVENCE VERTE



## Quelques éléments de bilan 2025 :

- **4 Conseils Syndicaux :**
  - > 28 février,
  - > 24 mars,
  - > 06 novembre,
  - > 19 décembre,
- **3 Commissions d'appel d'offre :**
  - > 24 mars,
  - > 06 novembre,
  - > 19 décembre,
- **Plusieurs rencontres** ont eu lieu avec le Vice-président de la Métropole délégué à la GEMAPI, M. Didier Réault, notamment via 2 Comités de Pilotage Métropolitains (mars et septembre 2025)
- Diverses réunions de **Comités de pilotage** visant à arbitrer sur les suites à donner à des projets ainsi que des réunions de concertation, ont également eu lieu.



### Représentants de la Métropole Aix-Marseille-Provence (20 titulaires et 20 suppléants)

Vision Métropolitaine		
Titulaires	COULOMB	Jean Jacques
	EMERY	Michèle, membre du bureau
	GIBERTI	Roland
	GIORGI	Jean Pierre, membre du bureau
	MIQUELLY	Véronique
	PEROTTINO	Serge
	REAULT	Didier, 2ème vice-président
	SIMON	Laurent, président
Suppléants	BAZZUCCHI	Nicolas
	DE CALA	Lionel
	DEL GRAZIA	Marc
	DESTROST	Bernard
	HOFFMANN	Gilbert
	LAN	Michel
	LEONARDIS	Jean Marie
	ROUSSET	Alain
Côtiers Ouest		
Titulaires	BURRIAT	Christelle
	CAMBESSEDES	Henri
	ILLAC	Michel
	MOLINO	André
Suppléants	DERKASPARIAN	Francis
	MASSE	Alain
	PATOT	Gérard
	TROUSSIER	Philippe



Côtiers Est		
Titulaires	DE CANEVA	Marc
	SALVO	Arlette
Suppléants	MARTINEZ	Jean Marc
	ORTIZ	Joaquim

Communes Riveraines Huveaune		
Titulaires	AGOSTINI	Pascal, 1er vice-président
	BRULEY	Laurence
	FABRE	Claude
	FEDI	Alain
	JUSTE	Christine
	OLLIVIER	Christian, 2ème vice-président
Suppléants	GOVERNALE	Emmanuel
	MEBROUK	Mohamed
	MOISE	Monique
	POLLUS	Alfred
	POURCHIER	Claude
	PRIGENT	Perrine



### Communauté d'Agglomération de Provence Verte (2 titulaires et 2 suppléants)

Titulaires	ARTUPHEL	Ollivier, membre du bureau
	PAILLARD	Carine
Suppléants	MEDA	Karine
	PAILLARD	Olivier

# Fonctionnement de l'EPAGE avec ses membres

Dès 2016, le Syndicat avait travaillé étroitement aux côtés de la Métropole Aix-Marseille-Provence et contribué à la construction de la **démarche SOCLE (Schéma d'organisation des compétences locales de l'eau)**.

Le **travail partenarial** s'était poursuivi tout au long de la démarche SOCLE, et à l'appui d'autres dispositifs comme le PAPI, pour lequel l'EPAGE avait proposé à la Métropole un co-portage et une extension au territoire des Aygalades.

Les bases partenariales ont ainsi pu être posées clairement dans les **statuts de l'EPAGE**, qui seront complétés en 2026 d'un règlement d'intervention, pour formaliser nos "critères" et modalités d'intervention, à l'appui de ce qui est déjà déployé.

La convention de délégation constitue également l'un des fondements juridiques du partenariat HuCA-MAMP.



À l'appui de ses statuts, l'EPAGE intervient selon 2 cadres distincts :

- **Cadre statutaire**, pour le volet « entretien » de la compétence GEMAPI et pour l'ensemble des actions s'inscrivant dans le cadre de la gestion intégrée des milieux aquatiques (stratégie, études globales, démarches relatives à la ressource en eau, aux déchets, à l'ISEF, à la qualité etc.).
- **Cadre conventionnel, 3 cas envisageables** :
  - Une convention de **délégation de compétence** pour 5 ans a été établie avec la Métropole AMP pour encadrer le portage par l'EPAGE HuCA de projets d'aménagements au titre de la compétence GEMAPI (tous alinéas hors entretien, transféré), à l'appui de la formalisation d'objectif de restauration, de réduction de l'aléa inondation notamment.
  - **D'autres conventions** (généralement de transfert de maîtrise d'ouvrage) sont établies selon les projets portés par l'EPAGE lorsque ceux-ci intègrent des interventions relevant d'autres compétences, comme la mobilité, la voirie, l'aménagement.
  - Pour mémoire, les conventions **de quasi-régie** (interventions en dehors du BV Huveaune) ont été résiliées dès l'entrée en vigueur des statuts de l'HuCA, mais une nouvelle convention de ce type a été formalisée avec la Métropole pour l'entretien du site Heckel, que la Métropole n'est pas en mesure de réaliser sur son foncier.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
Reçu en préfecture le 27/02/2026  
Publié le  
ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

## Une charte pour accompagner le fonctionnement entre l'EPAGE et la Métropole.

Nos 2 établissements publics ont souhaité rédiger ensemble en 2023 une **charte** visant notamment à :

- Clarifier les missions et rôles de chacun,
- Faciliter les transferts financiers,
- Formaliser les instances de pilotage technique et politique, au-delà des instances délibérantes.

Cette charte constitue des bases, et quelques évolutions utiles ont d'ores et déjà été identifiées, le but restant de fluidifier notre collaboration.

En outre, l'EPAGE a contribué en 2025 à de nombreuses réunions relatives aux **démarches métropolitaines** et des temps d'échanges entre la direction d'HuCA et les directions de la Métropole sont réguliers.

Avec la **CA de la Provence Verte**, une réunion annuelle permet d'organiser et de poser les bases de la feuille de route de l'EPAGE en lien avec ce territoire.

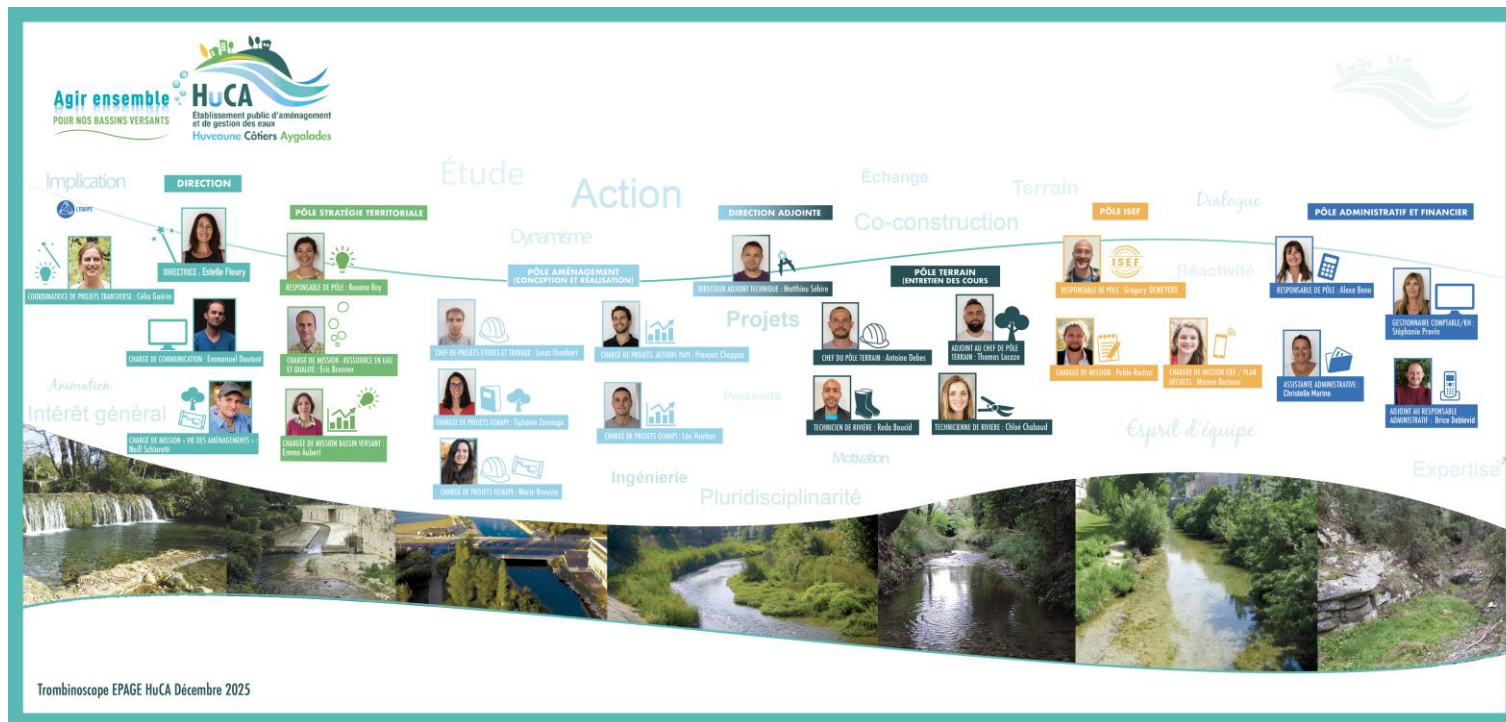
# Moyens humains et généraux de l'EPAGE HuCA

La structure est en **évolution constante depuis sa création**, tant en tenue des effectifs que des moyens techniques :

- **Poursuite du déploiement** de moyens techniques adaptés pour le télétravail et la gestion interne des données sur un système informatique autonome,
- Forte représentation pour la **filière technique** avec 17 agents et 7 pour la **filière administrative**,
- **Encadrement de stagiaires** : la transmission tient une place importante à l'EPAGE et malgré la charge de travail des agents, le choix a été fait de maintenir l'accueil de stagiaires : 3 ont été accueillis cette année,
- Titularisation, après stagiarisation, de l'agent contractuel lauréat du concours d'ingénieur en 2024,
- Recrutement d'une chargée de mission en remplacement de l'agent parti au pôle stratégie et d'un nouveau responsable du pôle ISEF

Avec 2 **recrutements en 2025**, l'équipe était constituée de 26 agents en décembre, dont un agent contractuel en renfort d'activité pour l'opération «Rivières Propres», ainsi qu'un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité «vie des aménagements».

Début 2026, l'EPAGE recrute 2 collaborateurs : 1 chargé de mission vie des aménagements et 1 chef de projet GEMAPI



Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
Reçu en préfecture le 27/02/2026  
Publié le 26 agents  
ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF  
et 13 contractuels

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



## III. Situation Financière de l'EPAGE



# Évolution de la gestion financière, budgétaire et des ressources humaines

Les **contributions statutaires** des membres pour 2025 ont été les suivantes :

- MAMP : **3 900 000 € en 2025** (3 150 000 € en 2024).
- Provence Verte : **10 000 € en 2025** (idem 2024, plafond défini statutairement).

Avec la Métropole, une **convention de délégation de compétence a été établie pour les années 2022 à 2027, qui implique une contribution annuelle à ce titre, ajustée en fin de chaque année en fonction des dépenses effectives.**

Un **suivi comptable et technique très précis** a été mis en place, il reste à être simplifié pour réduire les délais de versement par la Métropole.

Avec une **soixantaine de conventions** en cours en 2025 l'EPAGE est également financé par ses partenaires, permettant de réduire la part des contributions statutaires :

- Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse,
- Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Département des Bouches-du-Rhône,
- État.

**Concernant l'activité financière :**

- 1 050 opérations de mandatement ont été effectuées,
- 100 titres de recettes ont été émis.

## Bilan 2025

- Stabilisation de l'**organisation de la gestion administrative et financière** avec l'équipe en place
- Fiabilisation des process internes en lien avec la dématérialisation et la télétransmission des données,
- Poursuite de l'amélioration des délais de prise en charge du traitement interne et de mise en règlement des factures,
- Coopération renforcée avec le SGC d'Aubagne et avec la direction des finances de la Métropole,
- Uniformisation des **procédures** et dématérialisation des marchés publics,
- Poursuite du chantier de mise à jour de **l'état de l'actif**.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

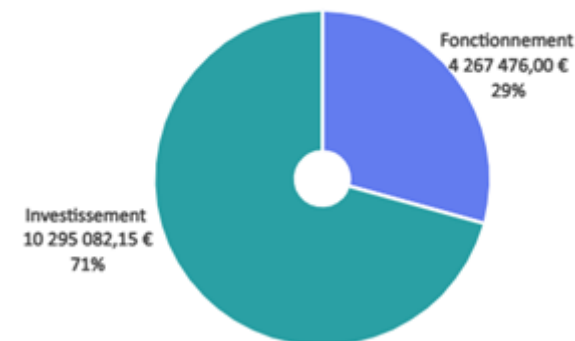
Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Berser  
Levrault

- Mise en place du **CFU** (Compte Financier Unique)
- Optimisation de la **gestion budgétaire**,
- Finalisation de l'apurement de l'Etat de l'actif
- Poursuite de l'accompagnement avec le CDG 13 pour l'optimisation de l'archivage numérique,
- Pérennisation du poste de coordinateur "vie des aménagement",
- Recrutement d'un chef de projet GEMAPI
- Poursuite de la politique sociale avec les titres restaurants, la prime mobilité, la participation employeur mutuelle et le CNAS,

**BUDGET 2025: 14 562 558.15€**



# Analyse de la situation financière de l'EPAGE et évolution

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



## La dette :

Elle se compose de **trois emprunts** dont :

- Deux d'une durée de 30 ans, contractés en 2011 et 2012,
- Un en 2019 pour une durée de 25 ans.

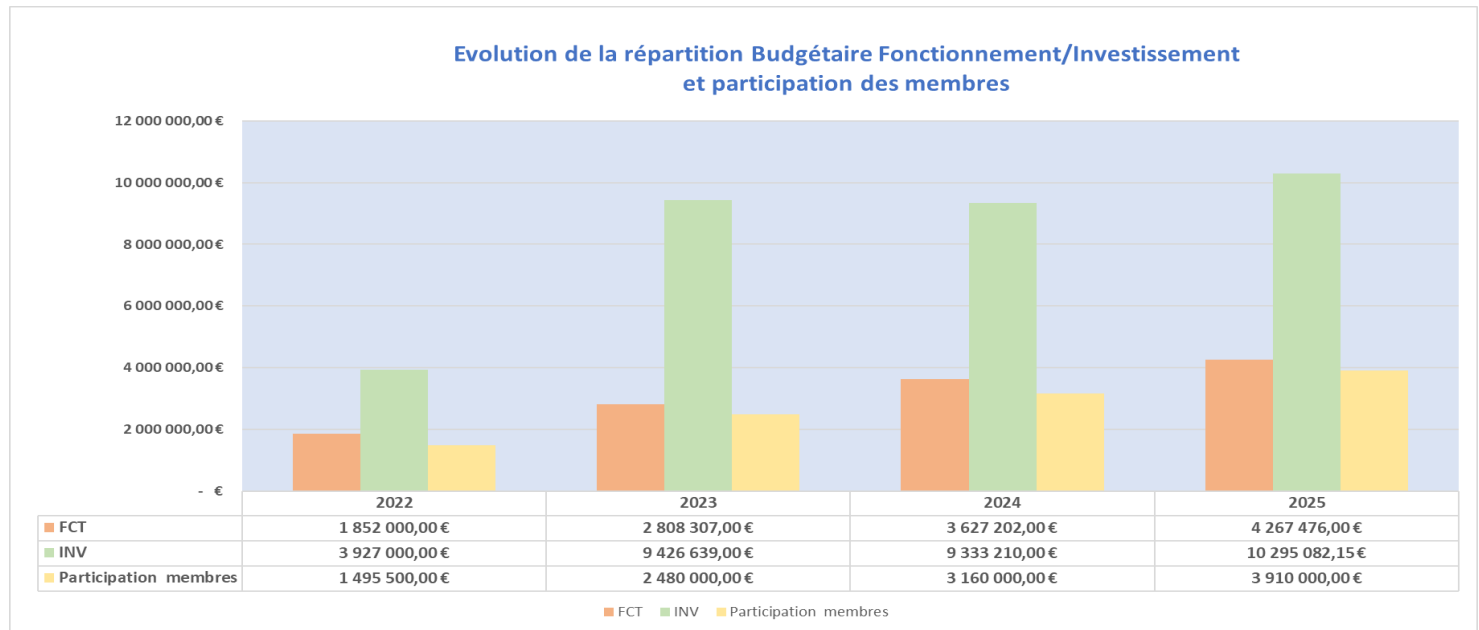
La charge en fonctionnement représente 1,42% des recettes réelles et en remboursement du capital 1,3 % des recettes réelles d'investissement.

Deux emprunts sont à **remboursement de capital fixe**, le troisième souscrit auprès de la CDC, à **taux variable**, est indexé sur le livret A. **Aucun ne présente de caractère toxique.**

La charge financière liée aux emprunts **reste stable et faible**, et peut permettre d'envisager le recours à l'emprunt pour finaliser les grands projets d'aménagement programmés dans le cadre des prérogatives de l'EPAGE.

Pour mémoire, afin d'éviter un nouvel emprunt d'investissement, la Métropole et l'EPAGE ont conventionné en faveur de l'octroi d'une **avance exceptionnelle** d'un montant de 1,7 millions en 2023, avec un remboursement différé en 2026.

## Le budget primitif et son évolution :



# Analyse de la situation financière de l'EPAGE et évolution

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

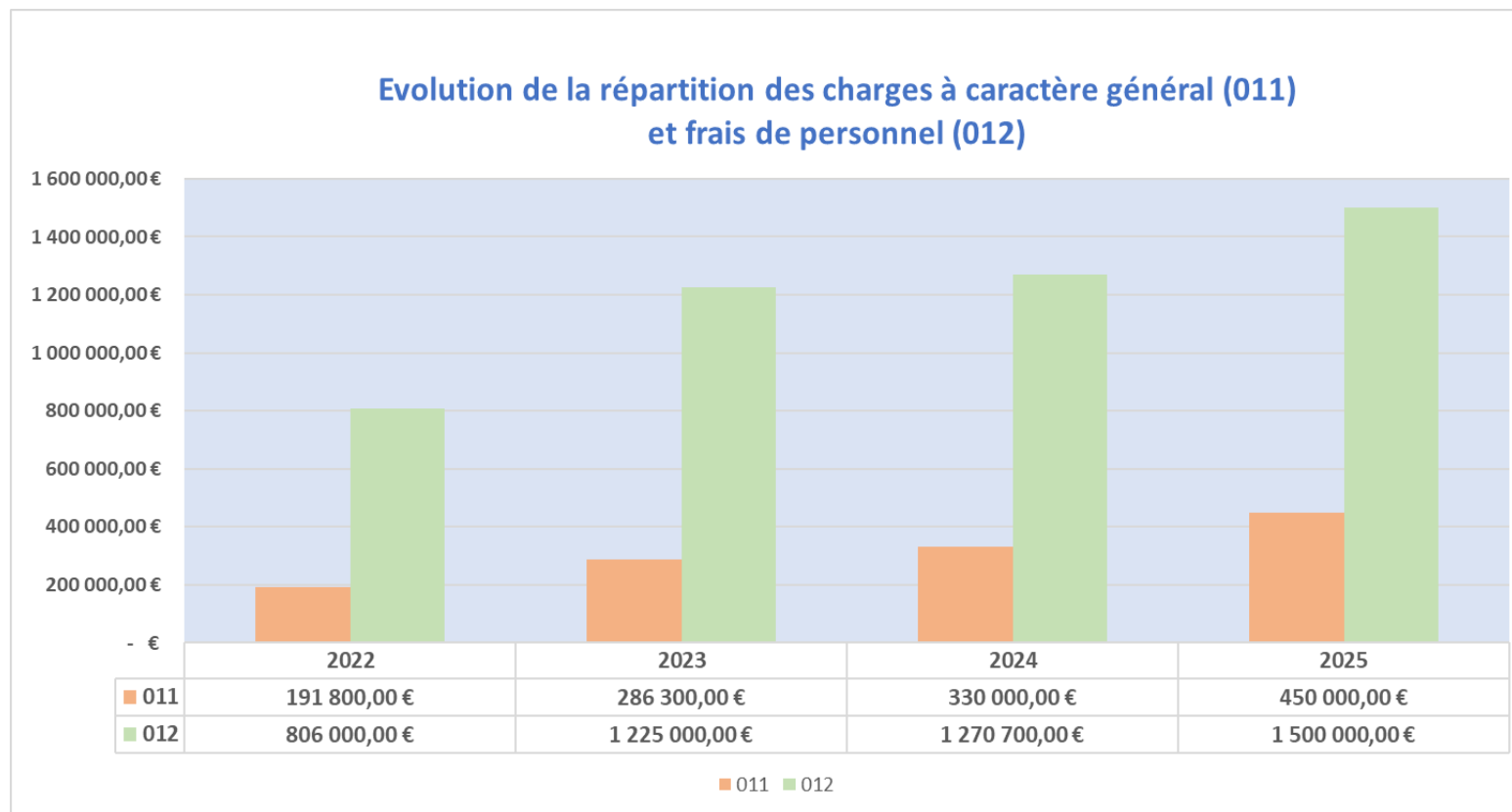


## L'évolution du budget de fonctionnement :

En lien avec l'**extension des missions de l'EPAGE** et avec le besoin de mettre en œuvre la feuille de route pluriannuelle sur laquelle l'EPAGE s'est engagé, **son budget de fonctionnement continue à progresser**, tant en charges générales (chapitre 011) qu'en frais de personnel (chapitre 012). S'il progressait de 10 à 20 % précédemment, il a plus largement augmenté depuis 2022.

Sur la période entre 2022 et 2025 cela représente une augmentation de l'ordre de 100 %. Pour rappel, l'équipe du Syndicat est passée de 1 agent jusqu'en 2012 à 24 agents en 2025.

Ces **évolutions restent en cohérence** avec l'estimation des besoins formalisés dans le cadre de la démarche SOCLE de la Métropole.



Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



## IV. Les orientations budgétaires 2026



## IV.1 Les engagements et perspectives pluriannuels

L'EPAGE a construit une **feuille de route globale, partagée** avec ses membres et notamment avec la Métropole. Ce plan pluriannuel, qui évolue au fil de l'eau, nous permet de répondre aux objectifs liés à la GEMAPI et aux attentes de réponses sur nos bassins versants à la Directive cadre sur l'eau et à la Directive inondation. Cette vision globale et cohérente nous permet d'obtenir des financements divers.

Cette feuille de route intègre une **centaine d'actions inscrites notamment au PAPI et au Contrat de Baie**, et que l'EPAGE a proposé de porter en maîtrise d'ouvrage. Certaines actions figurant dans notre feuille de route globale peuvent ne pas être inscrites dans ces outils, mais peuvent toutefois bénéficier de subventions.

Pour chaque action, un **plan de financement avec dépenses et recettes prévisionnelles est établi**. À titre indicatif, le Contrat de Baie 2026-2030 prévoit 32 actions pour l'EPAGE HuCA pour 31 115 000 M€ de dépenses. Le PAPI, suite à avenant n°3, prévoit quant à lui 17 **nouvelles actions HuCA pour 17 093 100 M€**.

Une **actualisation de la feuille de route** se fait régulièrement au fil des arbitrages à l'avancée des projets.

Les **effectifs de l'EPAGE sont également ajustés** aux besoins opérationnels de la structure.

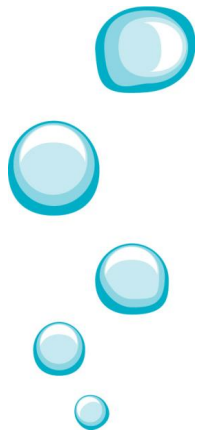
Courant 2025, les **prévisionnels** de dépenses et de recettes sur plusieurs années ont été actualisés par l'EPAGE et transmis à la Métropole.

Les **orientations budgétaires présentées en pages suivantes ci-après s'appuient sur ces bases**.

Lors de l'élaboration du BP 2026 et de l'équilibrage dépenses-recettes, des priorisations sont effectuées.

	2024	2025	2026
<b>Contribution statutaire Métropole</b>	3 150 000 € (+ 10 000 € CAPV)	3 900 000 € (+ 10 000 € CAPV)	Prévisionnel partagé avec MAMP à l'été 2025 : 4,4 M€ (+ ou – 200k€))
<b>Contribution par délégation de compétence</b>	2 058 893M€ perçus	1 800 000 € Acompte perçu 900 000 € Solde prévi : 1.1M€	prévu par la convention : 1.8M€ (avenant à prévoir au vu des plans de financements)





## IV.2 Éléments de bilan 2025 et orientations 2026





### Équipe HuCA Rémunération du personnel (frais et charges)

De manière générale, il est nécessaire de stabiliser le fonctionnement et l'organisation de l'équipe. Toutefois, il semblerait que l'équipe HuCA soit encore quelque peu sous-dimensionnée au regard de nos ambitions et des nombreux enjeux à traiter sur le territoire.

L'orientation est donc de poursuivre l'organisation interne et globale de l'équipe, et au sein de chaque pôle.

- 1 départ (pour l'étranger)
- 2 recrutements
- 2 renouvellements
- 2 CDD en renfort.

1 arrivée début janvier, pour le nouveau poste «vie des aménagements»  
1 Prolongation d'un CDD technicien de rivière  
2 à 3 nouveaux recrutements en catégorie A (Projet GEMAPI, qualité des eaux, pôle stratégie).

À noter que 12 postes sont subventionnés par l'Agence de l'eau et l'Etat dans le cadre des contrats (Rivière/baie et PAPI).

 **Dépensé en 2025**  
1 500 000 €

 **Envisageable pour 2026**  
1.8 M €




### Charges à caractère général : location des locaux, charges associées, prestations informatiques

Consolider notre autonomie, notre sécurisation et notre organisation informatique et logistique.

Financer le déménagement à l'occasion de l'expiration du bail en 2026 et l'acquisition du futur nouveau siège de l'EPAGE


 **Dépensé en 2025**  
190 000 €

 **Envisageable pour 2026**  
200 000 €  
+ achat locaux (prêt 2M€)

# Sujets dont les dépenses sont imputées en fonctionnement (cadre de dépenses statutaires)

## Orientations stratégiques 2024-2026

## Réalisé en 2026 : à retenir

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
Reçu en préfecture le 27/02/2026  
Publié le   
ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



### Sécurité juridique, sécurité formation et accompagnement du personnel

Sécuriser nos dispositifs et actions, faciliter nos missions sur des sujets complexes comme les marchés publics.

Favoriser l'efficacité de l'EPAGE sur le long terme, cultiver l'esprit et les valeurs HuCA : agilité, engagement, à l'appui d'une fluidité organisationnelle.

Appuis juridiques divers.  
Formations.

Élaboration du Document Unique et d'un plan d'actions associé.

Poursuite des accompagnements juridiques au besoin.

Poursuite du dispositif de formation et d'accompagnement en interne et à l'externe.

Poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions sécurité.

 **Dépensé en 2025**  
25 000 €

 **Envisageable pour 2026**  
60 000 €



### Communication événementiel

Faire connaître, expliquer clairement nos actions. Accroître notre visibilité, avec clarté, transparence et proximité.

Diffuser nos messages, et convaincre sur la nécessité d'agir, de changer les pratiques (inondation, sécheresse, etc.).

Structurer notre communication générale et spécifique.

Développer notre présence lors d'évènements grand public. Développer les partenariats avec la Métropole, la Provence Verte, les organisateurs d'évènements et les communes pour faire passer les messages, de façon plus efficace.

Développement de l'activité sur les réseaux sociaux : 66 posts Facebook et LinkedIn publiés en 2025. Lancement d'un compte Instagram en juin 2025 afin de compléter notre présence sur les réseaux sociaux et toucher un public plus jeune.

Abonnés :  
LinkedIn : 1 800 abonnés / +358 abonnés en 2025  
Facebook : +180 followers en 2025  
Instagram : déjà 165 followers

Lancement de campagnes de posts sponsorisés afin de toucher un public le plus large possible : PTGE, Inondaction, etc.

Site internet : finalisation technique du nouveau site fin d'année 2025.

Renforcement des liens avec la presse et les médias : une quarantaine d'articles de presse écrits sur l'EPAGE publiés en 2025.

Participation à une vingtaine d'évènements grand public et/ou institutionnels :  
Congrès de l'ANEB, 10 ans de Lumexplore, première participation au Delta Festival, 72 heures de l'écologie, Biodiv'Tour, etc.  
Inauguration du Parc de l'Huveaune dans le cadre d'une manifestation d'envergure labellisée Capital Bleu.

Vidéo : formation prise de vue et montage et achat de matériel pour la réalisation de vidéos courtes et la diffusion sur les réseaux sociaux de l'EPAGE permettant également de valoriser l'acquisition d'un drone par l'EPAGE HuCA.

Poursuite de la dynamique ascendante sur les réseaux sociaux, notamment sur Instagram, pour faire passer des messages.

Lancement officiel du nouveau site internet et de la newsletter.  
Mise en place du module cartographique du site internet.

Poursuite de la politique de diversification de la présence d'HuCA lors d'évènements grand public afin de toucher de nouveaux publics.

Harmonisation de l'ensemble des supports de communication de l'EPAGE HuCA.

Elaboration d'un rapport d'activité synthétique et communicant pour 2026.

A compléter avec la feuille de route 2026...

 **Dépensé en 2025**  
82 700 €

 **Envisageable pour 2026**  
70 000 €



Poursuivre, consolider et sécuriser la mise en œuvre des dispositifs ISEF : « parcours pédagogique HuCA », culture du risque, production et promotion d'outils pédagogiques appliqués aux enjeux locaux et autres thématiques environnementales.

Poursuivre et consolider l'animation du réseau d'acteurs en soutien aux actions techniques « GEMAPI ».

En 2025 l'actualisation de la stratégie ISEF donnera la perspective d'une mise en œuvre partagée dans les années qui suivront. Elle sera notamment renforcée sur les aspects suivants :

- Un volet ISEF-HuCA dédié à l'accompagnement des projets d'aménagement des cours d'eau, en lien avec la mission « vie des aménagements » et en appui aux besoins quotidiens du pôle terrain à travers la formation des riverains, de façon renforcée
- Des projets labellisés recentrés sur les thématiques de découverte globale des cours d'eau du territoire ou avec une porte d'entrée spécifique inondation ou ressource en eau
- Une innovation dans le contenu des projets et les technologies sur lesquelles ils s'appuieront pour toucher le grand public en nombre

L'EPAGE HuCA a assuré la continuité et le renforcement du volet ISEF sur l'ensemble du territoire. Dès le début d'année, un appel à projets ISEF 2025 – phase 1 a été lancé, avec l'attribution d'une enveloppe de 100 000 € validée lors du conseil syndical du 13 mars. Cette dynamique a permis d'accompagner 10 projets conventionnés, contribuant à la sensibilisation, à la mobilisation citoyenne, à l'éducation à l'environnement et à la valorisation culturelle des cours d'eau du bassin versant.

Parallèlement, un bilan complet de la période 2022-2024 a été partagé avec les partenaires, ouvrant la voie à une actualisation de la stratégie ISEF pour 2026-2028. Celle-ci intègre de nouveaux axes prioritaires :

- un renfort des thématiques risques et ressources,
- une extension des actions à l'ensemble du territoire HuCA,
- une réflexion sur le déploiement de la signalétique,
- le développement de projets visant le grand public, à l'échelle du million d'habitants,
- un lien renforcé avec le volet événementiel,
- et une meilleure valorisation des projets techniques HuCA.

Dans ce cadre, des fiches actions et des modalités techniques et financières ont été formalisées pour assurer la cohérence du volet ISEF dans les futurs dispositifs PAPI et Contrat de Baie. La négociation de l'enveloppe dédiée auprès de l'Agence de l'eau a permis de consolider le rôle de l'EPAGE HuCA comme pilote ISEF à l'échelle des bassins versants.

L'année a également été marquée par :

- la réunion de la commission ISEF le 7 mars, rassemblant près de 100 participants autour des axes prioritaires ;
- le lancement de l'appel à projets pluriannuel 2026-2028, accompagné d'un webinaire de présentation ;
- Une réorganisation du pôle, intégrant un nouveau responsable et un recalage des modes de fonctionnement interne.

Le volet ISEF s'inscrit dans une dynamique de consolidation, de simplification et d'élargissement territorial, en cohérence avec les fiches actions du Contrat de Baie et du PAPI. Les orientations visent à renforcer la cohérence des dispositifs, la lisibilité de l'action publique et l'efficacité opérationnelle du pôle.

Consolidation et montée en puissance des dispositifs existants:

- Parcours pédagogiques HuCA
- Évènement « Rivières Propres »
- Appel à projets ISEF et animation partenariale

Développement des liens avec l'évènementiel:

- Soutien à la production de formats hybrides : performances, expositions, créations artistiques liées à l'eau, projets participatifs.
- Participation active lors des évènements de territoire avec nos partenaires

Consolidation du fonctionnement du pôle en lien avec les objectifs (montée en compétence et répartition des missions au sein de l'équipe, meilleure articulation entre les volets opérationnels et techniques.)

Développement des liens avec les autres pôles de l'EPAGE (valorisation des chantiers, vulgarisation des données, production des supports pédagogiques, ...)



ISEF  
Information-  
Sensibilisation-  
Education-Formation





- La formation d'acteurs relais pour faire rayonner les messages clés
- Un volet ISEF à déployer de façon adaptée sur les bassins versants côtiers et une poursuite de la dynamique collaborative entre bassins de l'Huveaune et des Aygaldes
- Une attention particulière au suivi-évaluation du volet ISEF afin de se concentrer sur les projets efficaces et ayant fait leur preuve
- Essaimer les messages pédagogiques clés sur les enjeux locaux de l'eau, à travers des restitutions consultables, visitables, valorisables et la mise en place d'une signalétique identitaire tout au long des espaces et milieux aquatiques du territoire.

Perspectives en fin de phase 2 du PAPI 2027-2028 : déploiement d'une enquête de perception sur une méthodologie similaire à celle de 2021 pour analyse comparative.

### ISEF

### Information-Sensibilisation-Education-Formation

### SUITE



Groupe de Travail « Publics jeunes » et parcours pédagogique 2024-2025

- 7 conventions signées dans le cadre du Parcours pédagogique HuCA.
- 2 000 élèves sensibilisés aux enjeux de l'eau et des milieux aquatiques.
- 72 enseignants accompagnés dans la mise en œuvre des activités pédagogiques
- Création de l'outil « Retour à la source » en lien avec le PTGE
- Renouvellement de la convention avec le rectorat d'Aix-Marseille, engagée pour les trois prochaines années scolaires.

#### Déploiement du film interactif

« Vivre avec les risques d'inondations sur le territoire HuCA »

Plus de 420 personnes sensibilisées (grand public, professionnels, jeunes) lors d'événements:

- Intervention URCPPIE – EEDD
- Festival Lumexplore
- Collège Virebelle – DIRM
- Observatoire de l'Environnement
- Fête de la Science
- Soirée à la brasserie "Zoumaï"
- Delta Festival
- Journée de la Résilience

#### Création d'une vidéo pédagogique « Retour à la source »

- Vidéo de vulgarisation sur la ressource en eau du territoire HuCA.
- Publics cibles : grand public, élu(e)s et étudiants.
- Style visuel inspiré de la pop culture, facilitant l'appropriation.
- Format court : 4 minutes, avec un contenu rigoureux fondé sur les éléments du PTGE.
- Diffusion lors du Delta Festival.
- Un outil co-construit entre un spécialiste de l'eau et des spécialistes de l'EEDD.
- Réalisation : Orage Films (société de production)

 **Dépensé en 2025**  
380 000 €

Parcours pédagogique HuCA – Année scolaire 2025-2026

- 80 enseignants mobilisés
- Environ 2 400 élèves
- 7 conventions signées
- Création d'une vidéo de promotion des parcours (2025/2026)
- Nouveau livret jeune pour 2025/2026
- Lancement de la malle pédagogue – FAIL 13
- Mise en ligne d'une nouvelle page web dédiée au projet « Parcours pédagogique »

Production de nouveaux outils pédagogiques

- Choix du prestataire pour la conception du livret jeune
- Création d'un outil pédagogique et informatif en appui de « Retour à la source »

Mise en œuvre de l'appel à projets, lancé fin 2025 (phase 2), pluriannuel en résonnance aux nouvelles modalités de mise en œuvre de la stratégie ISEF dans son ensemble : suivi des conventions et partenariats pour une efficacité des actions soutenues.

Pour mémoire : le volet ISEF-déchets (Rivières Propres et conventions dédiées « adopt 1 spot » /réduction à la source) est traité dans la ligne relative au plan déchets HuCA. Les actions d'acculturation aux risques d'inondation relatives à la pose de repères de crue et à l'animation du réseau citoyen de sentinelles de crue le sont dans la ligne dédiée à la culture du risque.


A noter : des subventions globales à la baisse depuis le nouveau programme de l'Agence de l'eau. La part d'autofinancement de l'EPAGE sera amenée à être augmentée significativement pour continuer à aider à la même hauteur les actions labellisées.

 **Envisageable pour 2026**  
450 000 à 500 000 €

## Sujets dont les dépenses sont imputées en fonctionnement (cadre de dépenses statutaires)

## Orientations stratégiques 2024-2026

## Réalisé en 2025 : à retenir

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
Reçu en préfecture le 27/02/2026  
Publié le   
ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



Apporter une vision globale et claire sur les problématiques de la qualité des eaux. A noter que l'EPAGE HuCA agit en tant qu'observateur de l'état des milieux aquatiques et animateur dans les démarches d'amélioration.

Développer l'action de coordination de l'EPAGE, ainsi que d'identification et d'activation des leviers, en lien avec les projets d'aménagement et la restauration des cours d'eau, notamment la réalisation du futur parc des Ayalades.

Agir concrètement et en partenariat avec les acteurs du territoire (industriels, agricoles, collectivités, etc.) pour l'amélioration de la qualité des eaux.

Dernière année du suivi 2024-2025 :  
- 4 campagnes RSQE sur le bassin versant de l'Huveaune pour la physico-chimie et la bactériologie eau et sédiments.  
- 1 campagne pour la biologie.

Finalisation et conclusions de l'étude sur la qualité des eaux de la carrière des Plâtrières à Roquevaire.

Réunions et actions sur les sujets liés aux Ayalades (avec la DREAL, la DDTM, l'Agence de l'eau, la Métropole, les communes, etc.).

Une commission « ressource en eau, qualité, déchets », une commission spécifique Bassin versant Ayalades, et des réunions de concertation menées pour l'élaboration du programme d'actions du Contrat de Baie.

Réalisation d'analyses dans le cadre des tests de remise en eau des Ayalades, pour analyser l'impact de ces apports sur le volet « qualité des eaux ».

Renforcement du partenariat avec la Métropole sur le petit cycle : assainissement et pluvial, réflexions stratégiques, suivi des signalements et des actions en lien avec la qualité des cours d'eau.

Travail sur le protocole pollution, permettant de coordonner la gestion des pollutions d'urgence avec plus d'efficacité.

Recrutement en 2026 d'un(e) chargé(e) de missions « qualité des eaux et déchets ».

Réalisation d'une synthèse de communication sur les résultats du RSQE pour la période 2024-2025, et réflexion sur les suites à donner.

Sur la base des suivis menés, construction d'un plan d'actions pluriannuel pour l'amélioration de la qualité des eaux et des sédiments sur le territoire HuCA, avec un focus sur certains secteurs spécifiques (le Fauge dans la ZI des Paluds, par exemple).

Bassin versant des Ayalades : poursuite de l'animation d'une commission dédiée, avec un focus sur le volet qualité, en lien avec les partenaires techniques (IMBE et Métropole, notamment).

Engagement de discussions et d'études visant à la dépollution de friches industrielles, notamment sur le bassin versant des Ayalades, avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers.

Partenariats techniques et financiers dans le cadre de projets d'études portés par d'autres instances, notamment l'étude projetée par l'IMBE sur le Jarret.

Poursuite du renforcement du partenariat avec la Métropole sur le petit cycle, avec notamment la mise en œuvre d'actions communes en lien avec la qualité des cours d'eau, ainsi que la capacité à mettre en place des interventions d'urgence (pollutions, etc.).

Poursuite du partenariat avec le PNR Sainte-Baume sur le sujet qualité-ressource, notamment dans le cadre de la recherche de microplastiques dans les eaux souterraines.

Réflexion sur la mise en place d'un réseau de suivi de la qualité des eaux souterraines et début d'instrumentation (cf. section « ressource »).

Les actions « qualité » sont subventionnées entre 30 % et 70 % par l'Agence de l'eau.



## Qualité des cours d'eau et des eaux souterraines

**Dépensé en 2025**  
 110 000 €

et 80 000 € réalisés mais non facturés en 2025


**Envisageable pour 2026**  
 100 000 €

(dont 80 000 € reliquats 2025)

## Sujets dont les dépenses sont imputées en fonctionnement (cadre de dépenses statutaires)

## Orientations stratégiques 2024-2026

## Réalisé en 2025 : à retenir

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
Reçu en préfecture le 27/02/2026  
Publié le   
ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



### Plan déchets cours d'eau

Faire évoluer et adapter le Plan Déchets, sa mise en œuvre, les financements des actions et la coordination des acteurs, pour le rendre plus efficient.

Poursuivre notre action, et notamment ce qui fonctionne, sur cette problématique complexe.

A noter que cette action reste volontariste, et mérite d'être valorisée, tout en rappelant les responsabilités de chacun.

Extension de la démarche à l'ensemble du territoire HuCA.

S'appuyer sur les actions de terrain et concrètes pour expliquer, communiquer et faire effet de levier.

Actions structurées autour :

- La sensibilisation (lien ISEF)
- D'actions curatives (nettoyage, piégeage, etc.)
- D'actions préventives (réduction à la source).

Début 2025, le constat est partagé de notre bonne connaissance de la problématique (lieux de décharges, points noirs, type de déchets, provenance, etc.) ; il s'agit pour la suite de maintenir notre suivi à l'appui d'une caractérisation systématique et du renseignement de la plateforme « ReMed zéro déchets plastique en Méditerranée » et d'accentuer toute action et dynamique permettant d'amoindrir la quantité de déchets impactant les milieux aquatiques du territoire.

Poursuite du partenariat EPAGE HuCA – CITEO, permettant l'obtention d'un soutien financier à hauteur de 66 000 € pour l'ensemble de notre plan déchets.

Atelier dédié à la concertation sur les actions du plan déchets HuCA lors de la commission « ressources et qualité » du 6 février 2025. Mise à jour du plan déchets HuCA pour son inscription au Contrat de Baie et mobilisation des financeurs : Agence de l'eau et CITEO.

Mise en œuvre de l'opération « Rivières Propres 2025 » – 10<sup>e</sup> édition : 60 m<sup>3</sup> de déchets collectés, 12 opérations ouvertes au grand public le week-end, 52 ramassages au total, 1 700 volontaires mobilisés. Renfort du partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence sur cette édition, avec l'extension au territoire HuCA, l'animation et l'organisation d'événements spécifiques, ainsi que la production d'un support pédagogique grand public adapté.

Poursuite de la participation au Groupe local de traitement de la délinquance (GLTD – procureur).

Mise en place d'un marché de nettoyage sur le secteur Heckel à Marseille, et nettoyage systématique réalisé en amont des opérations d'entretien de la végétation sur l'ensemble du territoire HuCA.

Poursuite de l'expérimentation de piégeage de déchets en cours d'eau à La Ciotat et installation d'un nouveau filet à Aubagne (voir ligne dédiée).

Mise en place d'une signalétique dédiée sur les ponts et passerelles aux abords de l'Huveaune, mettant en avant le lien entre les cours d'eau et la mer, avec le message : « Avec l'Huveaune commence la mer ».

Identification des zones de dépôts sauvages et prévention des rejets par l'aménagement et la végétalisation de zones sensibles (secteur Croix-Rouge).

Lien avec le volet ISEF pour travailler à l'échelle de secteurs particuliers : conventionnement notamment avec le CPIE et MerTerre.

 **137 000 €**  
(hors filet de piégeage)

Poursuite des actions du PLDA (plan de lutte contre les déchets abandonnés.)

Structuration des intervenants HuCA sur ce sujet à mener.

Automne 2026 : pilotage de la 11<sup>e</sup> édition de l'opération « Rivières Propres ».

Poursuite des actions de nettoyage ciblées : notamment sur le secteur aménagé du projet Heckel, et réflexion sur la remise en place d'un marché de nettoyage sur certains sites.

Installation de nouveaux filets à déchets, notamment dans le cadre d'un partenariat avec la Ville de La Ciotat (cf. ligne dédiée), et poursuite des réflexions sur le Jarret et les Aygalades (cf. fiche-action Contrat de Baie).

Participation au COLAD (Comité opérationnel de lutte contre les abandons de déchets), animé par le procureur de la République.

Poursuite du pilotage du plan déchets HuCA et contribution à la mise en synergie des acteurs impliqués sur cette thématique, notamment dans le cadre de la convention CITEO. Partage d'expériences et analyse des pratiques.

Contribution aux réflexions sur les plans déchets du Parc national des Calanques, de la Métropole et de la Ville de Marseille.

Développement du lien avec le volet ISEF...


 **150 000 €**

**Envisageable pour 2026**

## Sujets dont les dépenses sont imputées en fonctionnement (cadre de dépenses statutaires)

## Orientations stratégiques 2024-2026

## Réalisé en 2025 : à retenir

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
Reçu en préfecture le 27/02/2026  
Publié le   
ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



Développer la culture et la conscience du risque au travers d'actions de terrain et de l'implication des citoyens, entre autres.

Contribution à l'information préventive, au suivi pendant et après les événements hydrométéorologiques.

Poursuite des contributions aux dispositifs de PCS, PLUi, SCOT, permis de construire.

Relevés de laisses de crue : 96 relevés ont été réalisés suite à l'évènement du 24 septembre 2025, permettant de mieux comprendre les phénomènes de débordement et de ruissellement.

Participation à la cellule de veille hydrométéorologique, en partenariat avec Ménélik et la Métropole AMP, avec la mobilisation à tour de rôle de 4 agents HuCA, et partage de retours d'expérience.

Poursuite et animation d'un réseau de 20 sentinelles de crue depuis avril 2024, fournissant des informations en temps réel sur l'Huveaune et les Aygalades.

Une réunion a été organisée pour garder le réseau dynamique et motivé, faire un retour d'expérience sur l'utilisation des données transmises. Suivi régulier et activation du réseau à chaque épisode pluvieux significatif.

Six nouveaux repères de crue ont été installés sur les bassins versants de l'Huveaune et des Aygalades (Auriol, Aubagne et Marseille). Un panneau explicatif a également été installé dans le centre de Roquevaire.

Poursuite de l'action-cadre d'acculturation au risque inondation du PAPI (cf. section ISEF), en lien avec les autres actions ISEF. Un atelier dédié a été organisé lors de la commission ISEF du 7 mars 2025.

Promotion et diffusion du film de sensibilisation aux bons comportements à adopter en cas d'inondation, lors de différents événements.

Poursuite de la réalisation de relevés de laisses de crues, en fonction des événements.

Animation et poursuite du réseau de sentinelles : poursuite du déploiement, organisation de réunions, et réflexion pour améliorer la précision des informations transmises.

Mise en place d'une vingtaine de repères de crue supplémentaires sur les bassins versants de l'Huveaune, des Aygalades et des territoires côtiers.

Mise en œuvre d'une communication associée, incluant notamment des outils de réalité virtuelle.

Poursuite de l'action-cadre d'acculturation au risque inondation dans le cadre du PAPI (cf. section ISEF), notamment dans le cadre de l'approbation de la phase 2 et en lien avec les orientations arrêtées lors de la commission ISEF du 7 mars 2025, avec l'appui de l'AAP ISEF 2026-2027.

Promotion et diffusion du film « Inondations ».

Actions subventionnées dans le cadre du PAPI (État).

A compléter dans le cadre de l'élaboration du BP2026

### Envisageable pour 2026



50 000 € (hors AAP ISEF)



### Dépensé en 2025

12 500 €

(Levés de laisses de crues et valorisation film hors de cette enveloppe )



## Actions de prévention des inondations « non structurelles »



## Stratégie pluriannuelle pour chaque bassin versant

### PAPI et Contrats de milieux : Suivi, élaboration et mise en œuvre

Développer et consolider notre vision transversale et pluriannuelle des enjeux de l'eau sur nos bassins versants.

Élaborer et suivre les contrats et feuilles de route à vision court, moyen et long terme.

Conforter notre rôle de fédération des acteurs du territoire, en articulation avec communes, Métropole et Provence Verte.

Se projeter techniquement et financièrement à l'appui des outils PAPI et autres Contrats.

Pilotage en interne HuCA des démarches

#### PAPI :

Finalisation du programme d'actions du PAPI, incluant l'organisation de comités de suivi technique et de comités de pilotage.

Dépôt du PAPI phase 2 auprès des services de l'État en juillet 2025 pour instruction (évaluation environnementale, consultation du public), et animation de sa mise en œuvre en parallèle.

#### Contrat de Baie :

Animation de commissions et rencontres thématiques et géographiques, ainsi que de réunions bilatérales.

Finalisation du programme d'actions du Contrat de Baie, concertation avec la Métropole AMP et les financeurs, et présentation au Comité d'Agrément du bassin RMC en juin 2025.

Présentation en commission des aides de l'Agence de l'eau le 17 décembre 2025. Contribution à l'organisation et à l'animation d'un Comité de Baie conjointement avec la Métropole AMP.

Actualisation de l'arrêté Comité de Rivière, en lien avec la mise à jour de l'arrêté Comité de Baie, instance de gouvernance couvrant l'ensemble des actions menées sur le territoire HuCA.

Subventions comprises entre 50 et 80 % pour la démarche PAPI.

Dépenses effectuées au titre statutaire (chapitre 2031).

 **Dépendé en 2025**  
85 000 €

pour PAPI et pas de dépense pour le Contrat de Rivière/ Contrat de Baie : réalisation en régie.

Pilotage en interne HuCA des démarches

#### PAPI :

Poursuite de l'instruction du dossier par les services de l'État et passage en Comité d'Agrément du bassin RMC.

Lancement anticipé des actions à maîtrise d'ouvrage HuCA afin de répondre aux objectifs fixés dans notre feuille de route.

#### Contrat de Baie :

Organisation de la signature du Contrat de Baie par les porteurs de projet et les financeurs au printemps 2026 (après les élections).

Communication sur la démarche et les actions inscrites.

Suivi de la mise en œuvre des actions, dans le cadre de commissions thématiques et géographiques.

Lancement des actions à maîtrise d'ouvrage EPAGE.

Subventions comprises entre 50 et 80 % pour la démarche PAPI.

Dépenses effectuées au titre statutaire (chapitre 2031)

 **Envisageable pour 2026**  
20 000 €

de dépenses pour le PAPI et Contrat de Baie :



Explorer les pistes de travail, porter et organiser des débats, engager des réflexions, et mettre en œuvre des partenariats et actions-pilotes sur le terrain.

Adapter les actions menées face aux évolutions à venir à long terme sur notre territoire.

Principaux sujets :

- Changement climatique (impact sur nos différents champs d'actions, dont la végétalisation)
- GEMAPI et biodiversité
- Perception sociale
- Retour de l'Huveaune dans son lit à l'aval du barrage de la Pugette.

Poursuite des réflexions en interne et au sein de nos réseaux, au regard de l'évolution des démarches, projets et cadres réglementaires, ainsi que des perceptions et contextes politiques.

GEMA :

Réflexions, expérimentations et ajustements des projets en cours, afin de maximiser le taux de reprise des végétaux implantés dans le cadre des opérations de renaturation.

Poursuite du déploiement du volet « biodiversité » dans l'ensemble des démarches et projets, avec un approfondissement de la concertation dédiée.

Poursuite et mise en œuvre de la concertation sur le devenir du bassin de la Botte : développement d'un volet grand public renforçant le lien sensible avec les cours d'eau pour favoriser leur préservation.

Intégration de la désimperméabilisation dans divers projets, et expérimentation menée sur le parking d'Auriol.

Réalisation de chantiers expérimentaux, visant à l'éradication d'espèces exotiques envahissantes et au déploiement d'une ripisylve adaptée.

Changement climatique / ressource :

Poursuite du volet « changement climatique » du PTGE, avec le recours à des modèles hydroclimatiques régionaux et locaux permettant d'alimenter la démarche, ainsi que l'ensemble des autres thématiques traitées.

Lien renforcé avec la Chambre d'agriculture dans le cadre de la démarche ClimaXXI, visant à adapter les pratiques culturelles du bassin versant de l'Huveaune face aux changements climatiques

Changement climatique / ressource :

Poursuite du volet « changement climatique », notamment dans les expérimentations GEMA/PI et dans le cadre du PTGE, pour une prise en compte dans l'étude sur les volumes prélevables et dans l'élaboration du programme d'actions.

Élargissement de la thématique à l'ensemble des autres enjeux (inondation, biodiversité, végétation, agriculture, etc.) dans le cadre d'une étude sur l'impact du changement climatique sur les milieux aquatiques et les pratiques à adapter.

Travail en concertation avec différents partenaires, notamment la Ville de Marseille et au sein de réseaux tels que le RRGMA.

« Pugette-mer » :

Concertation avec la Ville de Marseille et la Métropole sur les objectifs et ambitions liés au retour de l'Huveaune dans son lit, en lien avec les impacts sur la qualité des plages du Prado.

Lancement d'un marché d'AMO pour identifier l'ensemble des enjeux à intégrer. Saisine de l'AGAM à la suite de l'adhésion.

GEMA :

Poursuite de la réalisation de chantiers expérimentaux, visant à l'éradication d'espèces exotiques envahissantes et au déploiement d'une ripisylve adaptée.

Réflexions à engager et/ou développer autour des thématiques suivantes :

- Volet social et paysager,
- Eau dans les sols,
- Eau et forêt,
- Trame turquoise.



### Sujets stratégiques et/ou émergents



#### Dépensé en 2025

coûts associés intégrés dans nos démarches et marchés en cours.




#### Envisageable pour 2026

50 000 €

## Sujets dont les dépenses sont imputées en investissement

## Orientations stratégiques 2024-2026

## Réalisé en 2025 : à retenir

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
Reçu en préfecture le 27/02/2026  
Publié le   
ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

### PTGE :

Partage de l'état des lieux lors de la commission « ressource en eau » du 6 février 2025.

Élaboration des volumes prélevables en concertation avec les acteurs du territoire, présentés aux membres du CS lors de la réunion du 21 novembre 2025.

Poursuite de la concertation : 6 synthèses et plaquettes de communication produites, 1 webinaire, 3 ateliers thématiques, 3 réunions avec les services de l'État, 1 rencontre avec ARKEMA, mais aussi participation à 3 événements sur la ressource.

Animation d'un panel citoyen sur 3 week-ends, dont l'avis a été partagé le 21 novembre aux membres du conseil syndical.

Communication et sensibilisation : Production d'un film sur la ressource en eau et diffusion/promotion.

Élaboration de l'outil « parcours numérique » pour informer et concerter sur le PTGE.

### Études et démarches spécifiques :

- Basse vallée de l'Huveaune : étude hydrogéologique sur les interactions nappe-rivière entre Aubagne et Marseille-La Barasse, en partenariat avec ARKEMA (convention de partage de données et de coopération signée en sept-25),
- Secteur Jarret et Aygaldes : expérimentation de soutien hydrologique à partir du canal de Marseille menée à l'été 2025 et conclusions.

Poursuite des suivis sécheresses et assècs, jaugeages, participation au Comité ressource de la préfecture, échanges avec les services de l'État pour adaptation de l'arrêté cadre sécheresse.

Étude réalisée avec le BRGM pour qualifier les interactions écoulements souterrains-surfaciques et poursuite du suivi quantitatif mis en place sur 15 sites).

Financement : subventions de 80 % pour le PTGE. Dépenses effectuées au titre statutaire (chapitre 2031).



### Dépensé en 2025

Sur l'ensemble des sujets  
354 000 € dont 200 000 €  
PTGE

Élaboration de différents scénarios et du programme d'actions du PTGE, en concertation avec les acteurs du territoire et les citoyens.

Tenue d'une commission « ressource en eau » au printemps 2026 pour présentation des avancées.

Soumission au préfet des volumes prélevables pour validation.

Finalisation de la démarche et présentation lors d'une commission « ressource » fin 2026.

Poursuite de la concertation : ateliers thématiques, réunions techniques, diffusion du film et du parcours numérique, capitalisation des résultats.

### Etudes et démarches spécifiques :

- Poursuite de l'étude hydrogéologique basse vallée de l'Huveaune,
- Huveaune amont : identification des usages spécifiques des canaux existants, adaptation aux besoins en partenariat avec la commune de Saint-Zacharie,
- Initialisation d'un suivi quantitatif et qualitatif des eaux souterraines, et démarrage de l'instrumentation en 2026 pour un suivi opérationnel en 2027,
- Partenariat avec l'Université AMU sur l'amélioration des connaissances de la recharge des aquifères, notamment au niveau de Port-Miou,
- Secteur Jarret et Aygaldes : poursuite des réflexions sur le soutien hydrologique suite au REX 2025, engagement d'une étude partagée sur la faisabilité d'un soutien pérenne.

Poursuite des suivis sécheresses et assècs, participation au Comité ressource de la préfecture, échanges avec les services de l'État pour adaptation de l'arrêté cadre sécheresse en fonction des objectifs du PTGE.

Financement : entre 50 et 70% sur le volet ressource en eau.



### Envisageable pour 2026

400 000 €

Conforter et déployer notre implication sur le sujet de la ressource en eau, en lien avec les autres enjeux de l'eau et le changement climatique, tant sur le terrain qu'au niveau du portage du PTGE.

Agir selon une vision et un positionnement de « gestion des contrastes inondations-sécheresses ».

### Ressource en eau

### Projet Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE)

**PTGE**  
HUVEAUNE

Préserver ensemble  
nos nappes et nos rivières :  
une responsabilité partagée !

### Page internet PTGE

<https://www.epagehuca.fr/le-bassin-versant-de-lhuveaune/milieux-aquatiques/le-ptge-projet-de-territoire-pour-la-gestion-de-leau/>

### Parcours Numérique

<https://parcours-ptge-huveaune.eclctic-experience.com/>



### Gestion restauration entretien des cours d'eau GEMAPI

Vision par les techniciens de rivière (maîtrise d'oeuvre) d'une gestion à l'échelle des bassins versants, mise en œuvre d'une analyse fine sur les sujets gestion restauration qui prend en compte une efficacité des interventions maîtrisant les coûts.

Consolidation de la concertation, lien avec les riverains, les acteurs privés-publics fait sur la question de la gestion des cours d'eau. Confortement de la coordination avec les propriétaires et les communes quant à la répartition des rôles et le portage des interventions.

Confortement de notre forte présence terrain, notre proximité et notre réactivité : la compétence relative à la restauration et gestion des cours d'eau constituant « le fondement » et la première étape de notre politique et de nos interventions.

Gestion des signalements et réalisation de campagnes d'interventions à l'appui des PPGE (Plans pluriannuels de gestion et d'entretien des cours d'eau) et des DIG (Déclarations d'intérêt général), surveillance, suivi des cours d'eau.

Interventions sur l'ensemble des cours d'eau concernés par une DIG (5 au total)

Lancement de la démarche d'harmonisation en une seule DIG des 3 DIG existantes couvrant le bassin versant Huveaune, permettant de travailler sur un total de 3 DIG en 2027.

335 Kml de cours d'eau couverts.

Mobilisation en post crue de l'équipe terrain et visites de tous les points à enjeux du périmètre de l'EPAGE HuCA.

Données crue du 21 septembre 2025  
2 jours de visite - 161 points visités - 19 chantiers urgents déployés :

- 84 abattages d'arbres dangereux
- 371 m<sup>3</sup> de bois mort retirés
- 23 embacles retirés
- 7 m<sup>3</sup> de déchets évacués

Entretien annuel PPGE  
226 interventions

- 282 retraits d'embâcles
- 716 m<sup>3</sup> de retrait d'accumulations de bois
- 5 555 m<sup>2</sup> d'espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) traitées
- 3 840 m<sup>2</sup> d'atterrissements traités
- 77 000 m<sup>2</sup> de berges débroussaillées
- 277 arbres et arbustes plantés
- 96 m<sup>3</sup> de déchets retirés

187 signalements (déchets, pollutions, urbanisme, etc.) reçus et traités.



Dépensé en 2025

490 000 € (EDEA)  
(réalisation : 90%).

Déclinaison des 5 PPGE en programme de travaux d'entretien annuel, adapté aux périmètres des DIG existantes.

Poursuite de la responsabilisation des riverains lorsque l'intérêt général n'est pas en jeu.

Finalisation de la démarche d'harmonisation des 3 DIG concernant le bassin versant de l'Huveaune : travail du bureau SETEC pour diagnostic du territoire et programme d'actions, intégration d'un volet transport sédimentaire, validé avant fin 2025 - début 2026.

Importante campagne de scarification des atterrissements sur les secteurs à enjeux.

Adaptation des modalités d'entretien et de restauration de la ripisylve en fonction du contexte écologique et réglementaire, notamment en lien avec le changement climatique.

Suivi des besoins d'entretien des sites restaurés sous la maîtrise d'ouvrage de l'EPAGE HuCA (Heckel, Parc de la confluence à Auriol, Parc de l'Huveaune à Aubagne, Camp de Sarlier notamment).

Restauration des fonctions de la ripisylve :

- Mise en œuvre de la stratégie de gestion des EVEE.
- Campagnes de plantation et d'entretien de sites plantés (dont arrosage).
- Mise en œuvre de chantiers en techniques de génie végétal



Envisageable pour 2026

550 000 € HT

Vigilance sur les baisses de subventions -

dépenses effectuées au titre Statutaire (chapitre 2312).



**A l'échelle de bassins versants ou sous-bassins :  
Stratégie - études - schémas directeurs**

Au travers d'une vision et d'une analyse globale, identifier des problématiques locales afin de faire ensuite émerger des études et travaux opérationnels.

Actions menées dans le cadre de la mise en œuvre du PAPI et du Contrat de Rivière, ou selon des besoins émergents.

Poursuite des études engagées en 2024.

Démarrage d'un certain nombre de nouvelles études.

Poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route.

Mobilisation de l'accord-cadre GEMAPI ou marchés spécifiques.

Nouveau secteur étudié en 2025 : Gaderonne

Subventions au minimum de 50%.

*Dépenses effectuées au titre statutaire (chapitre 2031).*



**Etudes GEMAPI pré-opérationnelles sectorielles (jusqu'à l'AVP)**

Proposer et mettre en œuvre, en concertation, des aménagements permettant de répondre en synergie aux enjeux d'inondation et de qualité des milieux aquatiques, et également de cadre de vie-mobilité dès que possible.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAPI et du Contrat de Rivière, ou selon des besoins émergents.

**Dépendé en 2025**  
€ 500 000 € HT

**Envisageable pour 2026**  
€ 700 000 €



**Accompagnement des projets portés par d'autres maîtres d'ouvrages, en lien avec les milieux aquatiques**

Mise à profit de notre expertise sur des projets complexes et transversaux en matière de milieux aquatiques, inondations et cadre de vie.

L'EPAGE a contribué de façon très assidue aux avancées sur les projets de Voie Verte Huveaune (Métropole) et du Parc des Aygalades (EPAEM Euroméditerranée).

Cette contribution a notamment été réalisée au travers de la participation à l'ensemble des instances techniques de ces 2 projets et au jury pour le choix du groupement de maîtrise d'œuvre du parc des Aygalades.

Pour mémoire, le projet de réalisation du parc des Aygalades a été positionné dans le PAPI-phase 2 pour financement par l'Etat à hauteur de 27 M€.

Contribution également au Val'Tram, parmi d'autres.


Sollicitation pour appui, avis sur de nombreuses procédures et démarches.

Poursuite de l'accompagnement significatif d'HuCA à la conception et réalisation de ces démarches.

## Sujets dont les dépenses sont imputées en investissement et fonctionnement

## Orientations stratégiques 2024-2026

## Réalisé en 2025 : à retenir

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
Reçu en préfecture le 27/02/2026  
Publié le   
ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



### Etudes, Maîtrise d'œuvre et travaux GEMAPI, à partir de la phase AVP

Dans le cadre de la convention de délégation GEMAPI avec la Métropole AMP.

Poursuivre le portage de projets de restauration, de réduction du risque inondation en lien avec le cadre de vie.

Mettre en œuvre des aménagements qui répondent en synergie aux enjeux d'inondation et de qualité des milieux aquatiques, de cadre de vie-mobilité (conventions spécifiques sur les volets « hors GEMAPI »).

Concevoir et ajuster les projets en concertation avec le territoire et les nouveaux enjeux.

Identifier et engager de nouveaux projets.

Finalisation d'une dizaine d'AVP.

Finalisation du chantier sur le secteur Heckel à Marseille et du chantier Aubagne-Parc de l'Huveaune.

Lancement des chantiers sur Camp de Sarlier et Auriol

Poursuite des projets inscrits à notre feuille de route.

Gestion des sujets pollution et accompagnement poussée des travaux dans le cadre d'un dialogue avec les citoyens.

Organisation de la future gestion des sites.

 **Dépendé en 2025**  
**5.1 M €**

Finalisation des travaux sur Auriol et Camp de Sarlier

Lancement de nouvelles études (notamment de maîtrise d'œuvre) dans la continuité de notre feuille de route

Dépenses et recettes au titre de comptes de tiers dédiés.

 **Envisageable pour 2026**  
**1.6 M €**



### Suivis-entretien-évaluation de nos aménagements GEMAPI et « vie des aménagements »

Mener un entretien coordonné avec les acteurs concernés de nos aménagements GEMAPI, afin que celui-ci soit adapté aux usages du lieu ainsi qu'au changement climatique.

Valoriser les aménagements et retours d'expérience dans le cadre de nos actions ISEF et communication.

Et aussi :

- Renforcer l'acceptabilité et la qualité des projets d'aménagement des cours d'eau par une présence humaine dédiée sur les sites les plus sensibles.
- Structurer un appui transversal aux équipes projets, complémentaire aux compétences techniques, centré sur la concertation, la médiation, la pédagogie et la sensibilisation des usagers.
- Sécuriser les phases de travaux et de post-travaux par une gestion proactive des relations avec les riverains, usagers, collectivités et partenaires.
- Péreniser la présence dans l'équipe HuCA d'un chargé de mission dédié, garant du dialogue territorial, du suivi des bonnes pratiques et de la prévention des conflits sur le terrain.
- Mettre en place des partenariats, des animations sur le terrain, des équipements participatifs, incitant à un usage respectueux, conscient et convivial des sites aménagés par HuCA.

Finalisation du suivi du parc de la confluence à Auriol : végétation et habitats, social, biologique, physicochimique etc. Suivi et entretien de 40 sites de génie écologique.

Poursuite des dispositifs de suivi-évaluation sur Aubagne-Parc de l'Huveaune et sur Heckel.

Déploiement d'un panel d'actions relatives à la vie des aménagements à l'appui du chantier d'Aubagne (plantations participatives, dialogue avec les riverains, panneaux d'information, fresques céramiques collectives etc.) et à l'appui de la livraison d'Heckel (visites, réflexion sur la mise en place d'ombrières en canne de Provence...)

Mise en place des modalités d'entretien, d'usages des sites, en lien avec la Métropole et les communes.

 **Dépendé en 2025**  
**20 000 €**

Poursuites de la mise en œuvre des orientations et des actions menées en 2025.

Priorité donnée sur les sites d'Aubagne et d'Heckel-Marseille (mise en œuvre de divers partenariats, finalisation des fresques céramiques à Aubagne, mise en œuvre d'ombrières à Heckel etc.)

À développer dans le cadre de la formalisation précise de la feuille de route 2026.

 **Envisageable pour 2026**  
**100 000 €**





**Réduction de vulnérabilité inondation : diagnostics et accompagnements travaux**

Déployer le dispositif « Inond'action », à l'appui d'une communication claire, en le positionnant comme un complément aux travaux de réduction des débordements des cours d'eau et comme responsabilité de chacun.

Positionner clairement « Inond'Action » dans la stratégie « culture du risque » et y démontrer son importance dans la gestion des contrastes entre inondations et sécheresses.

Poursuite de la réalisation des diagnostics auprès des particuliers, des entreprises et des communes.

Déploiement de la communication pour mobiliser les bénéficiaires : campagne de 25.000 courriers fin 2025

En 2025 :

- 6 logements collectifs
- 213 logements individuels
- 75 entreprises
- 45 bâtiments publics.

9 accompagnement travaux (8 particuliers + 1 entreprise)  
 Intégration de l'aléa ruissellement aux conditions d'éligibilité au dispositif.  
 Publipostage massif auprès des propriétaires de logements.

 **Dépensé en 2025**  
 300 000 €

 **Envisageable pour 2026**  
 300 000 €



**Dispositifs expérimentaux de piégeage de déchets en cours d'eau**

Cf. Orientations du « plan déchets » .

Accompagner l'expérimentation de ces dispositifs par de la pédagogie.

Il s'agit du volet investissement de la mise en œuvre du « Plan déchets ». Poursuite de la mise en œuvre du marché conception-réalisation-expérimentation-suivi avec Pollustock.

Suivi et entretien du filet à la Ciotat :

12 m3 de déchets interceptés avant la mer, avec une caractérisation réalisée !

Suivi et entretien du filet sur le Fauge :

4 m3 de déchets interceptés avant la mer, avec une caractérisation réalisée !  
 Installation d'un filet sur le Merlançon d'Aubagne.

 **Dépensé en 2025**  
 115 000 €

Poursuite de l'installation de dispositifs : à Aubagne, Jarret, Aygalades.

Déploiement d'un partenariat avec la Ciotat pour installation de nouveaux dispositifs.

Exploitation et suivi de l'expérimentation des filet déchets à la Ciotat et à Aubagne.

Co-financé par l'Agence de l'eau et par CITEO.

 **Envisageable pour 2026**  
 100 000 €

### IV.3 Remboursement de la dette en 2026

La dette de l'EPAGE au 01/01/2026 s'élève à **487 534 € (+ 1,7 M€ MAMP) soit 2 187 534 €.**

Dans le cadre du Budget 2026, la somme de **36 575€** sera consacrée au remboursement de la dette, dont 13 880 € pour les intérêts et 22 695 € pour le capital. Sous réserve de l'actualisation des taux variables.

Par ailleurs, comme évoqué précédemment, l'avance exceptionnelle de la Métropole (1,7 millions d'€) est à noter. Son remboursement est à prévoir en 2026.

### IV.4 Recettes pour 2026

#### IV.4.1 Subventions

Comme déjà évoqué, les dispositifs contractuels de **Contrat de Baie et de PAPI** sont associés à l'attribution de subventions.

Outre quelques subventions attribuées dans le cadre des Contrats de Rivière (de transition) et de PAPI phase 1 encore en cours, les dispositifs de Contrat de Baie et de PAPI-phase 2 nous permettent de pouvoir inscrire à notre BP2026 un certain nombre de subventions.

A noter qu'au titre du Contrat de baie, à ce jour, environ 40 % de subventions sont prévues pour les 31 115 000 € d'actions prévues par HuCA. Les plans de financement doivent encore être stabilisés. Pour le PAPI, c'est une moyenne de 76% de subventions attendues sur les 17 093 100 € d'actions prévues par HuCA.

L'EPAGE perçoit également des subventions de la part du **Département des Bouches-du-Rhône, de la Région Sud, et par le biais du Fonds Vert (État)**, mais comme évoqué en première partie, des incertitudes existent à leur sujet. **L'élaboration du Budget Primitif sera faite selon les principes de sincérité et selon les attributions de subventions formalisées.**



Visite secteur Heckel – ANEB – 1<sup>er</sup> octobre 2025



Commission ressource en eau – 6 février 2025

#### IV.4.2 Contribution des membres au titre de l'année 2026

La contribution des membres de l'EPAGE pour l'année 2026 sera établie précisément dans le cadre du Budget Primitif. Pour mémoire, les statuts définissent un **plafond de 10 000 €** pour la contribution statutaire de la CA Provence Verte.

La contribution de la Métropole sera ajustée sur la base de **l'enveloppe définie** en concertation avec celle-ci (4,4 M€ (+ ou – 200k€)) afin d'être en cohérence avec les autres dépenses de taxe GEMAPI effectuées en faveur des autres Syndicats et Directions Métropolitaines. La contribution proposée sera celle associée à la mise en œuvre de **la feuille de route 2026** projetée et à **l'autofinancement résiduel** nécessaire suite aux négociations par l'EPAGE des plans de financement avec ses autres partenaires. La feuille de route projetée à ce jour par l'EPAGE sera ainsi ajustée au besoin.

A noter le besoin d'inscrire le remboursement de l'avance exceptionnelle de 1,7 M€.

Au-delà de la contribution statutaire, les montants de la contribution annuelle de la Métropole dans le cadre de la **convention de délégation** sera ajustée en fonction des versements déjà sollicités et des dépenses prévues, ceci au titre de la compétence GEMAPI, et en concertation avec la Métropole. À ce titre un avenant à la convention de délégation de compétence pourra être établi.

D'autres recettes seront perçues dans le cadre de **conventions de transfert de maîtrise d'ouvrage ou de quasi-régie** pour les volets assurés par HuCA hors cadre classique statutaire et délégation (exemples: autofinancement résiduel et TVA du volet "voirie, éclairage etc." du **projet Heckel à Marseille**). De même concernant la Ville **d'Aubagne** et le projet GEMAPI d'aménagement des berges de l'Huveaune dans le centre-ville et concernant le projet Auriolais le long des berges dans le secteur "Confluence".



# V. Focus sur les études et travaux pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations



# Notre philosophie en déploiement : de l'entretien à la revitalisation globale : allier qualité milieux et prévention des inondations




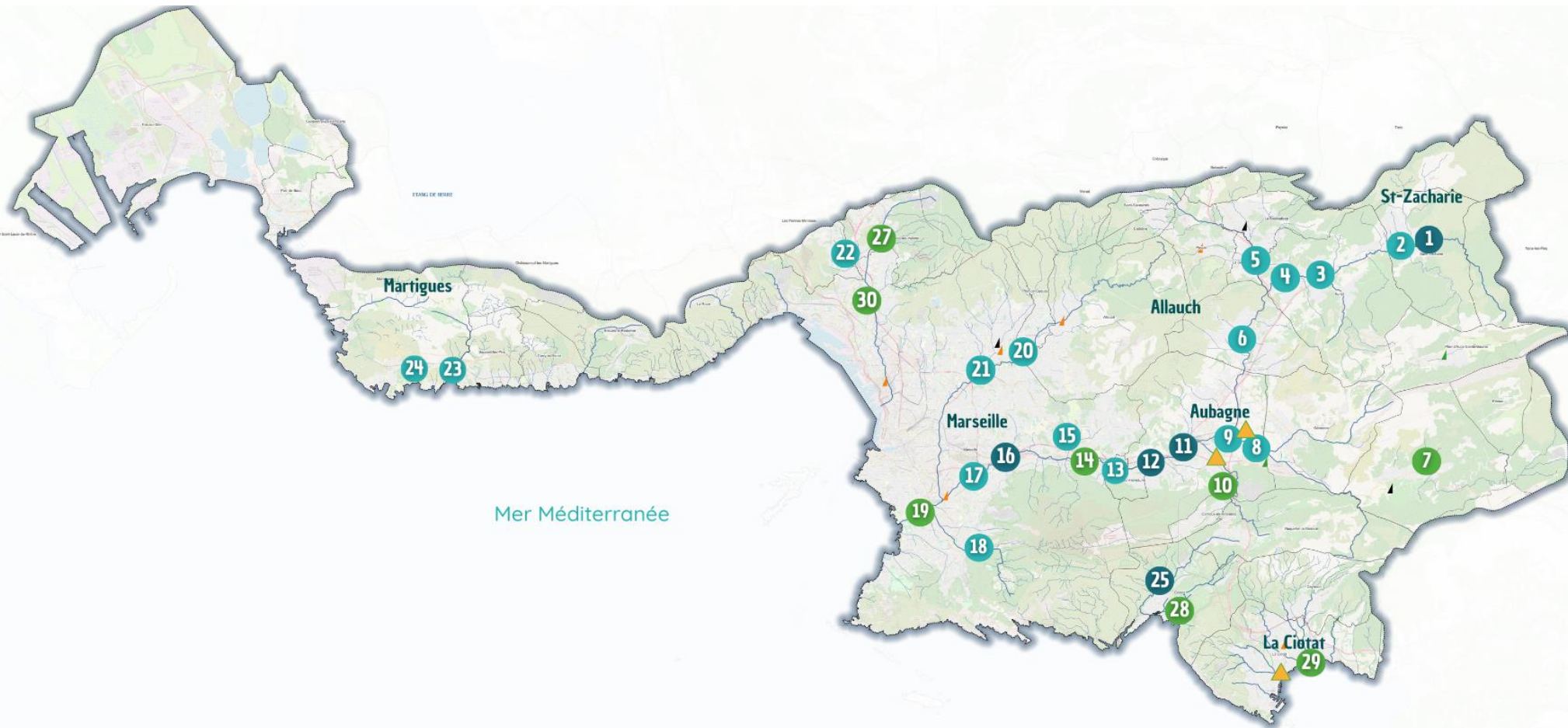
Gestion des milieux aquatiques



Prévention des inondations

# Des projets pour l'eau sur l'ensemble du territoire : les opérations portées par l'EPAGE HuCA - Présentation dans les tableaux ci-après

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
 Reçu en préfecture le 27/02/2026  
 Publié le   
 ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



- Programmé
- En cours
- Achevé

Projet inscrit au PAPI  
 Projet inscrit au contrat de Rivière,  
 Contrat de Baie ou Métropolitain  
 Dispositif de piégage des déchets



## Opération

## Avancement 2025

## Perspectives 2026

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Berser  
Levrault

1

### Restauration des berges de l'Huveaune à Saint Zacharie centre-ville

 900 ml 

Projet abandonné sur demande de la commune, qui souhaite seulement travailler sur la valorisation d'un cheminement et de jardins partagés

Pas de suite envisagée à court terme.

2

### Restauration des berges à l'aval du centre-ville à Saint Zacharie

 200 ml 

Réalisation d'une étude approfondie sur le secteur, afin de formaliser la préconisation de travaux, après discussions avec la commune et les riverains concernés.

Présentation des conclusions à la commune ainsi qu'aux riverains  
Décision sur les suites à donner

3

### Parc de la confluence à Auriol : Suivi/entretien et finalisation de l'aménagement des berges

 300 ml 

Recrutement d'une entreprise et réalisation des travaux sur un ensemble berge, voie verte et parking désimperméabilisé/paysager.  
Validation du budget de l'opération et de prise en charge globale par la Métropole à l'appui du plan de financement GEMAPI/budget général.

Finalisation des travaux  
Poursuite du suivi-évaluation du s secteur, et de la mise en place de panneaux pédagogiques et de communication.

4

### Découplage de l'Huveaune en aval de la traversée du centre-ville d'Auriol

 400 ml 

Rédaction de l'Avant-Projet sur le scénario retenu en Comité de Pilotage.

Finalisation des études d'avant-projet,  
Décision sur les suites à donner  
En fonction travail sur une mission de maîtrise d'oeuvre complète dans l'objectif de réaliser des travaux

5

### Travaux de réduction du risque inondation sur le Merlançon et le Grand pré à Peypin, La Bouilladisse et la Destrousse

 600 ml 

Réception des études d'AVP et arbitrages sur les suites à donner :  
COPIL Destrousse/Bouilladisse du 21/01/2025 : décision de poursuivre dans le cadre du PAPI.

Lancement de la mission de maîtrise d'oeuvre complète dans le cadre de l'avenant n°3 au PAPI

6

### Travaux de réduction du risque inondation sur l'Huveaune à Roquevaire - secteur Malena - Pont de l'Étoile

 800 ml 

Réception des études d'AVP et arbitrages sur les suites à donner :  
COPIL Roquevaire du 27/01/2025 : décision de poursuivre sur le secteur MALENA.

En attente du positionnement de la copropriété dans le cadre du contentieux qui l'oppose au promoteur

7

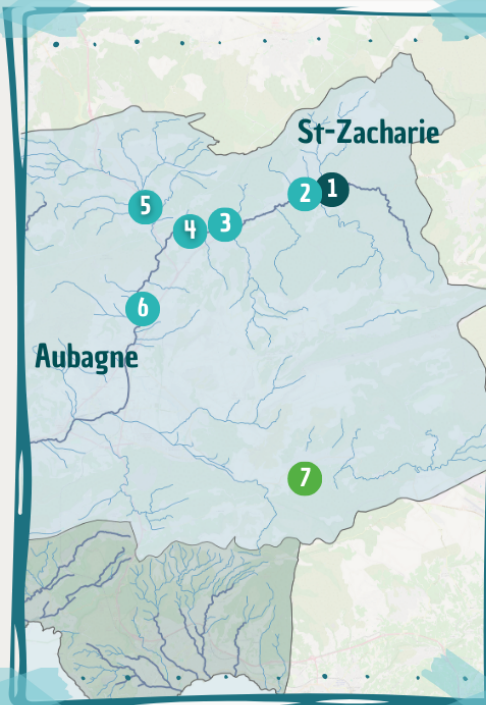
### Gestion du ruissellement à Cuges les Pins, au niveau du Vallon de Sainte-Madeleine

 Poljé de Cuges les Pins 

Pas de volonté en 2025 de la commune d'avancer sur ce sujet.

Lancement des études complémentaires sur le volet cours d'eau suite à sollicitation de la commune, qui souhaite avancer en 2026

## Tronçons



Linéaire-surface (ml)



Projet inscrit au PAPI



Projet inscrit au contrat de Rivière, Contrat de Baie ou Métropolitain

8

**Renaturation du Fauge-Maire, parc urbain et mobilité douce au cœur des parcs d'activité d'Aubagne et de Gémenos**1300 ml 

Finalisation des études d'avant-projet et des expertises naturalistes.  
Poursuite des négociations foncières avec l'ensemble des propriétaires.  
Projet fondamentalement GEMA (restauration) et mobilité (véhicules, cycles et piétons).

Lancement des études PRO  
Dossier réglementaire Loi sur l'Eau.  
Poursuite des négociations foncières avec l'ensemble des propriétaires.  
Travaux envisagés sur 2027 (si pas de nécessité de recourir à la DUP).

9

**Renaturation du Fauge et gestion "zéro tuyau" des eaux pluviales dans le cadre de la création du Parc d'activités de Camp de Sarlier à Aubagne**700 ml 

Recrutement des entreprises et engagement des travaux de renaturation du cours d'eau sur les parcelles non traitées et de gestion du pluvial sans tuyaux.

Finalisation des travaux.

10

**Aménagement GEMAPI sur le Merlançon de Roquefort**Sous BV du Merlançon 

Engagement de la réflexion et lancement des études sur le volet cours d'eau "aérien", intégrant notamment l'analyse du rôle du bassin de rétention existant et non entretenu.

11

**Restauration, valorisation de l'Huveaune et réduction de la vulnérabilité dans le Parc de la Botte à Aubagne**700 ml 

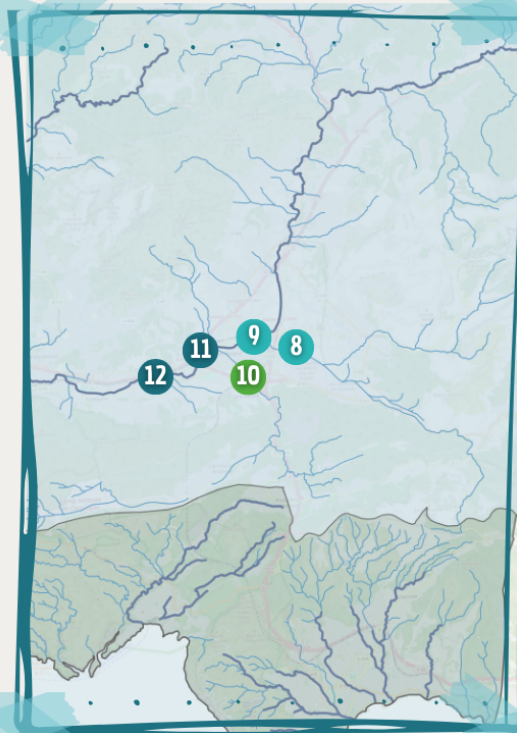
Finalisation des travaux, plantations, et entretien de la zone.  
Inauguration du site

Suivi du dialogue / aménagement à l'appui du coordinateur "vie des aménagements".  
Conventionnement avec la Ville d'Aubagne pour la gestion globale du site.

12

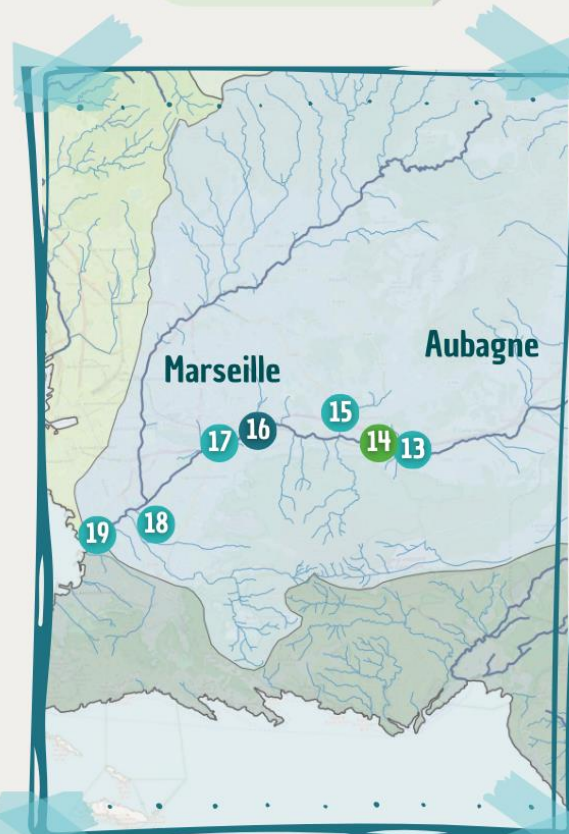
**Réduction du risque inondation par l'Huveaune entre Aubagne (Av. Barbaroux) et la Penne-sur-Huveaune**900 ml 

Fiabilisation des études d'Avant-Projet, d'ACB-AMC  
Décision d'abandon de l'opération au regard de l'absence de volonté des riverains, de la complexité technique dans la mise en oeuvre des travaux mais aussi des doutes sur la "rentabilité" (ACB) de l'opération

**Tronçons** Linéaire-surface (ml) Projet inscrit au PAPI Projet inscrit au contrat de Rivière, Contrat de Baie ou Métropolitain

## Tronçons

13	<p><b>Découverte de l'Huveaune au niveau du parking du centre-ville à La Penne / Huveaune</b></p> <p> 700 ml </p>	<p>Rédaction de l'AVP sur le scénario retenu. Discussion avec la ville de Marseille sur la question de la solidarité amont-aval</p>	<p>Décision sur les suites à donner</p>
14	<p><b>Aménagement d'une zone d'expansion de crue sur le secteur St Menet-St Marcel à Marseille</b></p> <p> 4000 ml  </p>	<p>Présentation des études de faisabilité</p>	<p>À définir en fonction de la feuille de route Travail intéressant à préciser sur le secteur PROCIDA</p>
15	<p><b>Aménagement GEMAPI sur la Gaderonne à Marseille</b></p> <p> Sous BV de la Gaderonne </p>	<p>Réalisation des études de diagnostic. Elaboration du schéma directeur GEMAPI.</p>	<p>Restitution du schéma directeur Décision sur les suites à donner Animation de la démarche territoriale</p>
16	<p><b>Travaux de réduction de la vulnérabilité, de restauration et de la valorisation de l'Huveaune dans le secteur amont du Pont Heckel à Marseille</b></p> <p> 1,2 kml  </p>	<p>Finalisation des travaux Ouverture du site en août 2025 Discussion avec la Métropole et la ville de Marseille pour la gestion du site Mise en œuvre de marchés d'entretien et de nettoyage (conv. Quasi-régie) Inauguration</p>	<p>Mise en œuvre de la vie du site et de son entretien (partenariats pour occupation du site, plantations complémentaires, etc.)</p>
17	<p><b>Réduction du risque inondation par l'Huveaune à Marseille - secteur Parc du vieux moulin - cité de la Gardanne</b></p> <p> 900 ml  </p>	<p>Réception des études d'avant projet finales Décision d'inscrire des études complémentaires dans le deuxième temps de vie du PAPI</p>	<p>Lancement des études complémentaires inscrites dans le PAPI</p>
18	<p><b>Aménagement GEMAPI sur la Gouffone à Marseille</b></p> <p> Sous BV de la Gouffone </p>	<p>Élaboration et présentation du schéma directeur GEMAPI.</p>	<p>Mise en œuvre du schéma directeur et animation de la démarche territoriale</p>
19	<p><b>Etude sur le tronçon Pugette-mer dans la perspective d'un retour de l'Huveaune dans son lit</b></p> <p> 2,6 kml</p>	<p>Poursuite des réflexions engagées en 2022.</p>	<p>Lancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un état des lieux de l'ensemble des problématiques et des thématiques, ainsi que pour la mise en place d'une concertation adaptée.</p>



Linéaire-surface (ml)



Projet inscrit au PAPI



Projet inscrit au contrat de Rivière, Contrat de Baie ou Métropolitain

## Tronçons

20

**Réduction du risque inondation lié au Jarret dans le quartier Stanquin à Plan de Cuques et Marseille**

 550 ml (Plan de Cuques) 

Finalisation des études de maîtrise d'œuvre (AVP et ACB/AMC).  
Décision d'intégration des travaux à Plan de Cuques-Marseille amont dans le PAPI lors du COPIl (28/01/2025).

Lancement d'une mission de MOE complète

21

**Renaturation du Jarret et désimperméabilisation de ses abords à Marseille, Frais Vallon - La Rose**

 1700 ml 

Intégration d'une partie des travaux dans le PAPI (confluence Grave-Jarret) suite à la décision du COPIl du 31/01.  
Nouvelle concertation avec la commune et la population.

Rédaction de l'AVP sur le scénario retenu.

22

**Aménagement GEMAPI sur les Cadenaux sur les Pennes-Mirabeaux**

 Sous BV des Cadenaux 

Mise en œuvre des actions prévues dans le schéma directeur.

Mise en œuvre des actions prévues dans le schéma directeur.

23

**Étude du fonctionnement hydrologique et sédimentaire de la roselière de Boumandariel à Martigues**

 A l'échelle du BV drainant de la zone humide 

Réalisation des premières études sur le fonctionnement de la zone humide

Finalisation de l'étude visant à comprendre le fonctionnement hydrologique et hydromorphologique du Grand Vallat, évaluer le potentiel phyto-épuration de la roselière et sa ripisylve, établir un plan de restauration de la zone humide.

24

**Réduction de l'aléa inondation par ruissellement au droit du quartier des Bastides sur la commune de Martigues**

 1600 ml 

Intégration d'une partie des travaux dans le PAPI (COTEC du 30/01/2025).  
Rédaction de l'AVP sur le scénario retenu.  
Nouvelle concertation avec la commune et la population.

Finalisation de l'AVP sur le scénario retenu.

25

**Aménagements visant à réduire le risque inondation dans le secteur Braye-Mussuguet à Cassis**

 Sous BV des Brayes 

Élaboration du schéma directeur GEMAPI.

Décision sur les suites à donner

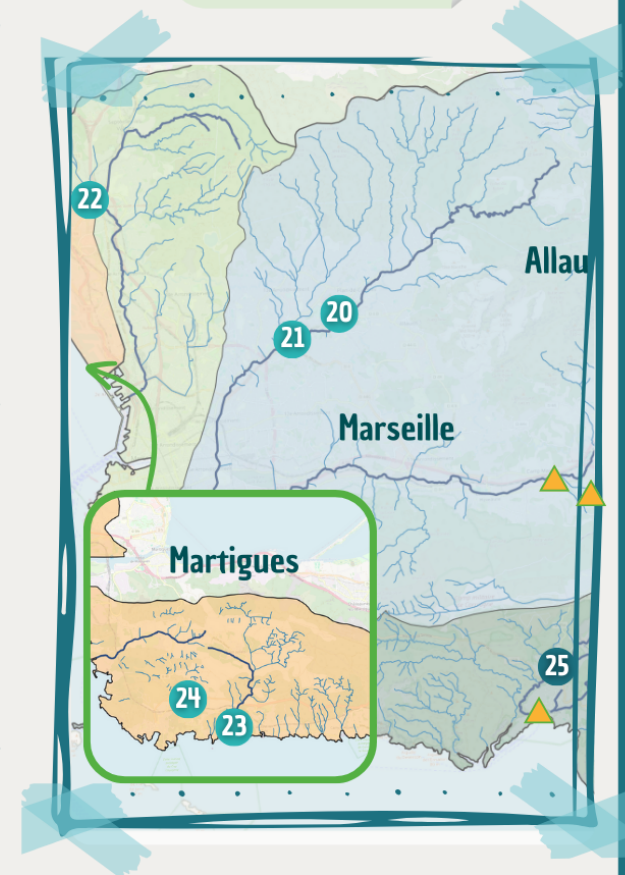
26

**Dispositifs expérimentaux de piégeage de déchets : 3 sites pilotes**

 Opération ponctuelle 

Gestion et suivi du dispositif sur le site de la Ciotat et du Fauge

Poursuite de la pose des filets (Merlançon, Jarret, Aygalades...), gestion et suivi du dispositif sur les sites équipés.



 Linéaire-surface (ml)

 Projet inscrit au PAPI

 Projet inscrit au contrat de Rivière, Contrat de Baie ou Métropolitain

 Dispositif de piégeage des déchets

27

**Etude ZEC complémentaire :  
secteur Caravelle/vallon du  
Maire**

400 ml (Septème les vallons)

Intégration de la fiche action dans le PAPI  
(avenant n°3)Travail sur le cahier des charges et  
lancement de la mission de maîtrise  
d'oeuvre  
Traitement du volet hydraulique mais aussi  
qualité

28

**Aménagement GEMAPI sur la  
Rostagne à Cassis**

BV de la Rostagne

Sollicitation officielle de la commune sur  
la nécessité de trouver des solutions de  
maîtrise de l'aléa inondationRédaction du cahier des charges avec les  
partenaires  
Lancement d'un schéma directeur

29

**Aménagement GEMAPI sur la  
commune de la Ciotat**Sollicitation officielle de la commune  
sur la nécessité de trouver des  
solutions de maîtrise de l'aléa  
inondationRédaction du cahier des charges avec  
les partenaires  
Lancement d'un schéma directeur

30

**Étude sur le transport  
sédimentaire sur le bassin  
versant des Aygalades**

Rédaction du cahier des charges

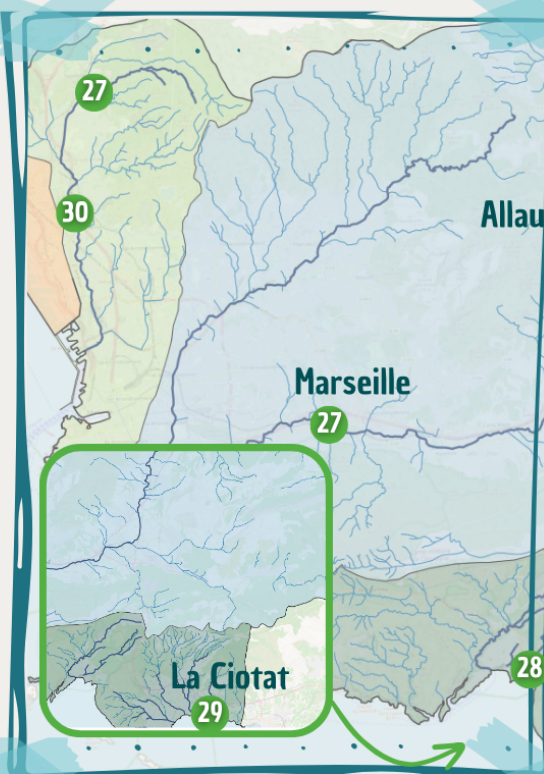
Lancement de cette étude stratégique

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Berser  
Levrault**Tronçons**

Linéaire-surface (ml)



Projet inscrit au PAPI

Projet inscrit au contrat de Rivière, Contrat  
de Baie ou Métropolitain

Dispositif de piégage des déchets

# Quelques images de temps forts organisés par l'EPAGE HuCA en 2025 :

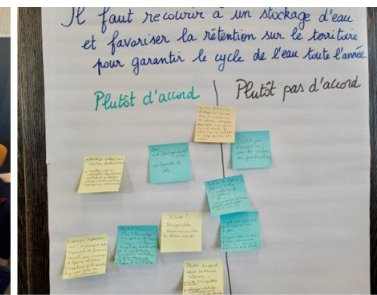
Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

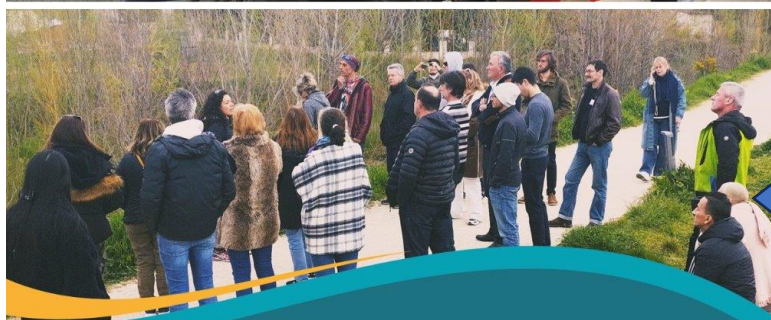
Agir ensemble  
POUR NOS BASSINS VERSANTS



Comité de pilotage PAPI, avril 2025



Ateliers organisés lors de la commission ressource en eau et qualité des eaux, ressources, déchets – 06 février 2025



Présentation et visites organisées dans le cadre du Panel citoyen, pour la concertation grand public du PTGE – mars 2025

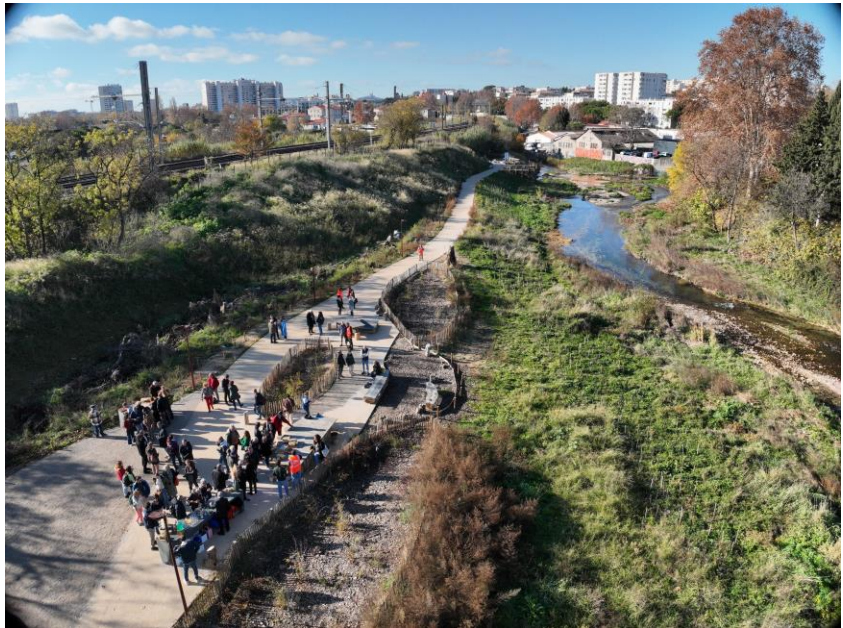
# Quelques images de temps forts organisés par l'EPAGE HuCA en 2025 :

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
 Reçu en préfecture le 27/02/2026  
 Publié le  
 ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Organisation de la 10<sup>ème</sup> édition de Rivières Propres, du 01/10 au 16/11/2025



Inauguration du parc de l'Huveaune en centre-ville d'Aubagne le 25 octobre 2025, 10 ans après la signature du 1<sup>er</sup> Contrat de Rivière



*Inauguration de la promenade de l’Huveaune à Marseille  
secteur Heckel – le 8 décembre 2025*



**MARSEILLE. Les berges  
de l’Huveaune  
réaménagées**

Après une restauration écologique à Aubagne, il est désormais possible de se balader le long de la rivière dans le quartier de la Pomme (11<sup>e</sup>). Le chantier de renaturation de l’Huveaune terminé au bout de trois ans, ce nouvel espace a été inauguré ce lundi 8 décembre. Sur une longueur d’un kilomètre, les berges ont été replantées d’arbres, le lit de la rivière élargi pour permettre un nouvel accès au public, mais aussi éviter les inondations. Un nouvel appel à projet a été lancé par l’Établissement public d’aménagement et de gestion des eaux (Epage) HuCA, sur les bassins-versants Huveaune-Côtiers-Aygalades. **M.R. PHOTO DR**



# Quelques images des contributions de l'EPAGE HuCA en 2025 :

Au-delà des missions qu'il réalise, l'EPAGE HuCA est régulièrement sollicité pour partager son **retour d'expérience** sur différents thèmes, exercice auquel il se prête volontiers. Il participe également à **plusieurs réseaux professionnels**, dont le Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques et l'ARNEB (Association Nationale des Elus de Bassin).

Quelques exemples !



Témoignage sur notre Plan Déchets et nos actions-phares avec l'ARBE

Présentation de nos actions sur la qualité des eaux au GRAINE PACA



Présentation des actions menées en faveur de la mer et des milieux aquatiques lors du congrès international de l'IME (institut méditerranéen de l'eau)



Stand au Delta Festival pour sensibiliser sur les enjeux de l'eau et pitch sur les filets déchets sur "la scène des possibles"



Présentation de la problématique des déchets abandonnés dans les milieux aquatiques auprès du "tour de France de la consigne" visant à la mise en œuvre de solutions de réduction à la source des déchets



Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
 Reçu en préfecture le 27/02/2026  
 Publié le  
 ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

# Quelques images des contributions de l'EPAGE HuCA en 2025 (suite) :

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



Contribution à l'organisation et participation au congrès national de l'ANEB, ainsi qu'à la conférence "des rivières à la mer" de Capital Bleu. Plusieurs interventions sur divers sujets : organisation territoriale, ressource en eau, culture du risque inondation, restauration et cadre de vie, déchets etc.

**Nos actions « cœur de métier »**  
comme contributions en faveur de l'eau sur la terre, et bénéfiques pour la mer

**Notre lutte contre les déchets dans les cours d'eau, pour agir sur tous les fronts**

**Plan déchets HuCA :**

- Curatif / sensibilisation
- Réduction à la source
- Coordination

**LE JARRET** - Contribuons à la mer

**LE HUVEAUNE** - Contribuons à la mer


# ANNEXES

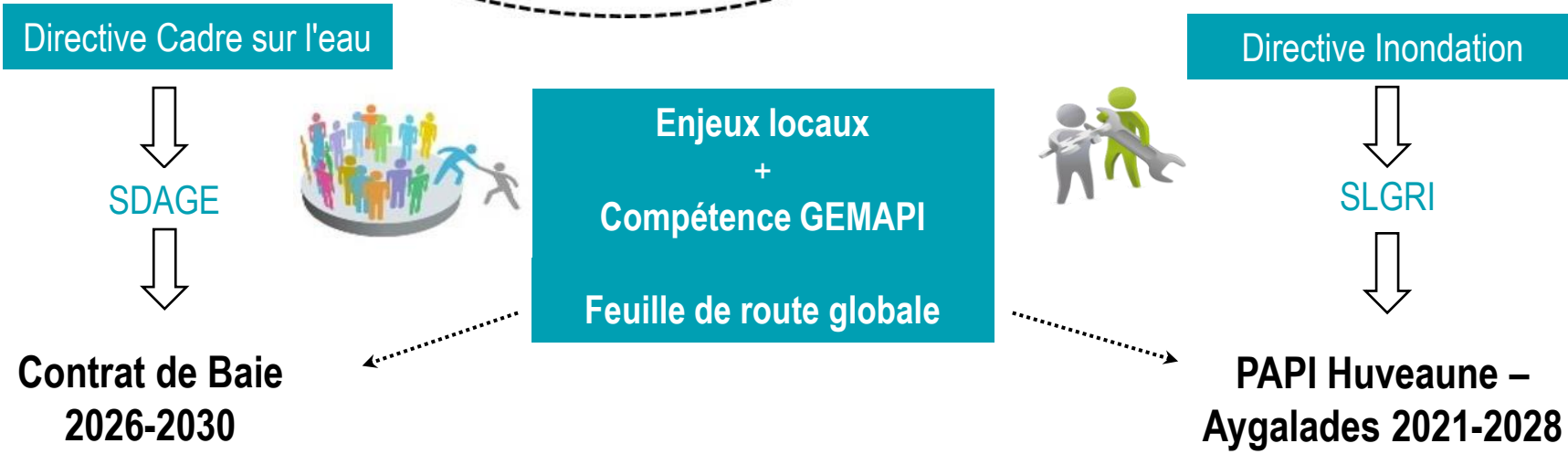
## PRECISIONS APPORTEES A L'OCCASION DU VOTE DU BP2026

### A1. Dispositifs contractuels : Contrat de rivière et PAPI



# Des outils au service d'une gestion intégrée et concertée

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
 Reçu en préfecture le 27/02/2026  
 Publié le   
 ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



Mais aussi ...

En lien avec d'autres démarches : Contrat Métropolitain (petit cycle), démarches de planification d'urbanismes, besoins locaux, etc.



# La stratégie par bassin versant et la programmation pluriannuelle

En 2025, le portage des dispositifs de programmation (GEMAPI et autre) à l'échelle du bassin versant a été poursuivi, et notamment concernant les 2 outils contractuels pour lesquels l'EPAGE est engagé en tant que porteur en partenariat avec la Métropole AMP : le Contrat de Baie, seconde vague, des rivières à la mer et le PAPI HuCA.

Le Contrat de Baie concerne les bassins versants HuCA, ainsi que les Baies Métropolitaines qui en sont les exutoires.

Ces missions de « portage » sont assurées par l'EPAGE sur la partie « terrestre » : animation de rencontres et fédération des acteurs, portage des procédures institutionnelles, co-construction et suivi des programmes d'action, etc.

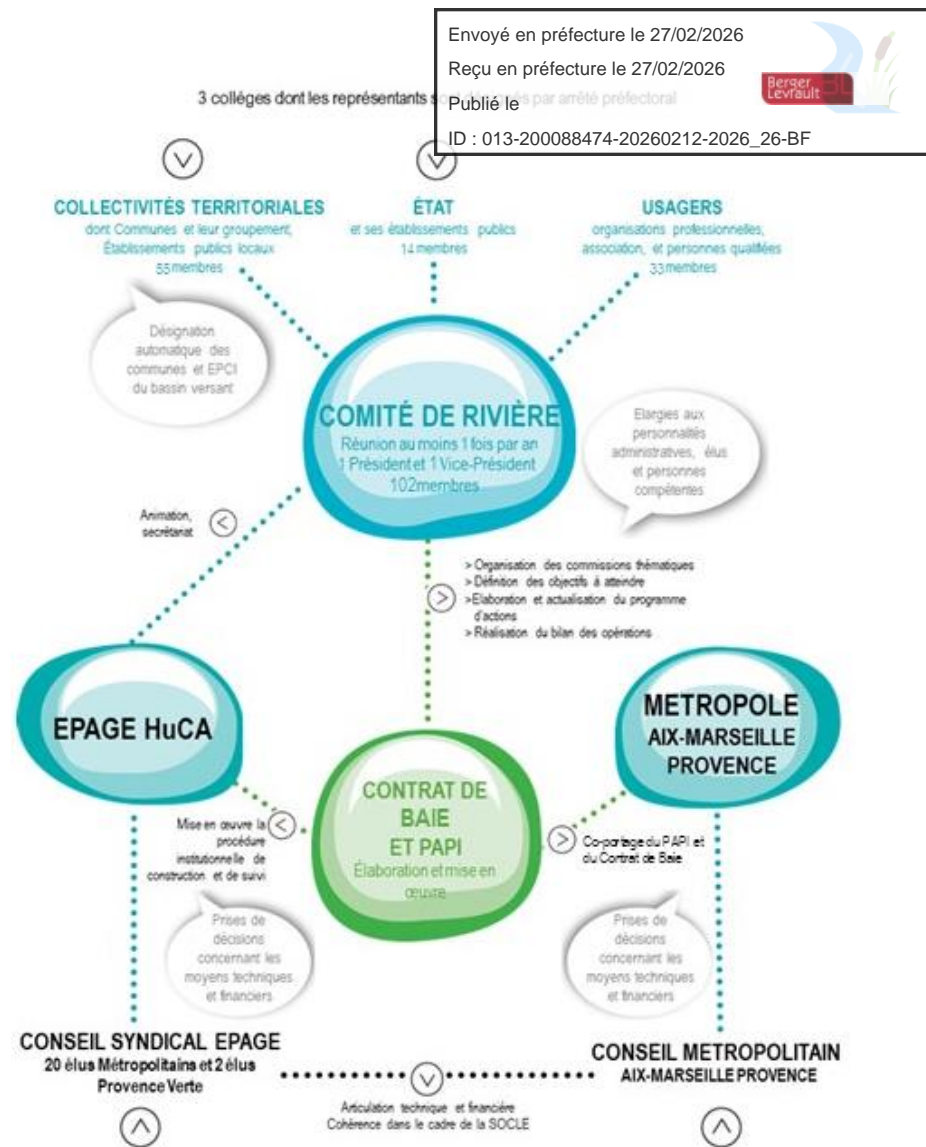
Contrats de milieu et PAPI (programme d'actions pour la prévention des inondations) sont les outils mis en œuvre sur le bassin versant pour répondre aux Directives Européennes Milieux (DCE) et Inondations (DI).

Le portage de ces deux démarches permet de constituer la politique d'intervention de l'EPAGE, à mettre en cohérence avec la feuille de route GEMAPI de la Métropole Aix-Marseille-Provence et de Provence Verte. Des priorisations sont effectuées sur la base des financements envisageables et confirmés, à l'appui du Budget Primitif de l'EPAGE et de ses membres.

Ces démarches sont des « facilitatrices de projet », permettant l'obtention d'aides spécifiques allouées aux actions qui sont inscrites à leur programme et des outils de concertation pour une gestion globale et efficace des cours d'eau.

Le Comité de Rivière (schéma ci-contre), en complément du Comité de Baie est l'assemblée représentant l'ensemble des acteurs de l'eau à l'échelle du territoire, en charge du suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre du contrat de Baie et du PAPI.

Ces démarches couvrent l'ensemble du périmètre HuCA.



Le Comité de Rivière est décliné en commissions thématiques permettant de traiter des enjeux du contrat de baie et du PAPI, en travaillant sur des volets spécifiques avec l'ensemble des acteurs concernés. Huit commissions thématiques sont constituées **actuellement**.

# Contrat de Baie seconde vague, des rivières à la mer

Entre 2015 et 2024, deux démarches parallèles ont structuré la dynamique territoriale sur les enjeux de l'eau, de la terre à la mer :

- le Contrat de Baie de la Métropole Marseillaise (porté par la Métropole AMP),
- le Contrat de Rivière du Bassin Versant de l'Huveaune (porté par l'EPAGE HuCA, alors Syndicat Intercommunal de l'Huveaune).

Aujourd'hui, les suites de ces deux démarches territoriales ont pu être regroupées au sein d'un contrat unique portant sur les bassins-versants littoraux métropolitain : le Contrat de baie, 2<sup>e</sup> vague « Des rivières à la mer ». Il est animé par l'EPAGE HuCA et la Métropole AMP.

Son programme d'actions s'articule autour de **5 enjeux** :

- Améliorer la qualité des eaux et réduire les pollutions ;
- Préserver et restaurer les milieux marins ;
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques continentaux en lien avec le risque inondation ;
- Gérer durablement la ressource en eau ;
- Organiser la gouvernance, aider à la décision et sensibiliser.

Il permet de répondre aux **objectifs réglementaires** de la Directive Cadre sur l'Eau et aux **enjeux locaux**, tout en garantissant l'obtention d'**aides financières**.

Le projet définitif du Contrat de baie, a reçu un avis favorable du Comité de bassin en juin 2025 et de la commission des aides de l'Agence de l'Eau du Bassin Rhône Méditerranée Corse le 17 décembre 2025.

Le programme d'actions sera déployé sur cinq ans et fera l'objet d'un bilan à mi-parcours en 2028.

## Bilan 2025

- arrivée d'une **nouvelle chargée de mission** bassin versant (janvier 2025)
- animation de **commissions** et rencontres thématiques et géographiques, ainsi que de **réunions bilatérales**.
- **finalisation du programme d'actions** du Contrat de Baie, concertation avec la Métropole AMP et les financeurs, et présentation au Comité d'Agrément du bassin RMC en juin 2025.
- présentation **en commission des aides** de l'Agence de l'eau le 17 décembre 2025.
- contribution à l'organisation et à l'animation d'un **Comité de Baie** conjointement avec la Métropole AMP.
- **actualisation de l'arrêté Comité de Rivière**, en lien avec la mise à jour de l'arrêté Comité de Baie, instance de gouvernance couvrant l'ensemble des actions menées sur le territoire HuCA.

## Bilan financier - chiffres clefs

Contrat de Baie 2026-2030 :  
175M€

Maitrise d'ouvrage HuCA :  
32 actions, 31M€

9M€ d'aide de l'Agence de l'eau

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Berser  
Levrault

- Organisation de la signature du Contrat de Baie par les porteurs de projet et les financeurs au printemps 2026 (après les élections).
- Communication sur la démarche et les actions inscrites.
- Suivi de la mise en œuvre des actions, dans le cadre de commissions thématiques et géographiques.
- Lancement des actions à maîtrise d'ouvrage EPAGE.



Ateliers organisés dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Baie sur les thématiques « qualité des eaux, ressources et déchets », le 6 février 2025



Le **Plan d'Actions de Prévention des Inondations** est une démarche **co-portée par l'EPAGE et la Métropole Aix-Marseille-Provence** à l'échelle du périmètre HuCA (avenant 3). Celui-ci permet notamment de planifier des actions d'une ambition à la hauteur des enjeux du territoire et d'en voir la mise en œuvre co-financée par le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs. Celui-ci a reçu un avis favorable du **Comité d'Agrément de Bassin le 9 octobre 2020 et de la Commission Mixte Inondation le 9 décembre 2020. Il a été signé par l'ensemble des parties le 29 juin 2021. 2 avenants modificatifs**, intégrant notamment de nouvelles actions ont été également élaborés et signés en 2022 et 2023,

Articulées avec l'ensemble des enjeux du contrat de rivière, les actions du PAPI visent à répondre aux axes stratégiques suivants :

- A : Améliorer la gestion des **inondations fréquentes** (premiers débordements, ruissellement) ;
- B : Renforcer l'**acculturation** des populations au risque inondation ;
- C : Harmoniser et développer les systèmes de **surveillance**, tout en assurant la coordination de **gestion de crise** ;
- D : **Aménager durablement** et en « transversalité GEMAPI » le lit mineur et le lit majeur des rivières ;
- E : **Réduire la vulnérabilité** des enjeux existants en zone inondable ;
- F : Promouvoir la **gestion concertée et coordonnée** entre les acteurs du risque inondation.

En 2024, un bilan à mi-parcours de ce PAPI a été engagé comme initialement prévu, afin de mettre à jour son programme sur une seconde phase, de 2026 à 2028.

## Bilan 2025

- recrutement d'une **chargée de mission** bassin versant / animatrice du PAPI
- animation des **groupes de travail thématiques** pour la mise en œuvre et le suivi des actions
- finalisation du programme d'actions du PAPI, incluant l'organisation de comités de suivi technique et de comités de pilotage.
- dépôt du PAPI phase 2 auprès des services de l'État en juillet 2025 pour instruction (évaluation environnementale, consultation du public), et animation de sa mise en œuvre en parallèle
- poursuite des actions engagées et lancement de nouvelles opérations.

## Perspectives 2026

- poursuite de l'instruction du dossier par les services de l'État
- passage en Comité d'Agrément du bassin RMC le 10 avril
- lancement anticipé des actions à maîtrise d'ouvrage HuCA afin de répondre aux objectifs fixés dans notre feuille de route
- poursuite du pilotage du PAPI et animation des groupes de travail pour le suivi des actions.

## Bilan financier - chiffres clefs 2021-2028

### Global :

109 actions et sous-actions  
58M€  
(dont 31M€ Aménagement du parc des Aygalades – Euromed)  
25,3M€ de FPRNM

### Maitrise d'ouvrage EPAGE HuCA :

58 actions et sous-actions  
17M€  
8M€ de FPRNM

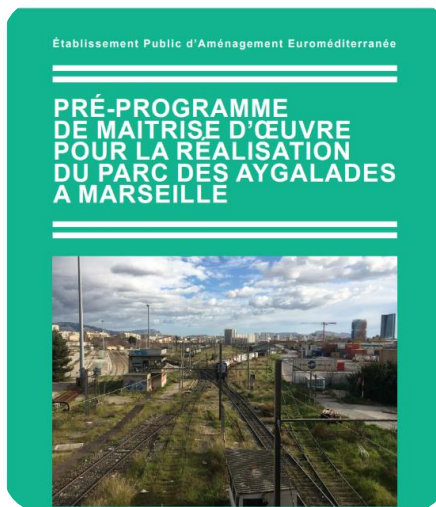
# Eau et aménagements – valorisation

Outre les **missions techniques** répondant à la GEMAPI, l'EPAGE soutient et développe depuis 2012 les **actions de valorisation du cours d'eau** et l'articulation avec les documents d'urbanisme. Il s'implique ainsi :

- en formalisant son **avis sur les documents d'urbanisme** afin d'assurer une meilleure prise en compte des cours d'eau dans l'aménagement du territoire, à un niveau global ou local : SCOT métropolitain, PLU(i), avis sur les permis de construire, etc.
- en intégrant un volet **valorisation du cadre de vie**, aménagement et mobilité dans tout projet de renaturation du cours d'eau, en partenariat avec les communes et la Métropole,
- en s'investissant dans les démarches visant à la **réappropriation du cours d'eau** par les habitants du territoire, notamment la voie verte Huveaune dont il est porteur du volet GEMAPI
- En participant aux réflexions sur les projets structurants de type Valtram, avis sur permis de construire, etc.



Biodiv'Tour parc de la confluence à Auriol



Projet Euroméditerranée



Illustration de la future voie verte, SOLEAM et MAMP

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Berser  
Levrault

## Contributions en cours, notamment :

- suivi technique du projet de **voie verte** (contribution AVP, lien avec Heckel etc.), Cotech, COPIL, etc.
- suivi du dossier de **Parc des Aygaldes** (conseil, avis, participation au jury, Cotech et COPIL, visite de site, etc.)
- **ValTram** : contribution à l'établissement des mesures de compensation
- **retour d'expériences** et présentations de projets mis en œuvre par l'EPAGE HuCA (Biodiv'Tour proposé par l'ARBE aux collectivités)
- accompagnement de **démarches diverses** (Symbiose vallée notamment)



Visite de chantier secteur Heckel

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

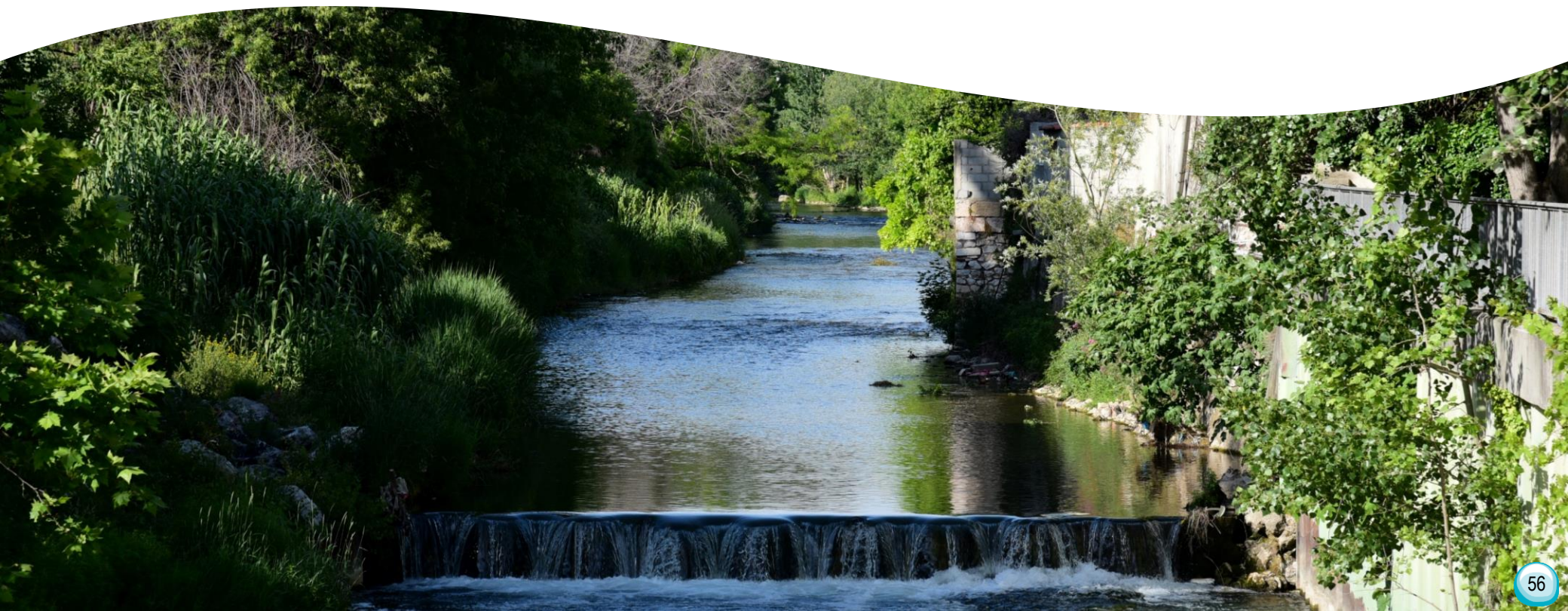
Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

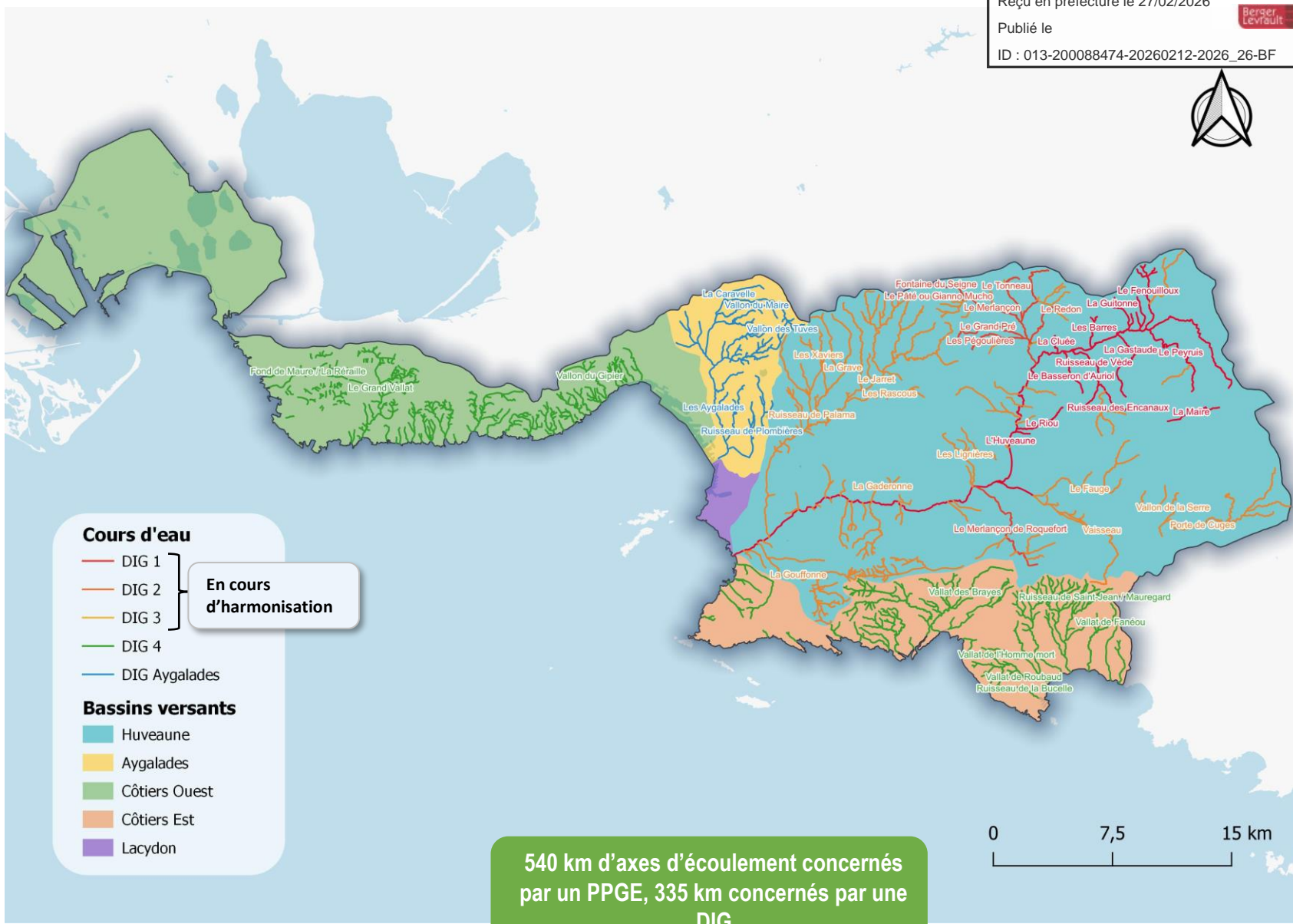


## A.2 Gestion des cours d'eau et prévention des inondations - entretien



# Répartition des plans pluriannuels de gestion et d'entretien des cours d'eau

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
Reçu en préfecture le 27/02/2026  
Publié le  
ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



## Cours d'eau

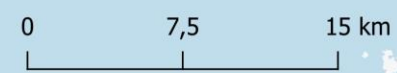
- DIG 1
- DIG 2
- DIG 3
- DIG 4
- DIG Aygalades

En cours d'harmonisation

## Bassins versants

- Huveaune
- Aygalades
- Côtiers Ouest
- Côtiers Est
- Lacydon

540 km d'axes d'écoulement concernés par un PPGE, 335 km concernés par une DIG



# Gestion des cours d'eau : la réalisation de Programme Pluriannuel de gestion d'entretien des cours d'eau et de DIG

En 2025 l'EPAGE HuCA déploie ses **programmes pluriannuels de gestion et d'entretien (PPGE)** dans le cadre de l'intérêt général via 5 **déclarations d'intérêt général (DIG)**

Nom	Périmètre	Arrêté (DIG valables 5 ans)
<b>DIG 1 : Huveaune</b>	Huveaune	40 2016 DIG AE : 4 août 2017 78 2021 PRO : 25 mai 2021
<b>DIG 2 : BV Merlançon de l'Etoile et première partie des affluents de l'Huveaune</b>	Sous bassin versant du Merlançon de l'Etoile et les affluents de l'Huveaune sur Aubagne, Roquevaire, Auriol, Saint Zacharie	197 2017 AE DIG : 21 décembre 2018 9 2023 RN : 28 juillet 2023
<b>DIG 3 : BV Jarret et dernière partie des affluents de l'Huveaune</b>	Sous bassin versant du Jarret, la suite des affluents de l'Huveaune sur toutes les communes et secteur Cuges les pins.	166 2022 DIG ED : 28 février 2023
<b>DIG 4 : Côtiers</b>	Cours d'eau côtiers à l'ouest et à l'est de Marseille	78-2023 DIG/ED : 19 juin 2024
<b>DIG 5 : Caravelle Aygalades</b>	Bassin versant Caravelle Aygalades	250 2021 DIG : 28 mars 2023

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

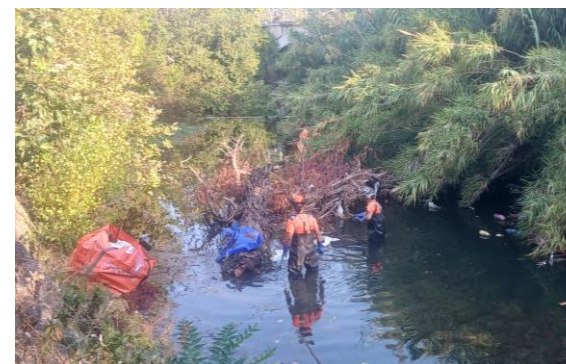


## Bilan 2025

démarche d'harmonisation des 3 DIG "Huveaune" en une seule DIG "bassin versant Huveaune".

## Perspectives 2026

- **déclinaison des 5 PPGE en programme de travaux d'entretien annuel, adapté aux périmètres des DIG existantes**
- **Poursuite de la responsabilisation des riverains** lorsque l'intérêt général n'est pas en jeu.
- **Finalisation de la démarche d'harmonisation des 3 DIG** concernant le bassin versant Huveaune pour les volets végétation et transit sédimentaire



Retrait d'embâcles, Marseille  
Huveaune - Août 2025



# Suivi et Entretien des cours d'eau : Bilan 2025

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Berser  
Levrault

# 26 chantiers

L'ensemble du territoire a fait l'objet d'intervention prioritaires via les 5 PPGE portés par l'EPAGE HuCA

Le programme d'intervention s'est équilibré autour :

- de campagnes de **gestion et d'entretien ponctuelles ou linéaires** planifiées dans les PPGE
- des signalements, observations des techniciens, épisodes météorologiques, **urgences**.



Réfection et extension de fascine, Huveaune, La Penne sur Huveaune - Février 2025

Ces interventions sont coordonnées dans le cadre d'une concertation appuyée auprès des communes et des riverains, ainsi qu'en cohésion avec les différents projets d'ampleurs portés par l'EPAGE HuCA (chantiers de restauration, inventaires faune-flore, etc.)



Retrait mécanisé d'embâcles, Roquevaire, Huveaune - Mars 2025



**316**  
embâcles retirés



**738 m<sup>3</sup>**  
d'accumulations de bois extraites



**287**  
sujets plantés



**101 193 m<sup>2</sup>**  
de berges débroussaillées



**6 246 m<sup>2</sup>**  
d'EVEE traitées



**3 840 m<sup>2</sup>**  
de scarification d'atterrissements



**105 m<sup>3</sup>**  
de déchets extraits

# Suivi et Entretien des cours d'eau : Bilan 2025 - Perspectives 2026

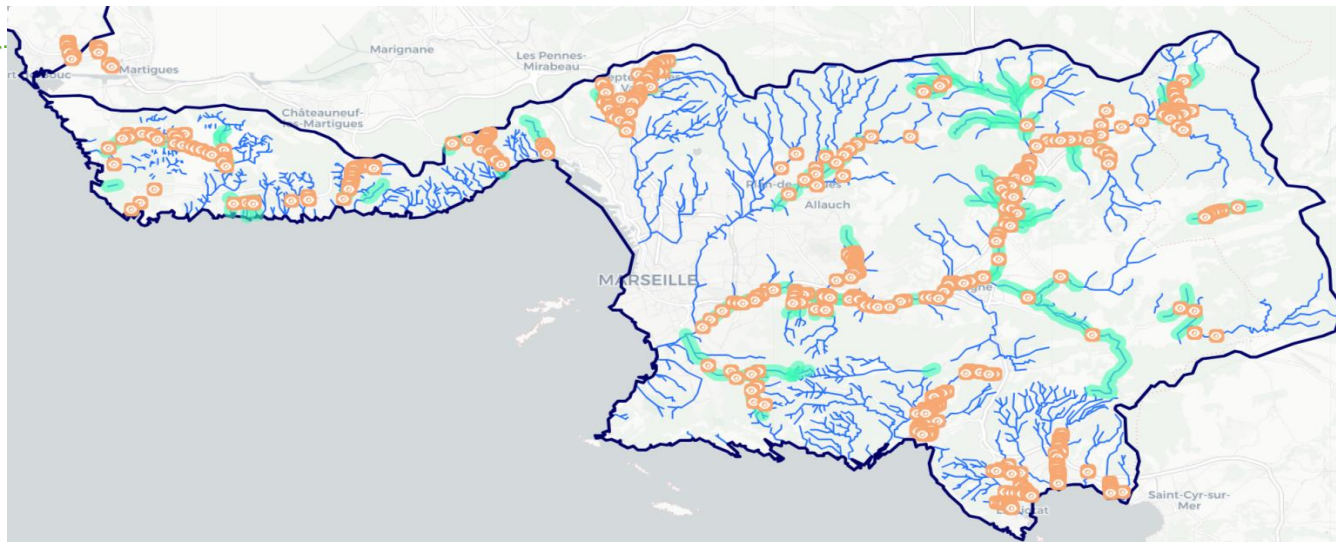
Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

Berser  
Levrault

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



150 km  
de cours d'eau  
parcourus

450  
points de contrôle  
vérifiés

Vision par les techniciens de rivière (maitrise d'oeuvre) d'une **gestion à l'échelle des bassins versants**, mise en œuvre d'une **analyse fine** sur les sujets gestion **restauration** qui prend en compte une efficacité des interventions **maîtrisant les coûts**.

Consolidation de la **concertation**, **lien** avec les riverains, les **acteurs** privés-publiques fait sur la question de la gestion des cours d'eau.

Confortement de la **coordination** avec les propriétaires et les communes quant à la répartition des rôles et le portage des **interventions**.

Confortement de notre **forte présence terrain**, notre **proximité** et notre **réactivité** : la **compétence relative à la restauration et gestion des cours d'eau** constituant « le fondement » et la première étape de notre politique et de nos interventions.

262

Chantiers réalisés

1 756 €

Coût moyen d'un chantier

## Perspectives 2026

Poursuite du déploiement des PPGE via programme de travaux 2026 ; Programme de travaux 2026 dimensionné à 550 000€ HT ; Prospections de l'ensemble des cours d'eau mentionnés dans les PPGE sur l'année 2026 + gestion signalements, imprévus, urgences, crues, etc.



Réception de chantier avec EDEA, Huveaune - Novembre 2025

En articulation étroite avec la mise en œuvre des PPGE, l'EPAGE HuCA propose l'**accompagnement** des **acteurs** (riverains, élus, techniques, etc.) du territoire, la réponse à leurs sollicitations étant au cœur des missions de l'EPAGE. Cet accompagnement concerne :

- **la réponse aux signalements**, leur traitement et leur suivi : pollutions, usage, demande d'abattage, de débroussaillage, de curage, de travaux de confortement de berges, etc.
- **la formulation d'avis** : permis, aménagement, etc.
- **l'accompagnement sur des prospections en lien avec des projets structurants portés par l'EPAGE**

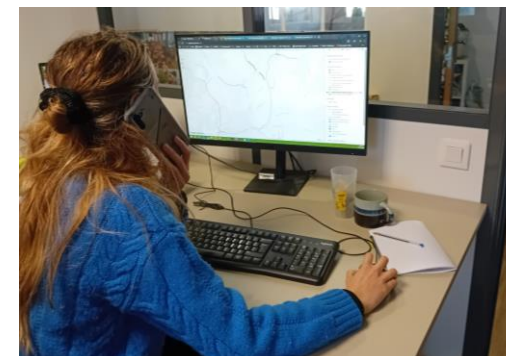
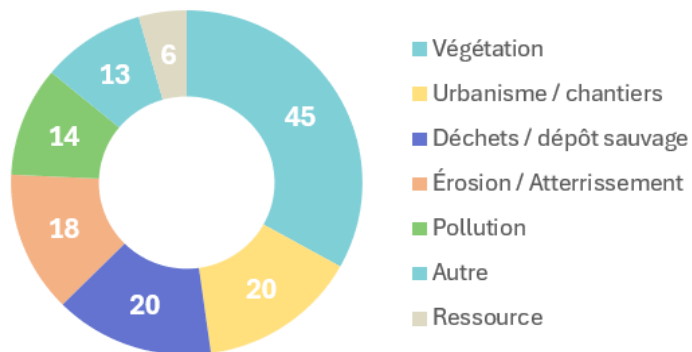
Pour garantir une efficacité de traitement, l'EPAGE HuCA travaille avec un **outil de saisie des signalements** sur une base de données avec un recueil d'informations et de procédures.

En complément, de nombreuses informations et outils sont à disposition des riverains comme le **guide des bonnes pratiques** sur le lien <https://www.epagehuca.fr/je-suis-riverain/>

## Bilan 2025



## Répartition par type de signalement



Accompagnement de différents acteurs du territoire

## Focus événement inondation du 21 septembre

**Dégâts mesurés du fait de l'entretien préventif réalisé toute l'année**  
**2 jours de prospections** par 4 personnes sur **l'ensemble du territoire**  
**161 sites à enjeux visités**  
**19 chantiers urgents identifiés et déployés** dans les jours qui ont suivi  
(en plus des chantiers importants déjà planifiés dans le cadre du PPGE)  
**3 équipes avec 2 camions grappins déployés au quotidien**  
(prestataire EDEA)

Huveaune – Aubagne / La Penne sur Huveaune



Huveaune – Aubagne / La Penne sur Huveaune

Vaisseau - Gémenos



Jarret – Plan de Cuque



Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Berser  
Levraut  
Aubagne

Huveaune – Aubagne / La Penne sur Huveaune



## Interventions

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
Reçu en préfecture le 27/02/2026  
Publié le  
ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Jarret – Plan de Cuques



Catégorie	Quantité
Abattage	84 U
Dessouchage	2 U
Elagage	1 U
Enlèvement de déchets	7 m <sup>3</sup>
Retrait d'accumulations de bois	<b>378 m<sup>3</sup></b>
Retrait d'embâcles	23 U
Traitement de cannes de Provence	24 m <sup>2</sup>



Jarret – Plan de Cuques

Vaisseau - Gémenos



Merlançon – La Destrousse / La Bouilladisse



Huveaune - Marseille



Huveaune – Aubagne / La Penne sur Huveaune

# A.3 Etudes et travaux pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

## Carte et tableaux synthétiques de présentation des projets dans les diapos précédentes



# Erosion berges St Zacharie – secteur VTAL

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
Reçu en préfecture le 27/02/2026  
Publié le  
ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Berser  
Levraut

- Sollicitation de la commune de St Zacharie par plusieurs riverains dont les parcelles sont situées en rive gauche de l'Huveaune, au sommet d'une berge subverticale d'environ 5 mètres de haut qui présente des signes de désordres (érosion de la paroi, chutes d'arbres, cavités...).
- Il est prévu :
  - Prise de connaissance de l'historique de la zone (plaintes riverains, biblio etc...)
  - Visite(s) de terrain, entretien avec les riverains concernés
  - Investigations géotechniques
  - Modélisation hydraulique de l'état actuel
  - Etude de scénarios d'aménagements : 1 à 3 scénarios



## Bilan 2025

- Réalisation d'une étude approfondie sur le secteur afin de formaliser la préconisation de travaux, après discussions avec la commune et les riverains concernés

## Perspectives 2026

- Présentation des conclusions à la commune et aux riverains
- Décision sur les suites à donner

# Parc de la confluence à Auriol : Suivi/entretien et finalisation de l'aménagement des berges (3)

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Berser  
Levraut

- Des travaux réalisés en 2019/2020 afin :
  - de **diminuer** la **vulnérabilité** aux inondations des riverains du secteur concerné en optimisant la zone d'épandage de crues située dans l'emprise du projet,
  - de **restaurer** et **valoriser** les berges et redonner au cours d'eau sa fonctionnalité écologique,
  - d'aménager un **espace de promenade** « verte », de **cheminements doux** et de détente au bord de l'Huveaune par la réalisation d'un parc et d'un cheminement « modes doux » reliant la RD45A aux berges de l'Huveaune et au parc puis au centre-ville d'Auriol.
- Un entretien de la zone porté par l'EPAGE HuCA et la commune dans le cadre d'une convention identifiant les différents secteurs et les modalités d'intervention.
- **Un suivi-évaluation** du projet mis en place sur les volets morphologique, biologique, végétation et sociologique depuis 2018 et pour 6 ans. Ce suivi montre que la végétation évolue toujours suite à la mise en œuvre des travaux. Celle-ci s'est diversifiée et elle est en cours de maturation. Le **bilan** des travaux est très **positif**, tant sur le volet **écologique** que **sociologique**.
- Une seconde phase de travaux est à réaliser par l'EPAGE pour finaliser le programme d'aménagements de 2019/2020 (partiellement réalisé pour des raisons foncières)

## Bilan 2025

- Validation du budget de l'opération et de la prise en charge globale par la métropole à l'appui du plan de financement GEMAPI/budget général
- Recrutement d'une entreprise et réalisation des travaux sur un ensemble berge, voie verte, parking désimperméabilisé/paysager



Visite du parc dans le cadre du biodiversité tour du 6 novembre 2023, EPAGE HuCA

## Chiffres clés

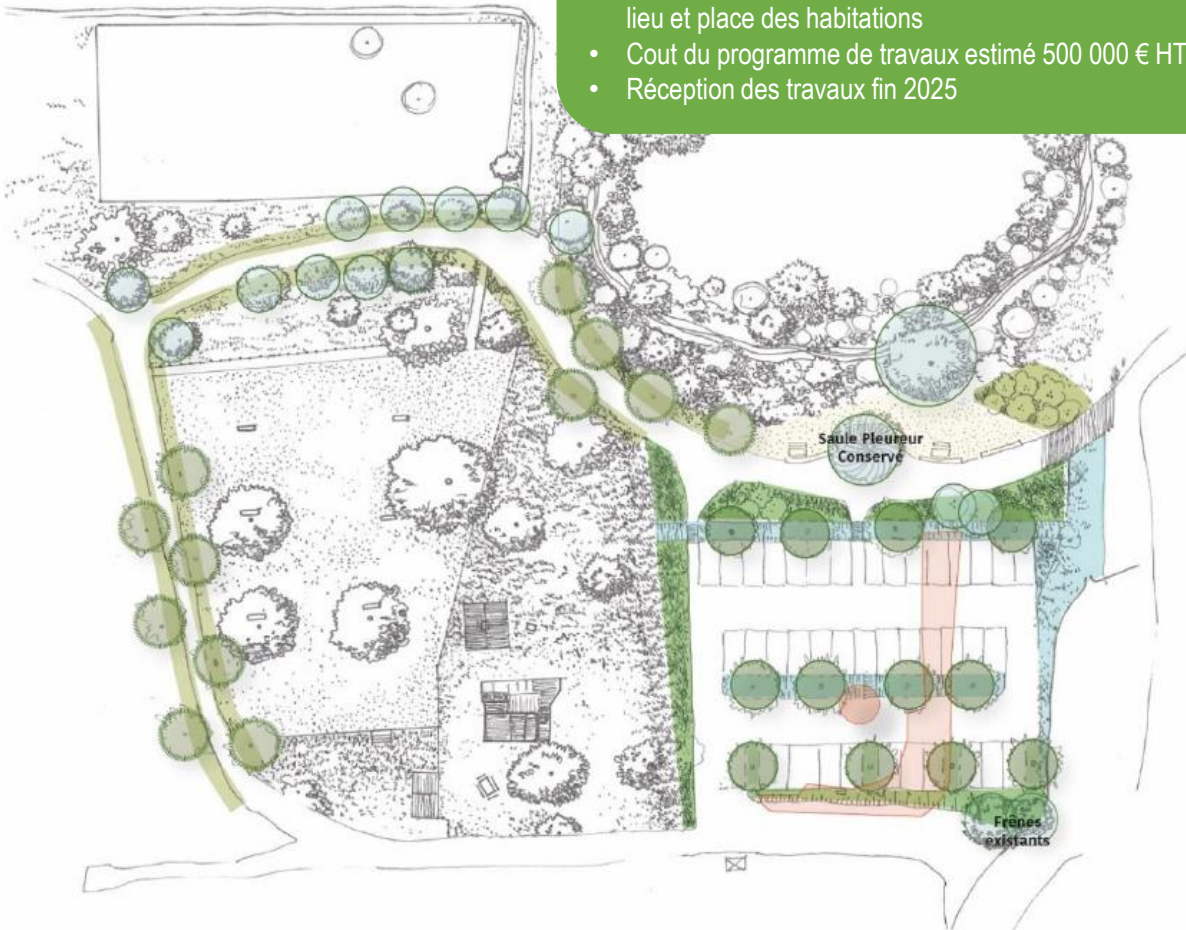
**Entretien global > 17 000€ HT**  
Débroussaillage, abattage, gestion des EEE,  
plantation, scarification

**Entretien des plantations > 6500 € HT**  
Arrosage, entretien manuel des plants

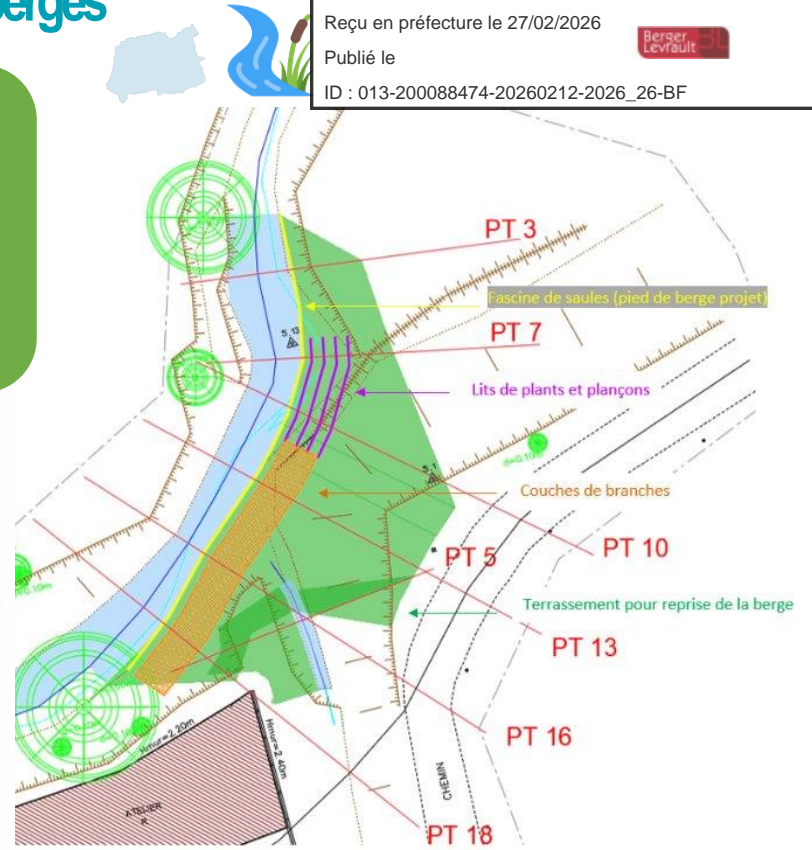
# Parc de la confluence à Auriol : finalisation de l'aménagement des berges

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
 Reçu en préfecture le 27/02/2026  
 Publié le  
 ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

- ### Éléments clés
- Protection de la berge sur la partie amont
  - Poursuite de la voie verte
  - Création d'un parking perméable en arrière-berge en lieu et place des habitations
  - Cout du programme de travaux estimé 500 000 € HT
  - Réception des travaux fin 2025



Massifs arbustifs - lisières parking	Arbres de haute tige	Arbres d'alignement Voie Verte	Arbres conservés
Noues	Baliveaux	Arbres supprimés	Haie de cyprès supprimées
Prairie humide	Abords Voie verte - GF		



## Perspectives 2026

- Finalisation des travaux
- Poursuite du suivi-évaluation du secteur
- Mise en place de panneaux pédagogiques et de communication

# Etude de découvelage et de restauration des fonctionnalités de l'Huveaune sur la partie centre-ville d'Auriol

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Berser  
Levraut

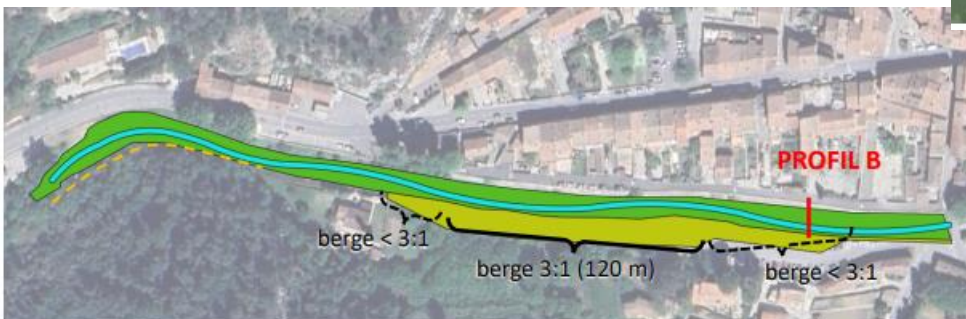
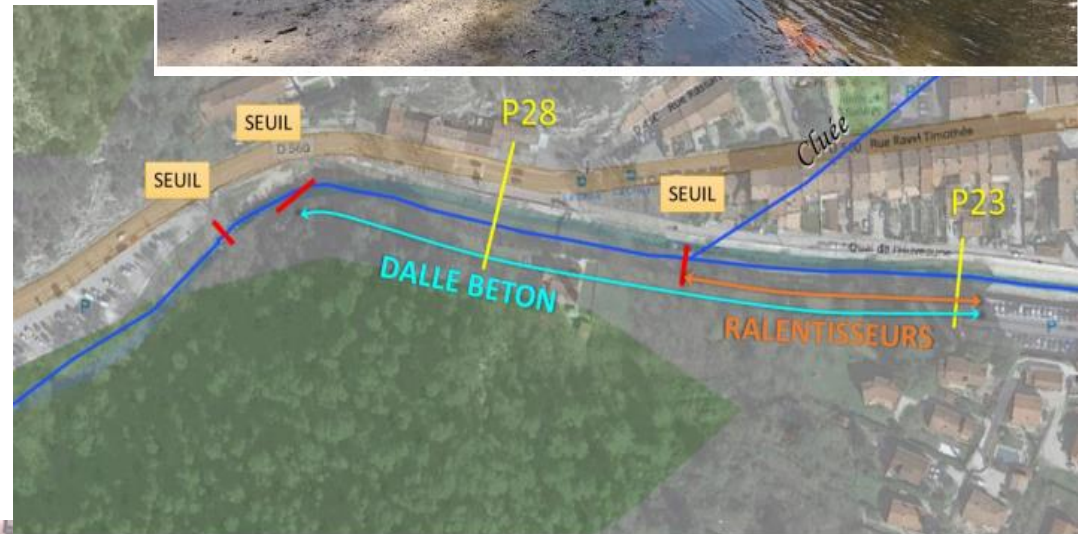


## Contexte :

- Urbain dense
- Anthropisation : utilisation historique (industrie) et protection contre les inondations
- Le centre-ville dans le lit moyen
- Secteur inondable en aléa fort sur la majorité de la zone d'étude

Plusieurs scénarios d'aménagements à l'étude :

- **Scénario 1** : conservation des traits de berges actuelles et création d'un lit d'étiage avec alternance d'une banquette d'atterrissement en rive gauche et droite le long de la nouvelle sinuosité du lit
  - Ambition minimale « restauration écologique »
- **Scénario 2** : scénario 1 + reprise berge rive gauche en pente douce avec végétalisation
  - Ambition intermédiaire « restauration écologique »
- **Scénario 3** : scénario 1 + verticalisation de la berge rive gauche pour une érosion naturelle avec un recul de la berge
  - Ambition plus important « restauration écologique »



## Bilan 2025

- Investigations géotechniques
- Choix du scénario d'aménagement à porter au stade AVP – SC3
- Rédaction de l'AVP

## Perspectives 2026

- Finalisation des études d'avant-projet,
- Décision sur les suites à donner et en fonction lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre complète dans l'objectif de réaliser des travaux

# Travaux de réduction du risque inondation sur le Merlançon à La Destrousse

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

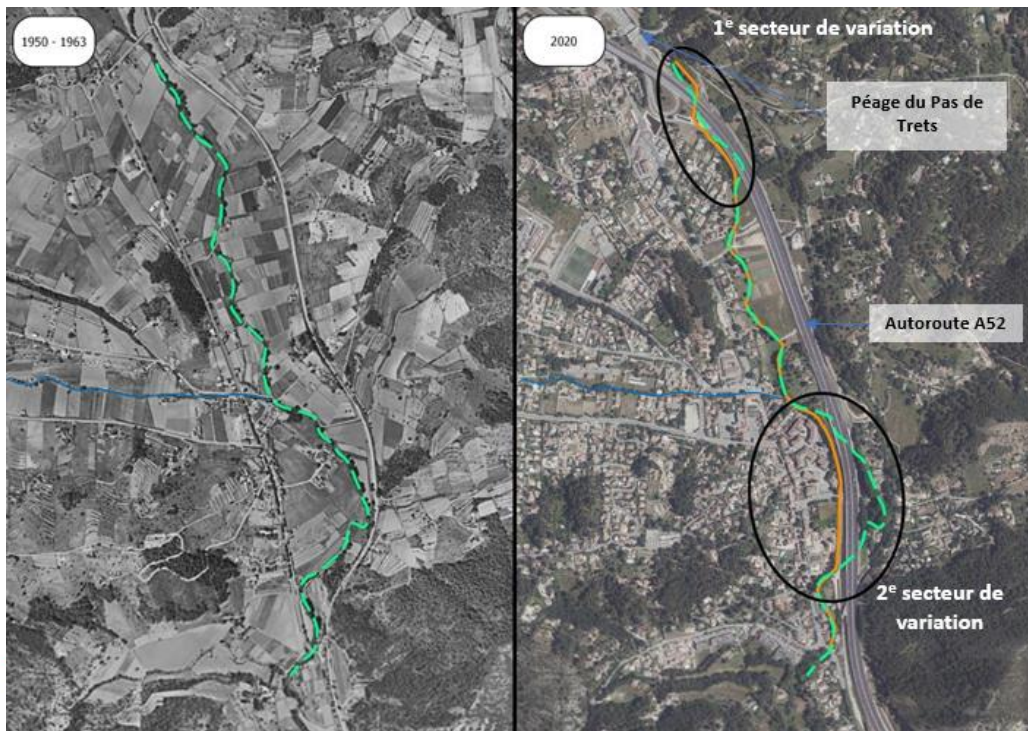
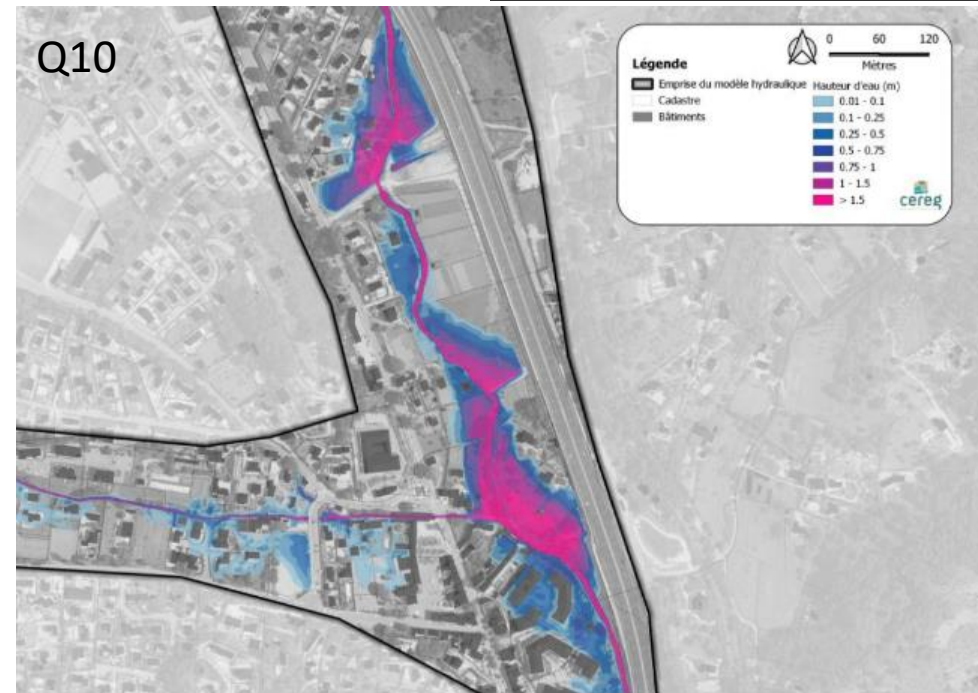
Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Berser  
Levraut

- Action 6-6 du PAPI
- Objectifs : **réduire l'aléa inondation sur les enjeux exposés et restaurer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau**
- Habitations vulnérables en rive droite du Merlançon
- Incisions du lit lié à la présence de merlons et aux rectifications du lit (construction A52)
- La restauration de la mobilité latérale doit être envisagée partout où cela est possible pour compenser les incisions en cours qui menacent des enjeux



## Bilan 2025

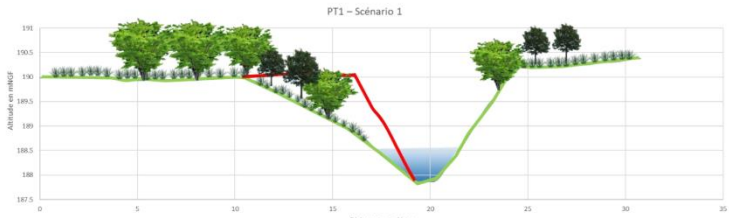
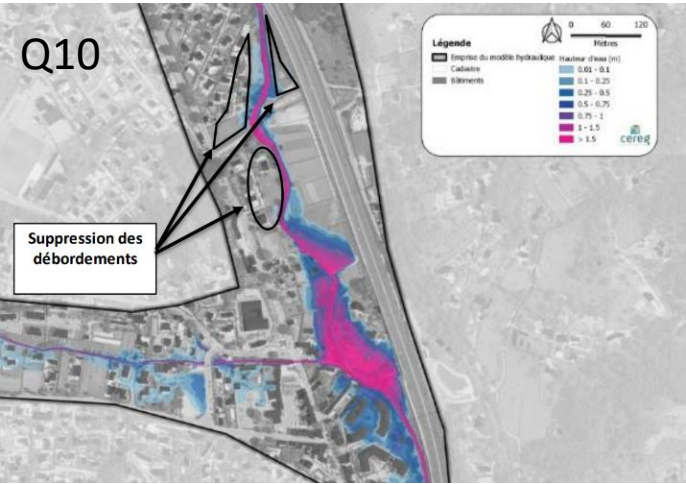
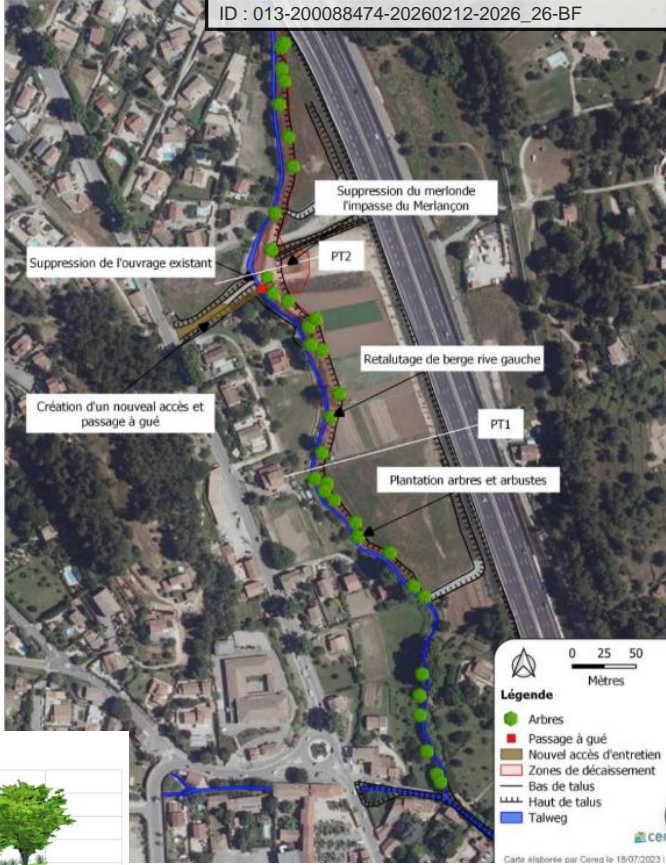
- Finalisation des études d'avant-projet initial,
- Intégration des travaux dans l'avenant n°3 du PAPI
- Rédaction d'une consultation d'une mission de maîtrise d'œuvre complète dans l'objectif de réaliser des travaux

# Travaux de réduction du risque inondation sur le Merlançon à La Destrousse

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
 Reçu en préfecture le 27/02/2026  
 Publié le  
 ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

## Aménagements proposés :

- Adoucissement des berges en rive gauche sur 500 ml avec plantation d'une ripisylve adaptée
- Création d'une mosaïque d'habitats pour les débits courants
- Rétablissement et amélioration du corridor alluvial sur 3 000 m<sup>2</sup>
- Resserrement des écoulements avec la mise en place d'un lit d'étiage
- Suppression d'un ouvrage de franchissement et création d'un passage à gué
- Suppression du merlon (contraintes latérales) restant en rive gauche
- Estimation financière entre 728 254 €HT à 764 425 €HT avec ACB positive



## Perspectives 2026

- Lancement d'une mission de MOE complète

# Renaturation du Fauge-Maire au nord de la ZI des Paluds à Aubagne : aménagement paysager, mobilité et cadre de vie entre Aubagne et Gémenos

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



- Secteur présentant des opportunités de renaturation avec un tracé plus sinueux, des berges plus douces permettant le développement d'une ripisylve plus adaptée
- Chemin des paluds en très mauvais état avec une pérennité non assurée à court / moyen long terme
- Un réseau pluvial (contre-Maire) aussi en mauvais état avec des difficultés chroniques pour assurer l'entretien
- **Projet renaturation du Fauge-Maire sur 1300ml avec reprise du cheminement (VL-piétons-cycles) et du réseau pluvial en lien avec le BHNS**



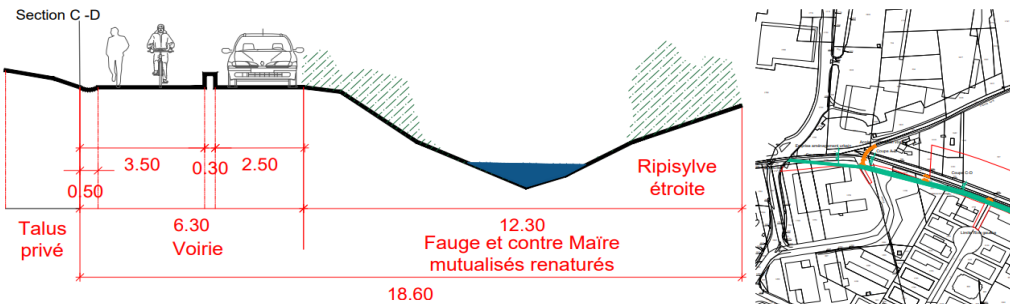
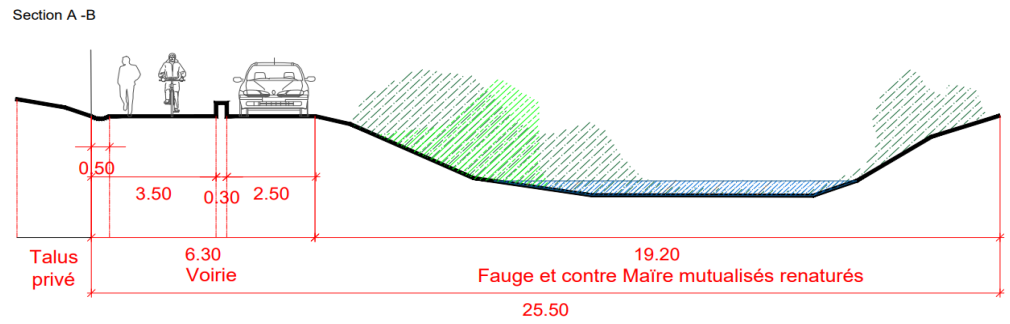
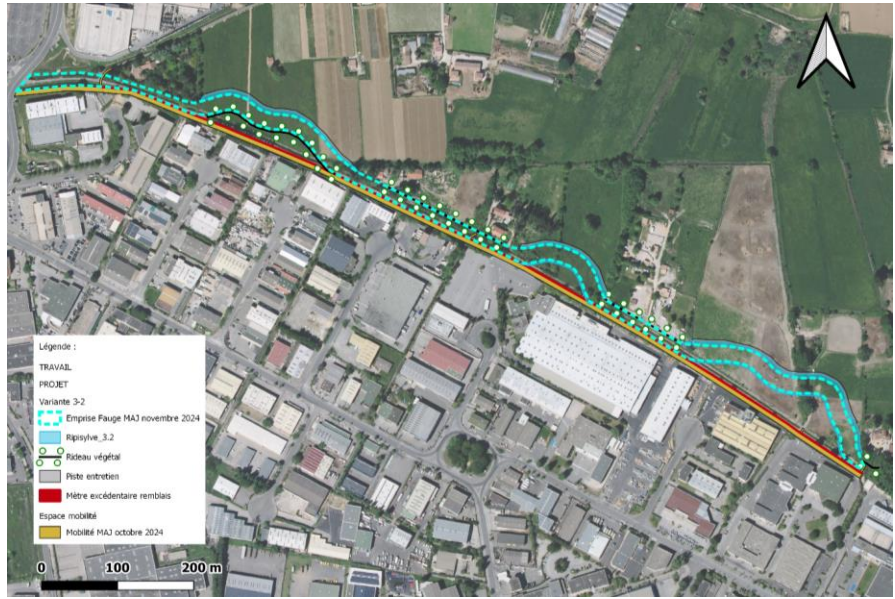
## Bilan 2025

- Poursuite des études d'avant-projet et des expertises naturalistes
- Poursuite des négociations foncières avec l'ensemble des propriétaires

# Renaturation du Fauge-Maire au nord de la ZI des Paluds à Aubagne : aménagement paysager, mobilité et cadre de vie entre Aubagne et Gémenos

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
 Reçu en préfecture le 27/02/2026  
 Publié le  
 ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

- Les travaux consistent à :
  - Déplacer le lit mineur vers le Nord
  - Reprofiler les berges
  - Planter une ripisylve variée et adaptée au changement climatique
  - Créer de nouveaux habitats pour la faune et la flore
  - Déplacer le chemin des paluds et modifier l'entrée de ce dernier
  - Implanter une voie verte long du chemin et faire le lien avec le BHNS
  - Supprimer la contre-maire et intégrer les rejets pluviaux dans le lit du Fauge
  - Créer un parc urbain au cœur de la zone d'activités



## Perspectives 2026

- Finalisation des études d'avant-projet
- Rédaction et dépôt des **dossiers réglementaires**
- Lancement des **études PRO**
- Poursuite des négociations foncières

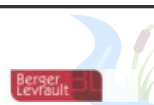
# Renaturation du Fauge et gestion « zéro tuyau » des eaux pluviales dans le cadre de la création du Parc d'activités de Camp de Sarlier à Aubagne

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

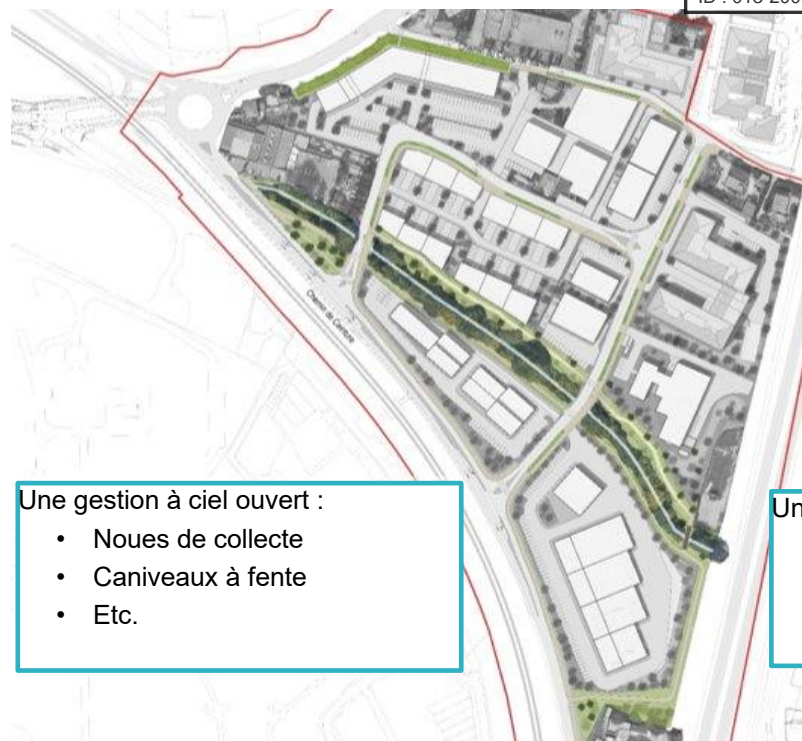
ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



L'EPAGE et la MAMP porte un projet sur :

- la **renaturation** et la **restauration** du **cours d'eau**, sa valorisation en tant qu'élément du paysage de la zone d'activités,
- une gestion **des eaux de pluie à ciel ouvert** pour collecter le volume « trentennal » des espaces publics et la surverse au-delà du décennal des espaces privés,
- la mutualisation de la gestion des eaux de pluie par des **noues paysagères** situées le long du Fauge-Maire et constituant une frange naturelle en cohérence avec le développement d'une ripisylve de qualité.

**Enjeux à clarifier rapidement les questions foncières et d'entretien futur de l'aménagement paysager**



- Projet multipartenarial
- Aménagement ZA sur près de 15 ha
- Gestion alternative des eaux pluviales
- Renaturation du cours d'eau et chemins creux stockant
- Valorisation paysagère
- 1,1M€ de travaux P2 (EPAGE)

Une gestion à ciel ouvert :

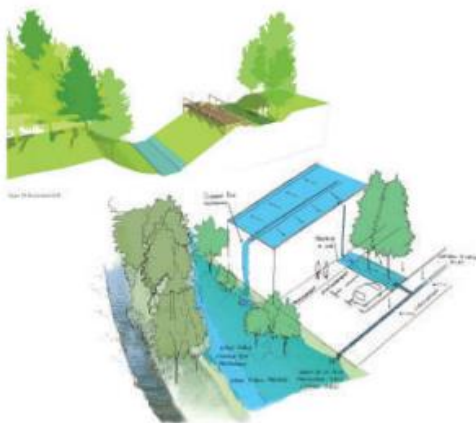
- Noues de collecte
- Caniveaux à fente
- Etc.

Une gestion mixte :

- Pluie 10 ans gérée par le privé
- Pluie de 10 à 30 ans gérée par le public

## Bilan 2025

- Recrutement des entreprises et engagement des travaux de renaturation du cours d'eau sur les parcelles non traitées et de gestion du pluvial sans tuyaux



Gestion d'une pluie trentennale dans le parc d'activités grâce aux noues de collecte, reliées au cours d'eau, ATM

## Perspectives 2026

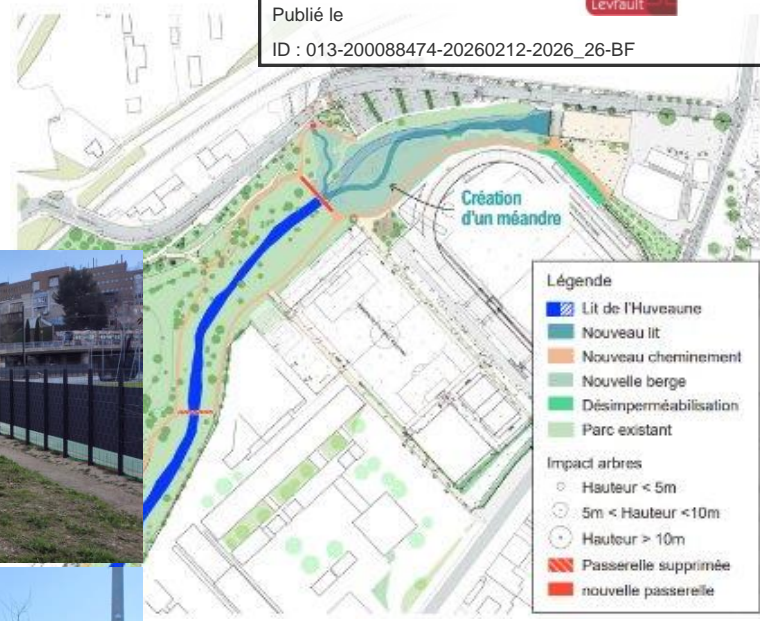
- Finalisation des travaux

# Revitaliser l'Huveaune en centre-ville d'Aubagne - Un projet en faveur de la biodiversité

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
 Reçu en préfecture le 27/02/2026  
 Publié le  
 ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Des objectifs et aménagements communs :

- Une végétalisation de l'ensemble du Parc
- Un adoucissement de la pente des berges
- Du mobilier favorisant l'appropriation du parc par ses visiteurs
- Création d'une voie douce
- Etc.



**Bilan 2025**

- Finalisation des travaux, plantations et entretien de la zone
- Inauguration de la zone

## Perspectives 2026

- Suivi du dialogue / aménagement à l'appui du coordinateur « vie des aménagements »
- Conventonnement avec la ville d'Aubagne pour la gestion globale du site



# Etude de découverte de l'Huveaune dans sa traversée de la commune de la Penne-sur-Huveaune et lien avec la commune de Marseille

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
Reçu en préfecture le 27/02/2026  
Publié le  
ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

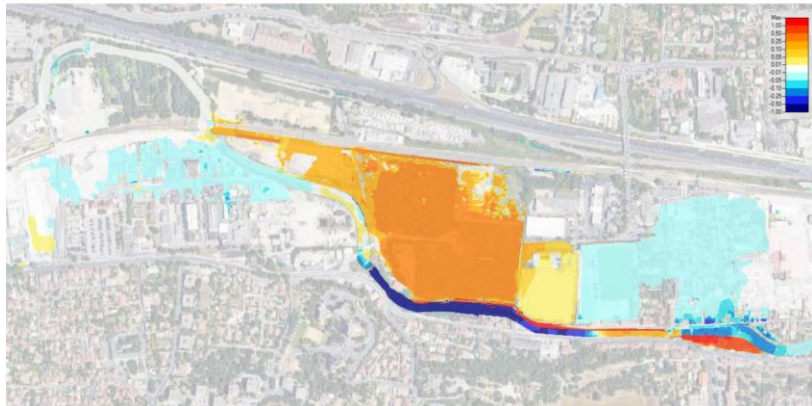
- Programme de requalification du complexe sportif Germain Camoin prévu par la commune de la Penne-sur-Huveaune (construction équipements sportifs et important parking en substitution du parking de l'Esplanade).
- Couverture de l'Huveaune présentant des désordres majeurs remettant en cause la pérennité de l'ouvrage = travaux de renforcement 1M€
- Opportunité d'inclure au programme d'aménagement du territoire un projet ambitieux visant à faire renaître l'Huveaune au cœur de la ville



## Scénarios étudiés :

- Suppression de la couverture et adoucissement de la pente des berges
- Création d'une ripisylve adaptée
- Diversification des faciès d'écoulement afin de retrouver une valeur écologique et un fonctionnement global satisfaisant : création d'une échancrure dans le seuil du mouton, intervention sur le remblai RD aval de la couverte (plusieurs tests)

Q10 PAC 119 m3/s : SC2ter 75 – EI



## Bilan 2025

- Rédaction de l'AVP sur le scénario retenu.
- Discussion avec la ville de Marseille sur la question de la solidarité amont-ava

## Perspectives 2026

- Décision sur les suites à donner
- En fonction amorce d'un travail sur une mission de maîtrise d'œuvre complète dans l'objectif de réaliser des travaux

# Travaux de réduction de la vulnérabilité, de restauration et de valorisation de l'Huveaune dans le secteur amont du Pont Heckel à Marseille (16)

Ce projet d'aménagement situé dans le quartier de la Pomme à Marseille (13011) concerne la **réhabilitation de près d'un kilomètre linéaire d'Huveaune** et l'aménagement du site situé à proximité de ses berges, afin d'apporter des réponses aux nombreuses problématiques présentes sur site (écologiques, hydrauliques, sociales, etc.). 3 objectifs sont ainsi poursuivis :

- la réduction du **risque inondation** par l'amélioration du fonctionnement et de la capacité hydraulique de l'Huveaune et la sécurisation de bâtiments et berges fragilisés,
- la **restauration écologique** des berges et du lit de l'Huveaune ainsi que des espaces connexes, par la renaturation de la ripisylve et de la zone humide sur le secteur, ainsi que le rétablissement de la continuité écologique,
- l'**amélioration du cadre de vie** par la valorisation de la qualité paysagère du site et la réalisation d'une voie de mobilité douce le long de l'Huveaune et des aménagements associés (dans le cadre d'une convention de co-maitrise d'ouvrage avec Métropole AMP mobilité)

Ce projet est conduit en partenariat avec la **Métropole et la Ville de Marseille** notamment sur les volets mobilités douces et foncier.

**Le projet a été financé à hauteur de 70% dans le cadre du Contrat de Rivière et du PAPI.**

### Bilan 2025

- **finalisation** des travaux
- **ouverture** du site en août 2025
- **concertation** avec la ville de Marseille et la Métropole pour la gestion et l'entretien du futur site
- mise en œuvre de **marchés d'entretien et de nettoyage (conv. Quasi-régie)**
- **Inauguration le 8 décembre 2025**
- poursuite du **suivi évaluation** du projet ;
- **valorisation** des travaux, films de présentation et visites du site

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
Reçu en préfecture le 27/02/2026  
Publié le  
ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



### Perspectives 2026

- Mise en œuvre de la vie du site et de son entretien : partenariats pour occupation du site, plantations complémentaires, installation d'aménagements pour ombrage, etc.



Zone amont avant travaux (vue vers l'amont) et après travaux (vue vers l'aval)

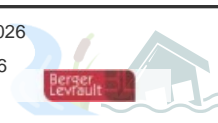
# Travaux de réduction de la vulnérabilité, de restauration et de valorisation de l'Huveaune dans le secteur amont du Pont Heckel à Marseille (16)

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



## Les travaux en bref :

- évacuation de 65 000 m<sup>3</sup> de matériaux, dont une partie polluée et amiantée (environ 35 000 m<sup>3</sup>)
- restauration d'un kilomètre linéaire de berges de l'Huveaune après décalage en rive gauche et génie végétal sur l'ensemble du site ;
- reconstitution d'une ripisylve adaptée sur l'ensemble du site ;
- restauration d'une Zone humide et reconnexion à l'Huveaune ;
- suppression du seuil et création d'une passe à poissons stabilisant le lit du cours d'eau ;
- reprise des bâtiments et ouvrages en génie civil ;
- valorisation paysagère & cheminement sur l'ensemble du site

## Dès 2025 - L'Huveaune retrouve sa liberté : une zone humide pour la biodiversité et la protection contre les crues



Un site qui retrouve vie :

- 1 Aire de pause
- 2 Ripisylve restaurée
- 3 Cabane d'observation
- 4 Pas japonais, traversée possible selon le niveau de l'eau
- 5 Plateforme d'observation

MIRA

## Bilan financier - chiffres clefs

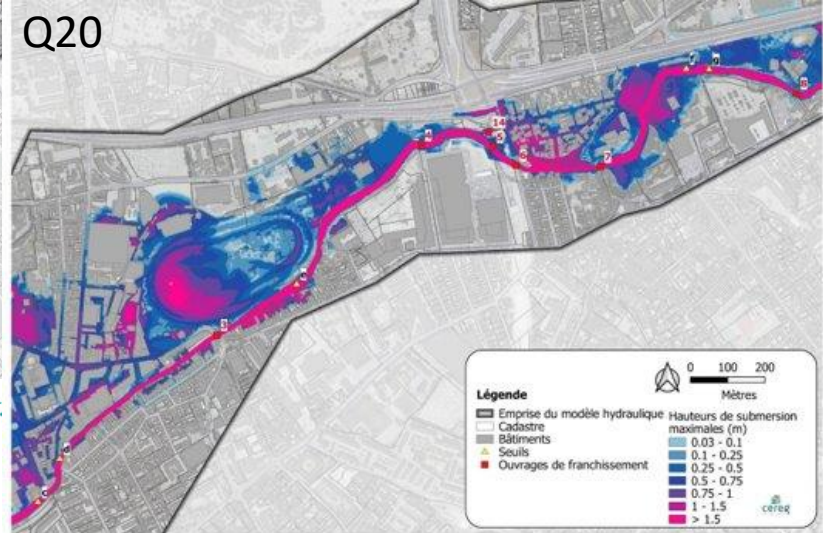
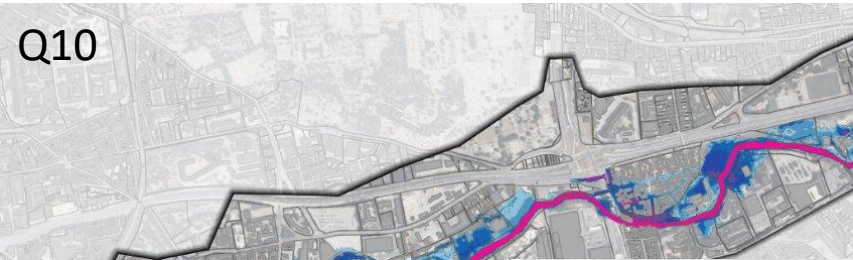
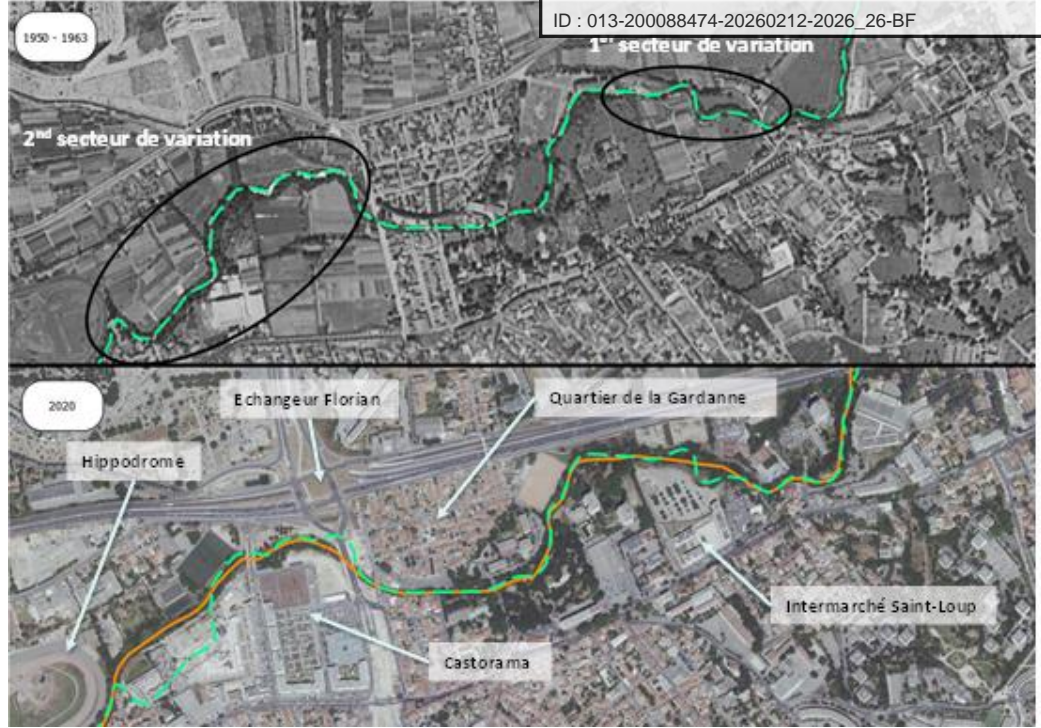
150 habitants et 150 emplois protégés  
Protection Q10

65 000m<sup>3</sup> de terres évacuées  
1kml d'Huveaune restaurée

# Travaux de réduction du risque inondation sur l'Huveaune à Marseille - Parc du vieux moulin

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
 Reçu en préfecture le 27/02/2026  
 Publié le  
 ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

- Action 6-4 du PAPI
- Objectifs : **réduire l'aléa inondation sur les enjeux exposés et restaurer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau**
- Lien avec le projet voie verte
- Devenir à long terme de la cité la Gardanne ? Lien avec 13 Habitat
- Secteur extrêmement vulnérable au risque inondation
- Nombreuses érosions fragilisant les berges
- Ancienne maçonnerie pour maintenir les berges (état de ruine)
- Fonctionnement hydromorphologique fortement dégradé du fait de l'urbanisation



## Bilan 2025

- Réception des études d'avant-projet
- Décision d'inscrire des études complémentaires dans le deuxième temps de vie du PAPI

# Travaux de réduction du risque inondation sur l'Huveaune à Marseille - Parc du vieux moulin

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
Reçu en préfecture le 27/02/2026  
Publié le  
ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

## Aménagements proposés :

- Effacement de 2 seuils
- Reprise du pont de la traversée de la Roue
- Retalutage de berge sur 900 ml environ
- Suppression d'un commerce (maraicher)
- Dégagement du pont Florian (rive droite)
- Plus de 400 arbres impactés mais implantation d'une nouvelle ripisylve adaptée
- ACB/AMC limite voire négative
- Estimation financière : 6 080 216 à 6 465 624 €HT

## Les aménagements permettront:

- De réduire de manière importante l'exposition de la zone à l'aléa inondation
- De retrouver un tracé sinueux avec des berges végétalisées permettant l'ajustement naturel de la rivière au grès des crues
- De diversifier les écoulements et de restaurer la continuité écologique sur 300 m
- Restaurer près de 1000 ml de cours d'eau
- De créer environ 5000 m<sup>2</sup> de banquettes inondables
- De recréer 20 000 m<sup>2</sup> ripisylve



cereg Présentation de l'Avant-Projet de l'aménagement de l'Huveaune sur le secteur Parc du Vieux Moulin - Cité de la Gardanne



## Perspectives 2026

- Lancement des études complémentaires inscrites dans le PAPI

# Etude sur le tronçon Pugette-mer dans la perspective d'un retour de l'Huveaune dans Marseille (19)

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Berser  
Levraut

L'Huveaune est **détournée sans débit réservé** en souterrain vers la calanque de Cortiou (Parc National des Calanques) par temps sec, dans le cadre d'une DUP établie en 1972.

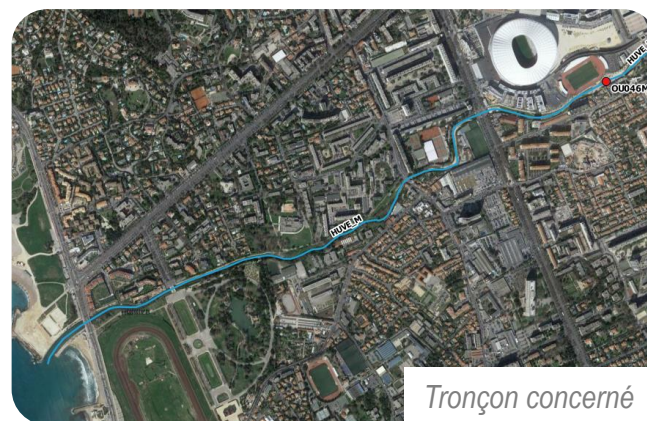
Ce fonctionnement, mis en place pour la préservation de **l'activité de baignade** au niveau de la plage du Prado possède de **nombreux impacts** sur le fonctionnement du fleuve.

Dans le cadre du contrat d'agglomération relatif au système d'assainissement de l'agglomération de Marseille, la DEAP du territoire Marseille Provence a réalisé une **étude des conditions de remise de l'Huveaune dans son cours topographique**.

Suite aux présentations et échanges qui ont eu lieu l'EPAGE souhaite lancer **une étude globale sur ce sujet**, afin d'étudier différentes possibilités pour la remise en eau de l'Huveaune au niveau du tronçon Pugette-mer, en prenant en compte les études précédemment menées et en organisant une concertation autour de ce sujet complexe.



Barrage de la Pugette (haut) et tronçon à sec à l'aval de Michelet (bas); EPAGE HuCA

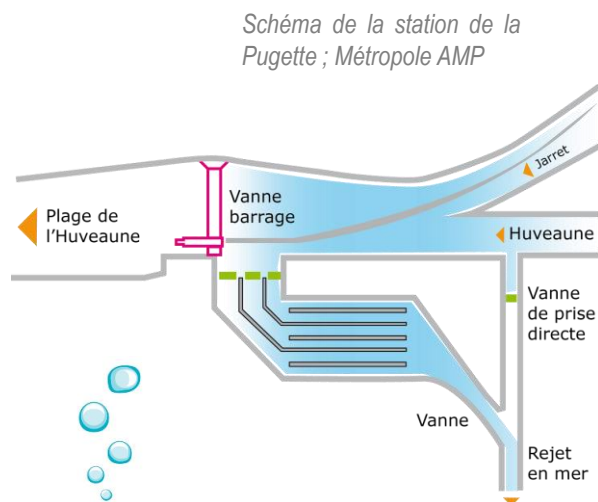


Tronçon concerné



## Perspectives 2026

L'EPAGE lancera une **mission d'assistance à maitrise d'ouvrage** pour la réalisation d'un état des lieux de l'ensemble des problématiques et des thématiques, ainsi que et pour la mise en place d'une concertation adaptée. Il travaillera sur ce sujet dans le cadre d'un partenariat avec l'AGAM.



# Travaux de réduction du risque inondation sur le secteur Stanquin – commune de Plan-de-Cuques et Marseille

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

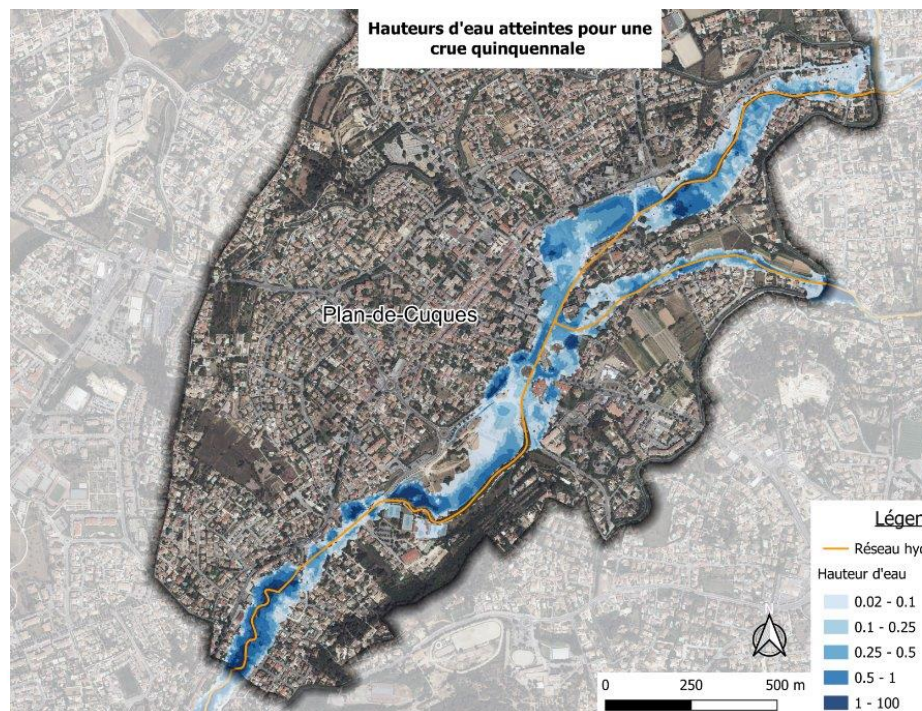
Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Berser  
Levrault

- Un risque inondation très présent (1942/2000/2003/2021) au droit d'une zone résidentielle avec une densité de population importante
- Un cours d'eau remanié, artificialisé et contraint dans un secteur urbanisé
- Des berges pentues, dégradées avec des érosions sous berges et fondations d'ouvrages
- Canalisation d'un réseau d'eaux usées (provenance d'Allauch) mise à nue dans le fond du lit



## Bilan 2025

- Finalisation des études de maîtrise d'œuvre (AVP et ACB/AMC).
- Décision d'intégration des travaux à Plan de Cuques-Marseille amont dans le PAPI lors du COPIL (28/01/2025).

# Travaux de réduction du risque inondation sur le secteur Stanquin – commune de Plan de Cuques et Marseille

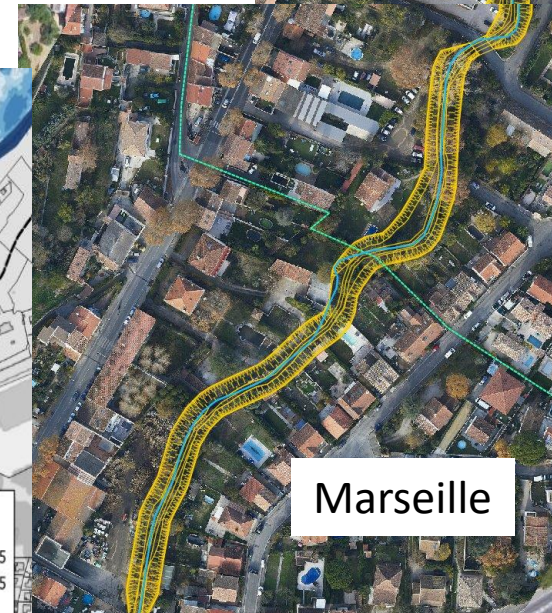
Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
Reçu en préfecture le 27/02/2026  
Publié le  
ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

## Aménagements proposés :

- Restauration de la morphologie du Jarret sur 530 ml
- Elargissement du lit mineur avec recul des berges (10-13m contre environ 7m aujourd'hui)
- Confortement des berges (génie végétal)
- Ouverture sous l'ouvrage Stanquin
- Compensation de l'ordre de 1500 m<sup>3</sup> dans le parc du Bocage (à confirmer)
- Mise hors d'eau de certaines habitations et réduction des hauteurs d'eau de plus d'1m
- Cout estimé à 2,4M € TTC avec une ACB très largement positive (4ans) donc finançable via le FPRNM



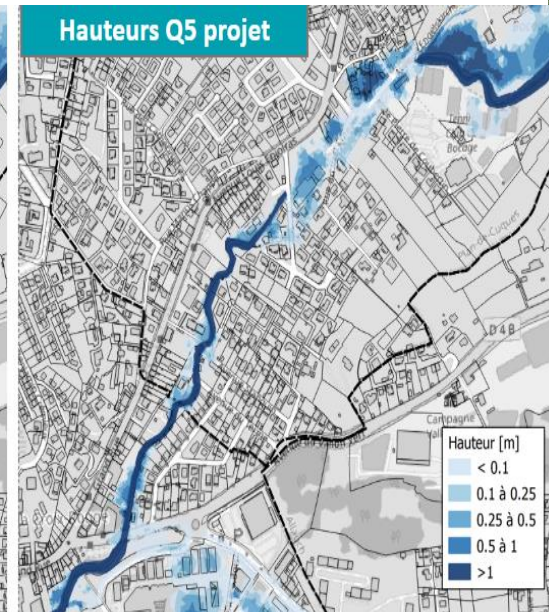
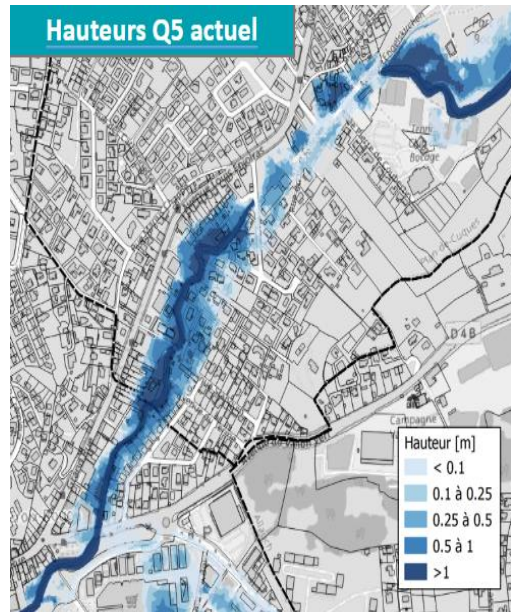
Plan de Cuques



Marseille

## Perspectives 2026

- Lancement d'une mission de MOE complète



# Etude pour la renaturation du Jarret et la désimperméabilisation de ses abords à Marseille

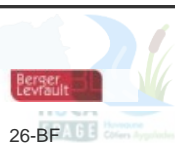
## Frais Vallon-La Rose

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

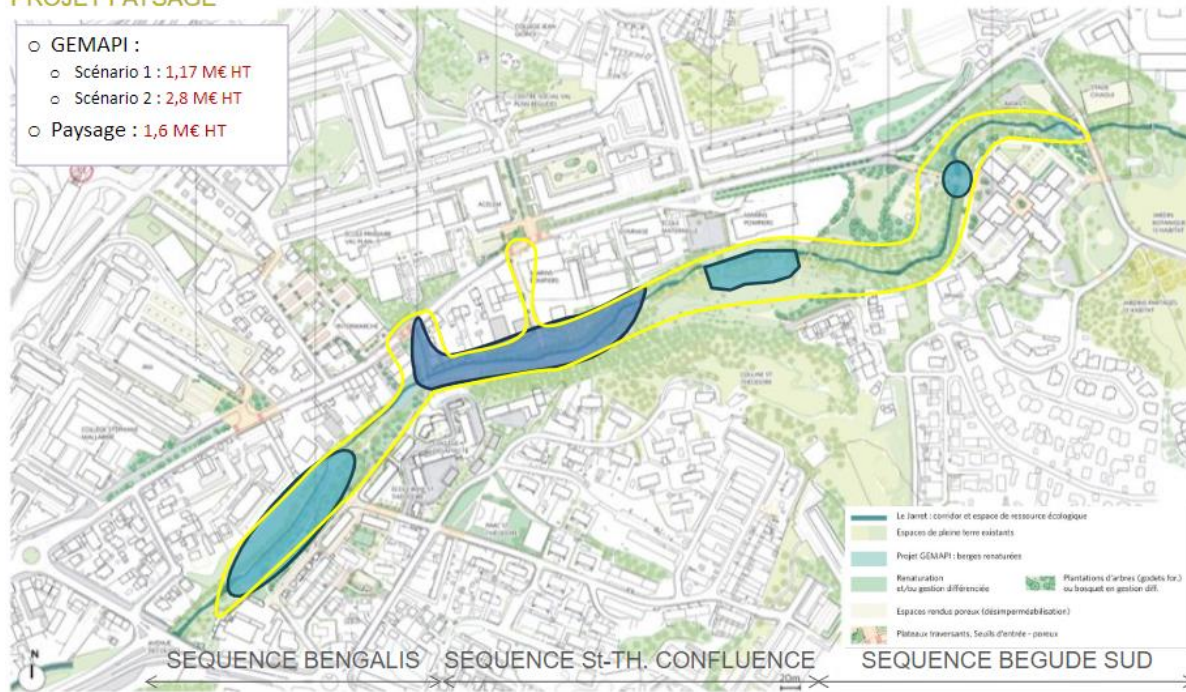


SC 1 - PI = SAINT-THEODORE CONFLUENCE

SC 2 GEMAPI = SC 1 - PI + BEGUDE (Supp. passerelle + redimensionnement pont) + JARDINS + BENGALIS (Retalutage)

### PROJET PAYSAGE

- GEMAPI :
  - Scénario 1 : 1,17 M€ HT
  - Scénario 2 : 2,8 M€ HT
- Paysage : 1,6 M€ HT



- Démarche de renouvellement urbain (MRU) = opportunité de repenser l'aménagement du territoire en intégrant la restauration du Jarret Valoriser et renaturer le Jarret
- Objectifs projet :
  - Milieux aquatiques : valoriser et restaurer le Jarret
  - Hydraulique : réduire l'aléa inondation des personnes et des biens
  - Désimperméabilisation – eaux pluviales : désimperméabiliser le secteur PRU et rétablir les continuités écologiques
  - Paysage – mobilité : favoriser la réappropriation du Jarret

### Aménagements proposés :

- Reprise de l'ouvrage de franchissement avec effacement du seuil
- Reprise du profil en long (3 seuils de fond de 20 cm)
- Reprise du tracé de La Grave (2 seuils de fond de 20 cm)
- Adoucissement des berges
- Valorisation paysagère
- Amélioration de l'accessibilité et de la lisibilité de cette articulation piétonne
- Coût estimatif : 1 200 000 € HT

### Bilan 2025

- Intégration d'une partie des travaux dans le PAPI (confluence Grave-Jarret) suite à la décision du COPIL du 31/01
- Nouvelle concertation la population

### Perspectives 2026

- Discussions avec la commune sur le devenir du projet

# Réduction de l'aléa inondation par ruissellement au droit du quartier des Bastides sur commune de Martigues

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
 Reçu en préfecture le 27/02/2026  
 Publié le  
 ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



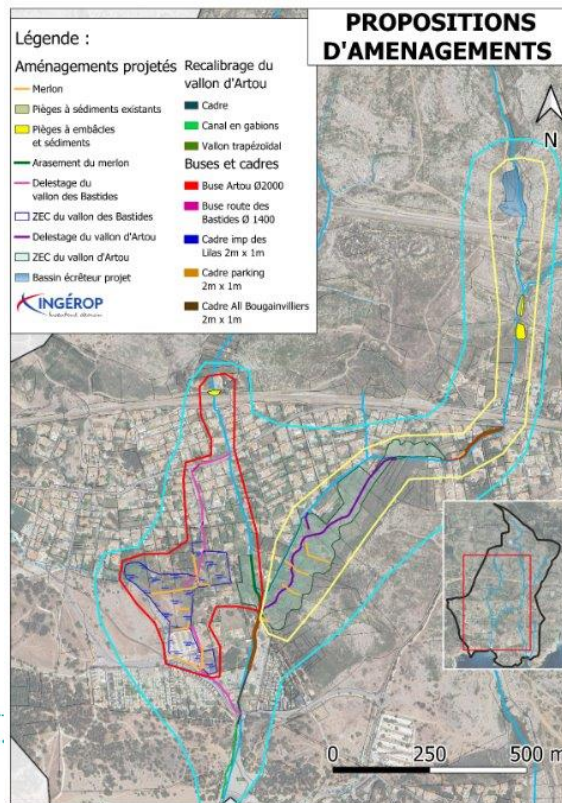
- Incendie du 04/08/2020 sur la commune de Martigues
- Inondations du 08 et 09/11/2020 aggravées par la perte de végétation
- Une première étude portée par l'EPAGE en 2021/2022 afin d'identifier les pistes d'actions
- Lancement d'une nouvelle mission de maîtrise d'œuvre pour affiner les principes d'aménagements



Avant et après incendie – Secteur d'études (source : ARTELIA)

## Aménagements proposés :

- Elargissement des vallons sur certaines portions
- Création d'un bras de délestage
- Conservation des espaces disponibles permettant la « rétention » des eaux déjà existants (zones d'expansion de crue)
- Création d'un bassin écrêteur de crue en amont



### Bilan 2025

- Intégration d'une partie des travaux dans le PAPI
- Rédaction d'un AVP sur le scénario retenu
- Nouvelle concertation avec la commune

### Perspectives 2026

- Finalisation de l'AVP sur le scénario retenu



# Des schémas directeurs lancés à l'échelle des sous bassins versants des Cadeneaux (Pernes Mirabeau et Septèmes les vallons), de la Gouffone (Marseille) de la Gaderonne (Marseille) et des Braves (Cassis)

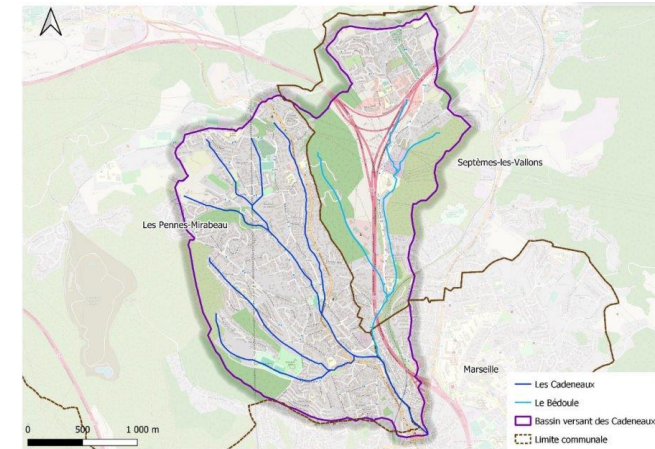
Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
Reçu en préfecture le 27/02/2026  
Publié le  
ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Sur la base d'un diagnostic global du cours d'eau (et axes d'écoulement), il s'agit de réaliser un schéma directeur répondant aux objectifs suivants :

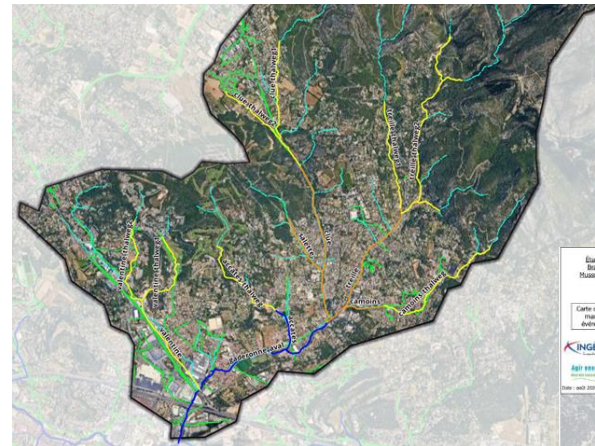
- La réduction de l'aléa inondation par débordement de cours d'eau et par ruissellement ;
- La restauration morphologique des berges des cours d'eau ;
- Le gain en matière de biodiversité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

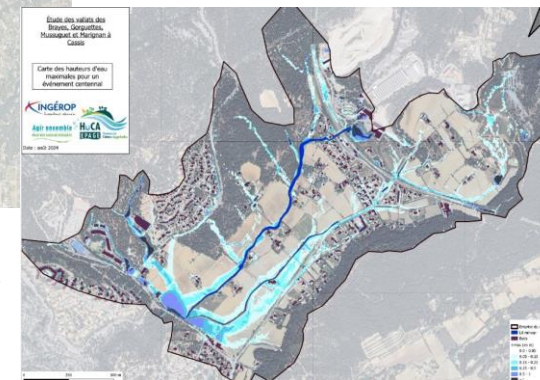
- Réduction de l'aléa inondation et de la vulnérabilité
- Restauration hydromorphologique / Renaturation
- Ressource en eau : qualité/quantité
- Alerte, prévision et gestion de crise
- Aménagement du territoire
- Communication et sensibilisation aux enjeux de l'eau



Bassin versant des Cadeneaux



Bassin versant de la Gaderonne



Bassin versant des Braves

## Bilan 2025

- Finalisation du schéma directeur sur les de la Gouffone et Mussuguet
- Réalisation des diagnostics complets sur la Gaderonne

## Perspectives 2026

- Lancement des premières études du schéma directeur sur les Cadeneaux et Gouffone
- Finalisation du schéma de la Gaderonne



Bassin versant de la Gouffone

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Berser  
Levraut

## A4 Réduction de la vulnérabilité aux inondations : amélioration de la connaissance, prévision et sensibilisation



# Les actions de l'EPAGE pour la prévention et la lutte contre les inondations

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
 Reçu en préfecture le 27/02/2026  
 Publié le  
 ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



**Au-delà de l'animation du PAPI et la réalisation de travaux GEMAPI, l'EPAGE HuCA est pleinement engagé dans la prévention et la lutte contre les inondations, au travers de différentes missions, explicitées ci-après.**

Participation à la **cellule de veille hydrométéorologique**, en partenariat avec Ménélik et la Métropole AMP, avec la mobilisation à tour de rôle de 4 agents HuCA, et partage de retours d'expérience.

**Evaluation et retour d'expérience** : l'EPAGE HuCA réalise des retours d'expérience post-crue et épisodes pluvieux, notamment sur le volet ruissellement.

Relevés de laisses de crue : 96 relevés ont été réalisés suite à l'évènement du 24 septembre 2025, permettant de mieux comprendre les phénomènes de débordement et de ruissellement.

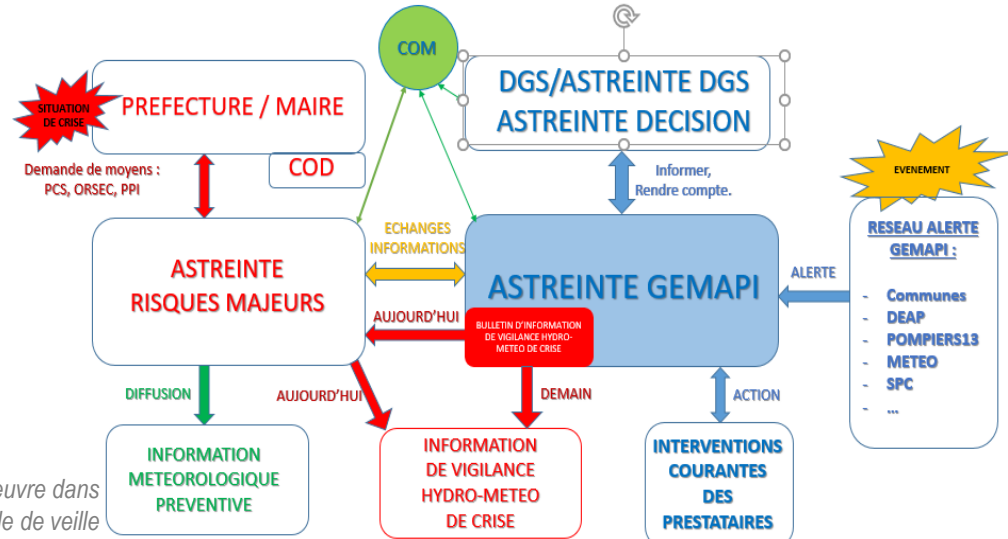


Schéma de décision mis en œuvre dans le cadre de la cellule de veille hydrométéorologique du service GEMAPI de la Métropole AMP

Relevé de laisse de crue chez un riverain du Fenouilloux (Saint-Zacharie en juin 2023) – sur le mur d'habitation (40 cm d'eau dans le garage)



Relevé de laisse de crue sur le Jarret (gauche) et chez un riverain à Pont de Vivaux (Marseille)



# Réduire la vulnérabilité des bâtiments face au risque inondation

L'EPAGE HuCA est porteur et animateur de l'axe 5 du PAPI concernant la réduction de la vulnérabilité sur les bassins versants Huveaune, Aygalades et côtiers. A ce titre il anime différents groupes de travail sur la thématique.

L'EPAGE pilote le dispositif Inond'Action sur l'ensemble de son territoire (40 communes) permettant d'accompagner **les habitants, les entreprises et les structures publiques** dans la protection de leur(s) bâtiment(s) vis-à-vis du risque inondation.

## Bilan 2025

### Sur le territoire PAPI Huveaune-Aygalades

- **350 diagnostics : 30 entreprises, 50 établissements publics et 270 logements**
- **15 demandes de dossiers travaux**
- Publipostage massif auprès des propriétaires de logements (25.000 courriers fin 2025)
- Campagne sur le Vieux-Port qui ne fonctionne pas bien (seuls 2 commerçants ont mis des batardeaux) - rencontres à prévoir

### Sur les Côtiers Métropolitains

- Campagne de publipostage sur Cassis à la suite des événements du 21/09/2025
- Réalisation ponctuelle de diagnostics sur les autres communes.



Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Berser  
Levraut

**Réduire votre vulnérabilité  
face aux inondations**

## Perspectives 2026

### Sur le territoire PAPI Huveaune-Aygalades

- **Objectif de 600 diagnostics annuels**
- Déjà 350 diagnostics réalisés ou prévus avant mars 2026
- Mettre l'effort sur l'enjeu « entreprises » en réalisant 100 diagnostics
- **Mettre l'effort sur conversion des diagnostics en travaux (enjeu majeur)**
- Organisation d'un événement bilan INOND'ACTION

### Sur les Côtiers Métropolitains

- Publipostage massif quand modélisation ruissellement MAMP sera validée sur les Côtiers

Dans le cadre des actions prévues par le PAPI Huveaune-Aygalades, l'EPAGE a lancé en 2024 la constitution d'un **réseau de sentinelles de crue** sur ces deux bassins versants (action 2-4).

Le principe de ce réseau est de créer une **chaîne d'alerte humaine**, partant d'observateurs situés sur le terrain, à proximité des cours d'eau. Ces sentinelles sont des **citoyens volontaires** endossant une mission de surveillance des cours d'eau dès l'amont du bassin versant, La participation à ce **réseau est bénévole** et permet une observation en temps réel des points d'intérêt concernant les niveaux d'eau et les désordres pouvant aggraver le risque d'inondation.

En parallèle l'action relative à la **pose de repères de crue** a été lancée en novembre 2023 (action 1-7) et poursuivie en 2025.

Son objectif est de sensibiliser le grand public au risque inondation, par la mise en lumière de ces marqueurs de la mémoire des événements passés, ainsi que d'une communication associée.



Repères de crue installés en 2025 à Aubagne

## Bilan 2025

- Poursuite et animation d'un réseau de **20 sentinelles** de crue depuis avril 2024, fournissant des informations en temps réel sur l'Huveaune et les Aygalades.
- **Une réunion** a été organisée pour garder le réseau dynamique et motivé, faire un retour d'expérience sur l'utilisation de leurs données transmises. Suivi régulier et activation du réseau à chaque épisode pluvieux significatif.
- **Six nouveaux repères de crue** ont été installés sur les bassins versants de l'Huveaune et des Aygalades (Auriol, Aubagne et Marseille). Un panneau explicatif a également été installé dans le centre de Roquevaire.

## Chiffres clefs - budget

13 000 € TTC en 2025 sur le volet pose de repères et communication associée

## Perspectives 2026

### Sentinelles :

- **Enrichir le réseau sentinelles** avec le recrutement de nouveaux riverains.
- **Equiper** des points d'observation avec des échelles limnimétriques pour faciliter la surveillance des niveaux
- Continuer de **faire vivre le réseau** (réunion, visite de terrain, exercices...)
- S'étendre aux **bassins versants côtiers**

### Repères de crue

- Mise en place d'une **vingtaine de repères de crue** supplémentaires sur les bassins versants de l'Huveaune, des Aygalades et des territoires côtiers.
- Mise en œuvre d'une **communication associée**, incluant notamment des outils de réalité virtuelle.

# Renforcer l'acculturation des populations au risque inondation

En 2022, l'EPAGE HuCA a achevé l'étude relative à la représentation sociale des enjeux GEMAPI sur les bassins versants de l'Huveaune et des Aygaldes. Cette étude a mis en évidence une **méconnaissance marquée des enjeux liés au risque inondation** et un déficit de perception de l'exposition au risque par les populations du territoire : à titre d'exemple, **67 % des riverains immédiats des cours d'eau estiment que leur propriété n'est pas située en zone inondable**.

En complément des actions structurantes déjà engagées (Inond'Action, sentinelles, repères de crue), l'EPAGE HuCA a poursuivi, depuis 2023, le **renforcement de l'acculturation au risque inondation** dans le cadre de sa **stratégie ISEF** et de son **plan de communication**, en cohérence avec les objectifs du PAPI.



## Perspectives 2026

- **Poursuite de l'animation et du pilotage de la stratégie ISEF**, en lien étroit avec le déploiement du volet « amélioration de la conscience du risque » du PAPI, en s'appuyant sur des outils concrets et des projets GEMAPI ancrés dans les territoires
- **Consolidation et renouvellement des actions ISEF relevant de l'action 1.4 du PAPI**, notamment à destination du grand public et des publics non scolaires, en favorisant des formats pédagogiques innovants et territorialisés
- **Déploiement et valorisation d'outils structurants**, dont la cartographie inondation à destination du grand public, visant à améliorer la compréhension du risque et l'appropriation des enjeux par les habitants
- **Actualisation du volet "acculturation au risque" de la stratégie ISEF**, en cohérence avec le bilan à mi-parcours du PAPI et en anticipation de la poursuite des actions au-delà de 2026

# Renforcer l'acculturation des populations au risque inondation

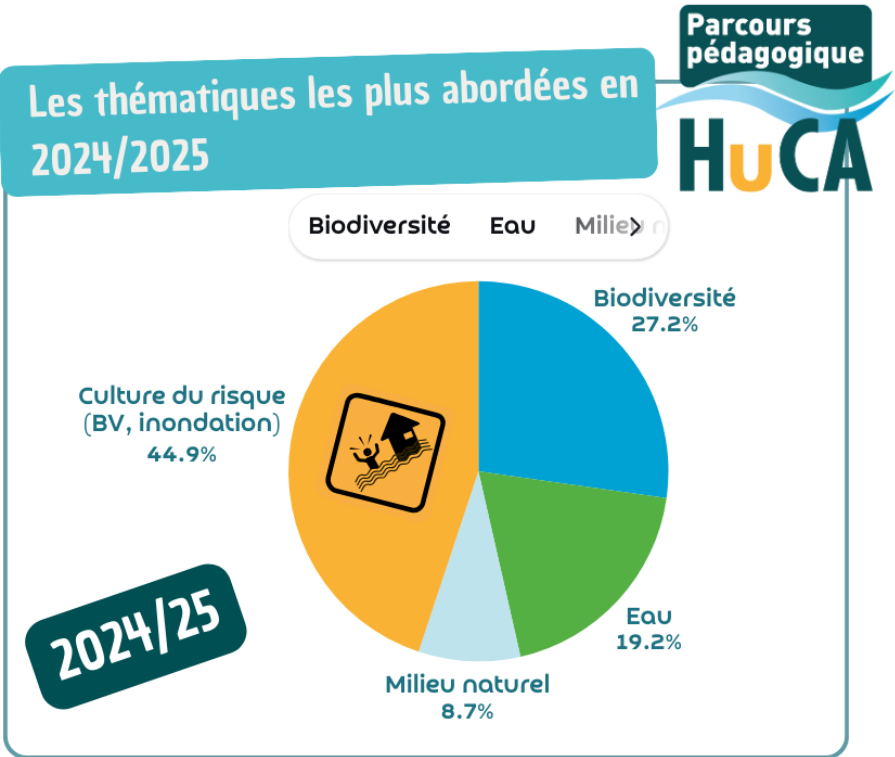
La production du film *Vivre avec le risque inondation* a débuté en 2024. En 2025, sa diffusion s'est accompagnée de la mise en œuvre de dispositifs de communication et de scénographie portés par l'Atelier Bleu – CPIE Côte provençale. Par ailleurs, plusieurs actions complémentaires, notamment les conventions avec le bureau des guides GR2013, les balades géographiques *Cartes sur table* et la fête du ruisseau, ont contribué à la sensibilisation sur le risque inondation.

Les parcours pédagogiques HuCA jouent également un rôle structurant dans cette dynamique, notamment à travers la formation des structures au film et aux outils développés pour aborder cette thématique. Dans ce cadre, la production d'un livret pédagogique intégrant des jeux et des contenus de connaissance sur le risque inondation est prévue pour l'année 2026-2027.

Cette démarche d'acculturation a vocation à s'inscrire dans la durée, en accompagnant et en sélectionnant des projets de plus en plus étroitement liés au risque inondation dans les perspectives à venir, notamment le nouvel AAP 2026.



Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
 Reçu en préfecture le 27/02/2026  
 Publié le  
 ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



# Diffusion du film "Vivre avec le risque inondation"

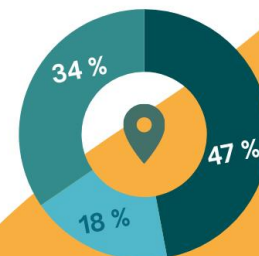
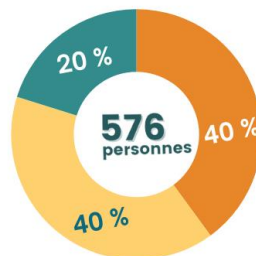
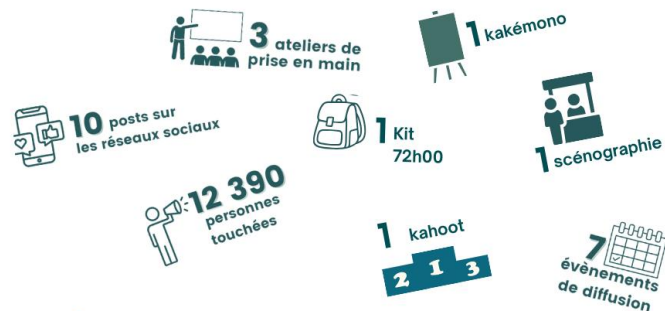
La diffusion du film au sein d'événements existants a permis de s'appuyer sur des rendez-vous déjà identifiés et fréquentés pour toucher un public nombreux et diversifié, tout en intégrant la sensibilisation au risque inondation dans des cadres reconnus et légitimes.

En parallèle, la création d'un événement dédié au Zoumaï a offert un espace plus libre et convivial, favorisant l'expérimentation de formats innovants et interactifs. Cette complémentarité a permis à la fois d'élargir la portée du film et d'approfondir l'appropriation des messages, en touchant des publics parfois éloignés des actions de prévention et en renforçant l'impact pédagogique de l'outil.

La création d'un quizz Kahoot a renforcé le caractère interactif de l'outil tout en permettant de collecter des données sur les participants.



Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
 Reçu en préfecture le 27/02/2026  
 Publié le  
 ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



## A.5 Ressource en eau





Aujourd'hui plus que jamais, les questions de ressource en eau sont au cœur des questions de gestion des milieux aquatiques. Les 6 dernières années montrent les effets du changement climatique sur la ressource en lien direct avec les conditions climatiques. Et le bassin versant de l'Huveaune n'échappe pas à ces périodes de sécheresse ! c'est un territoire qui a été impacté par ces sécheresses sévères qui s'accompagnent par la mise en œuvre des outils de gestion de crise.

Afin d'apporter des solutions au travers d'actions adaptées au territoire, l'EPAGE a engagé en 2023 une démarche de projet de territoire pour la gestion des ressources en eau (PTGE) sur le bassin versant Huveaune-Affluents-Aquifères liés !

L'EPAGE a donc pour objectif d'accompagner tous les publics (institutionnels, privés, citoyens...) dans la surveillance de l'état des ressources, la compréhension et l'anticipation des impacts liés aux évolutions climatiques.



Commission ressource du 06/02/2025, EPAGE HuCA

## Bilan 2025

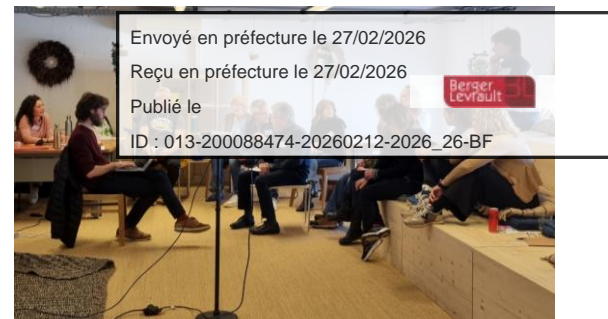
- Partage de l'état des lieux lors de la commission « ressource en eau » du 6 février 2025.
- Élaboration des volumes prélevables en concertation avec les acteurs du territoire, présentés aux membres du CS lors de la réunion du 21 novembre 2025.
- Poursuite de la concertation : 6 synthèses et plaquettes de communication produites, 1 webinaire, 3 ateliers thématiques, 3 réunions avec les services de l'État, 1 rencontre avec ARKEMA notamment, mais aussi participation à 3 évènements sur la ressource.
- Animation d'un panel citoyen sur 3 week-ends, dont l'avis a été partagé le 21 novembre aux membres du conseil syndical.
- Communication et sensibilisation : Production d'un film sur la ressource en eau et diffusion/promotion.
- Élaboration de l'outil « parcours numérique » pour informer et concerter sur le PTGE

page internet PTGE

<https://www.epagehuca.fr/le-bassin-versant-de-lhuveaune/milieux-aquatiques/le-ptge-projet-de-territoire-pour-la-gestion-de-leau/>

Parcours Numérique

<https://parcours-ptge-huveaune.eclectic-experience.com/>



Animation du panel citoyen, mars 2025, EPAGE HuCA

## Perspectives 2026

- Élaboration de différents scénarios et du programme d'actions du PTGE, en concertation avec les acteurs du territoire et les citoyens.
- Tenue d'une commission « ressource en eau » au printemps 2026 pour présentation des avancées.
- Soumission au préfet des volumes prélevables pour validation.
- Finalisation de la démarche et présentation lors d'une commission « ressource » fin 2026.
- Poursuite de la concertation : ateliers thématiques, réunions techniques, diffusion du film et du parcours numérique, capitalisation des résultats.



Production d'un film, retour à la source

# Ressource en eau : démarches complémentaires



Aujourd'hui plus que jamais, les questions de ressource en eau sont au cœur des questions de gestion des milieux aquatiques. Les 6 dernières années montrent les effets du changement climatique sur la ressource en lien direct avec les conditions climatiques. Et le bassin versant de l'Huveaune n'échappe pas à ces périodes de sécheresse ! c'est un territoire qui a été impacté par ces sécheresses sévères qui s'accompagnent par la mise en œuvre des outils de gestion de crise.

En complément du PTGE, l'EPAGE HuCA poursuit ses missions en lien avec la ressource en eau : suivi des assecs, amélioration des connaissances, expérimentation pour du soutien hydrologique sur le Jarret et les Aygalades



L'Huveaune à sec au seuil du Mouton (Marseille), EPAGE HuCA



Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Opération d'expérimentation pour le soutien hydrologique des cours d'eau : rejet aux Bastides (Aygalades) et Bon Rencontre (Jarret)

## Bilan 2025

- **basse vallée de l'Huveaune** : **étude hydrogéologique** sur les interactions nappe-rivière entre Aubagne et Marseille-La Barasse, en partenariat avec ARKEMA
- **secteur Jarret et Aygalades** : expérimentation de **soutien hydrologique** à partir du canal de Marseille menée à l'été 2025 et conclusions
- poursuite des **suivis sécheresses et assecs**, jaugeages, participation au Comité ressource de la préfecture, échanges avec les services de l'État pour adaptation de l'arrêté cadre sécheresse
- étude réalisée avec le BRGM pour **qualifier les interactions écoulements souterrains-surface** dans le cadre du PAPI et poursuite du suivi quantitatif mis en place 15 sites.

## Perspectives 2026

- Poursuite de l'**étude hydrogéologique** basse vallée de l'Huveaune,
- Huveaune **amont** : identification **des usages spécifiques des canaux existants**, adaptation aux besoins en partenariat avec la commune de Saint-Zacharie,
- Initialisation d'un **suivi quantitatif et qualitatif** des eaux souterraines, et démarrage de l'instrumentation en 2026 pour un suivi opérationnel en 2027,
- Partenariat avec l'**Université AMU** sur l'amélioration des connaissances de la recharge des aquifères, notamment au niveau de Port-Miou,
- Secteur **Jarret et Aygalades** : poursuite des réflexions sur le **soutien hydrologique** suite au REX 2025, engagement d'une étude partagée sur la faisabilité d'un soutien pérenne.
- Poursuite des **suivis sécheresses et assecs**, participation au Comité ressource de la préfecture, échanges avec les services de l'État pour adaptation de l'arrêté cadre sécheresse en fonction des objectifs du PTGE.

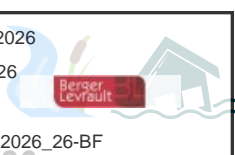
# Identification des impacts du changement climatique sur les enjeux de la GEMAPI et d'adaptation des pratiques

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



## Perspectives 2026

Les **constats d'épisodes de sécheresse** de plus en plus présents ces dernières années sur le territoire, attestent que les bassins versants HuCA sont fortement impactés par le **changement climatique**.

Celui-ci engendre des **extrêmes climatiques** plus marqués, avec des conséquences qui le sont également. Si les crues sont peu fréquentes sur le territoire, celle-ci seront potentiellement **plus intenses** dans les années à venir.

Il est ainsi nécessaire d'identifier les **incidences attendues** du changement climatique sur l'hydrologie et le fonctionnement des cours d'eau du territoire, ainsi que les enjeux qui y sont associés : inondation, ressources, agriculture, biodiversité, fraîcheur, gestion de la ripisylve, etc.

Par la suite, cela permettra d'**identifier les leviers à étudier** pour envisager une compensation entre les épisodes de sécheresse et les épisodes pluvieux, ainsi que les pratiques à adapter, notamment en matière de plantations et d'entretien des ripisylves.

## Bilan 2025

- Poursuite du volet « **changement climatique** » du PTGE, avec le recours à des modèles hydroclimatiques régionaux et locaux permettant d'alimenter la démarche, ainsi que l'ensemble des autres thématiques traitées.
- Lien renforcé avec la Chambre d'agriculture dans le cadre de la démarche ClimaXXI, visant à adapter les pratiques culturelles du bassin versant de l'Huveaune face aux changements climatiques.

- Poursuite du volet « **changement climatique** », notamment dans les expérimentations **GEMA/PI** et dans le cadre du **PTGE**, pour une prise en compte dans l'étude sur les volumes prélevables et dans l'élaboration du programme d'actions.
- **Élargissement de la thématique à l'ensemble des autres enjeux** (inondation, biodiversité, végétation, agriculture, etc.) dans le cadre d'une étude sur l'impact du changement climatique sur les milieux aquatiques et les pratiques à adapter.
- Travail en concertation avec **différents partenaires**, notamment la Ville de Marseille et au sein de réseaux tels que le RRGMA.

*Suivi des assècs réalisés par l'EPAGE HuCA au pont de Lamagnon à Aubagne*



Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



## A.6 Amélioration de la qualité des eaux et plan déchets



# Qualité des eaux : actions portées par l'EPAGE

La problématique de la qualité des eaux de l'Huveaune et l'atteinte d'une **qualité compatible avec les objectifs réglementaires** ainsi que la **préservation des plages marseillaise** a été l'une des motivations de la mise en œuvre du Contrat de Rivière et de Baie. L'EPAGE assure un double rôle sur le sujet de la qualité des eaux : il assure le **suivi des actions inscrites** au Contrat de Rivière répondant à cet enjeu et portées par d'autres maîtres d'ouvrages et il porte également des actions **d'amélioration de la connaissance** au travers d'un réseau de suivi global ou d'actions ponctuelles.

L'EPAGE poursuit en maîtrise d'ouvrage directe l'effort initié en 2015 d'organiser un **réseau de suivi de la qualité des eaux et des sédiments de l'Huveaune et de ses affluents** sur les années 2024-2025.

Suite à l'extension de son périmètre d'intervention, l'EPAGE se mobilise pour mieux caractériser la **qualité des eaux d'alimentation** de la **Caravelle** (bassin des Aygalades).

L'extension de cette thématique aux côtiers Est et Ouest hors Huveaune et Aygalades, ainsi qu'aux eaux souterraines est un axe de développement attendu dans les activités de l'EPAGE, tout comme le travail sur les **friches industrielles** (Aygalades notamment).




Station de mesure à Aubagne, EPAGE HuCA

## Bilan 2025

- **Dernière année du suivi 2024-2025 :**
  - 4 campagnes RSQE sur le bassin versant de l'Huveaune pour la physico-chimie et la bactériologie eau et sédiments.
  - 1 campagne pour la biologie.
- Finalisation et conclusions de l'étude sur la **qualité des eaux de la carrière des Plâtrières** à Roquevaire.
- **Réunions** et actions sur les sujets liés aux **Aygalades** (avec la DREAL, la DDTM, l'Agence de l'eau, la Métropole, les communes, etc.).
- 1 **commission « ressource en eau, qualité, déchets »**, une commission spécifique Bassin versant Aygalades, et des réunions de concertation menées pour l'élaboration du programme d'actions du Contrat de Baie.
- Réalisation **d'analyses dans le cadre des tests de remise en eau des Aygalades**, pour analyser l'impact de ces apports sur le volet « qualité des eaux ».
- Renforcement du partenariat avec la **Métropole sur le petit cycle : assainissement et pluvial**, réflexions stratégiques, suivi des signalements et des actions en lien avec la qualité des cours d'eau.
- Travail sur le **protocole pollution**, permettant de coordonner la gestion des pollutions d'urgence avec plus d'efficacité.

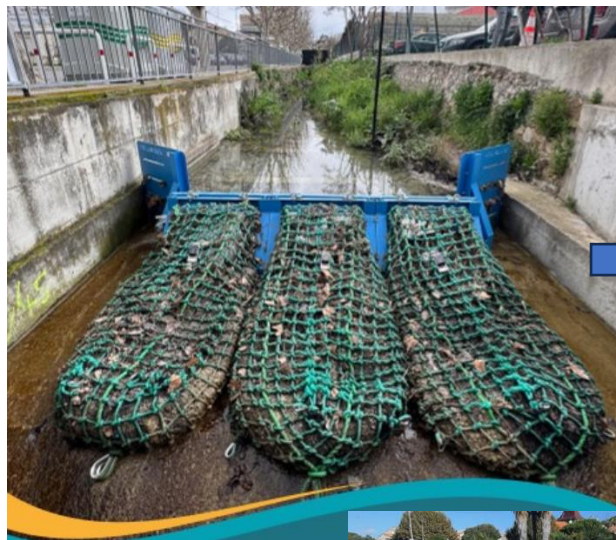
- Perspectives 2026  
Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
Reçu en préfecture le 27/02/2026  
Publié le  
ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF
- **Recrutement de missions « qualité des eaux et déchets »**.
  - Réalisation d'une **synthèse de communication** sur les résultats du RSQE pour la période 2024-2025, et réflexion sur les suites à donner.
  - Sur la base des suivis menés, construction **d'un plan d'actions pluriannuel** pour l'amélioration de la qualité des eaux et des sédiments sur le territoire HuCA, avec un focus sur certains secteurs spécifiques (le Fauge dans la ZI des Paluds, par exemple).
  - Bassin versant des **Aygalades : poursuite de l'animation d'une commission dédiée**, avec un focus sur le volet qualité, en lien avec les partenaires techniques (IMBE et Métropole, notamment).
  - Engagement de discussions et d'études visant à la **dépollution de friches industrielles**, notamment sur le bassin versant des Aygalades, avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers.
  - **Partenariats technique et financier** dans le cadre de projets d'études portés par d'autres instances, notamment l'étude projetée par **l'IMBE sur le Jarret**.
  - Poursuite du **renforcement du partenariat avec la Métropole sur le petit cycle**,
  - Poursuite du partenariat avec le **PNR Sainte-Baume sur le sujet qualité-ressource**, notamment dans le cadre de la recherche de microplastiques dans les eaux souterraines.
  - Réflexion sur la mise en place d'un **réseau de suivi de la qualité des eaux souterraines et début d'instrumentation (cf. section « ressource »)**.

# Notre lutte contre les déchets dans les cours d'eau, pour agir sur tous les fronts

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
Reçu en préfecture le 27/02/2026  
Publié le   
ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

## Plan déchets HuCA :

- Curatif
- Préventif / sensibilisation
- Réduction à la source
- Coordination



ensemble sensibiliser agir  
préservier amériorer bassin versant Huveaune



Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Berser  
Levrault

# A.7 Information, sensibilisation, éducation, formation et communication

## communication



# REJOINS L'UBELKATEAM !



# Opérations citoyennes... Rivières Propres

En 2025, l'EPAGE HuCA a poursuivi son engagement avec la 10<sup>e</sup> édition de l'opération **Rivières Propres** (anciennement *Huveaune Propre*). L'action s'est déroulée sur un mois et demi et a mobilisé **41 secteurs** répartis sur les bassins versants de l'Huveaune, des Aygaldes et des côtiers, soit près de **20 km de cours d'eau**.

La participation citoyenne continue de s'étendre : **1 600 ramasseurs** ont pris part à cette édition (contre 500 en 2016). Cette mobilisation témoigne d'un fort engagement des habitants et partenaires pour l'amélioration du cadre de vie et la protection des milieux aquatiques.

Au-delà de l'enlèvement des déchets, l'opération vise à **sensibiliser** aux pressions subies par les rivières et à rappeler que tout déchet abandonné sur le bassin versant peut être entraîné vers les cours d'eau puis la mer Méditerranée. Rivières Propres constitue une action collective structurante, favorisant la **prise de conscience**, la **réflexion sur les pratiques** et la **convivialité** entre citoyens, associations et communes riveraines.

Cette opération s'inscrit pleinement dans le **Contrat de Rivière** et dans le **plan déchets**, en soutien aux initiatives citoyennes pour la qualité des milieux aquatiques.



## Bilan 2025

- **52 structures** mobilisées
- **48 ramassages** organisés sur 28 dates
- **60 m<sup>3</sup> de déchets** retirés des berges et des lits de l'Huveaune, des Aygaldes et de leurs affluents
- **Caractérisation des déchets** renseignée sur la plateforme **REMED – Zéro déchet plastique en Méditerranée**
- **16 200 mégots** valorisés (4,6 kg) via **Tchao Mégot**
- **400 kg de métaux et ferrailles** recyclés grâce à Midi Récupération, Elise Méditerranée et au tri effectué par les participants
- **400 L de plastique dur** valorisés en objets décoratifs ou utilitaires par **Sauvage Méditerranée**
- **Partenaires mobilisés** : MAMP, Ambassadeurs du tri, Tchao Mégot, Midi Récupération, Rostaing, Sauvage Méditerranée

## Bilan financier - chiffres clés :

21 500€

1 600 volontaires mobilisés

41 secteurs nettoyés

60m<sup>3</sup> de déchets ramassés

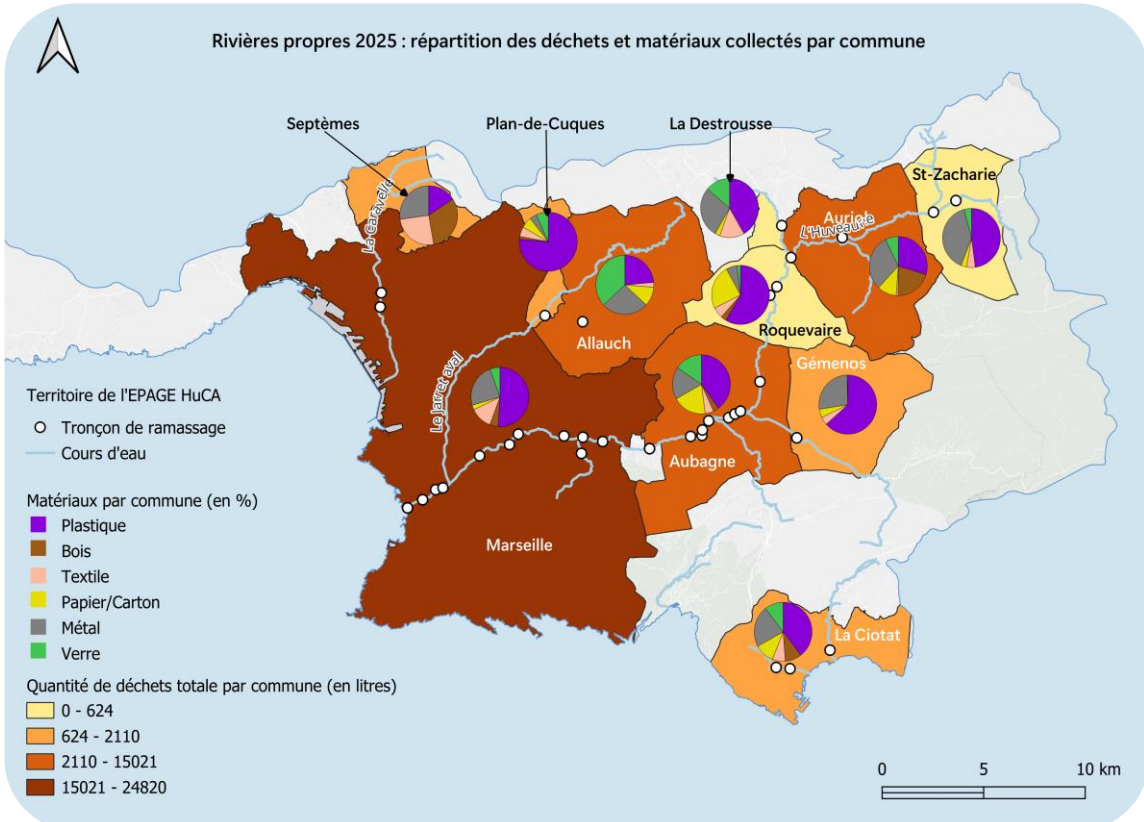
## Perspectives 2026

- Organisation de la **11<sup>e</sup> édition** (préparation dès le printemps 2026)
- **Extension** de l'opération à d'autres communes
- **Identification de nouveaux tronçons**, notamment proches des établissements scolaires
- **Prospection renforcée** auprès de nouvelles structures, notamment entreprises
- Déploiement d'actions régulières via un dispositif inspiré d'**Adopt'1 Spot**
- renforcement du dispositif inspiré de « **Adopt'1 Spot** » pour des nettoyages et actions régulières sur certains secteurs
- **Optimisation** de la plateforme **ReMed – Zéro déchet sauvage**



# Opération « Rivières Propres » : Proportion des macro-classes de déchets collectés par commune et volume total en 2025

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
 Reçu en préfecture le 27/02/2026  
 Publié le  
 ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF



Ces données issues des ramassages 2025 permettent de donner une indication du type de déchets retrouvés dans nos cours d'eau et de leurs proportions. Elles permettent par la suite de renforcer les actions issues du PLDA adapté aux différentes cibles.



L'année 2025 a constitué une **année de transition et de structuration** pour la stratégie Information – Sensibilisation – Éducation – Formation (ISEF) de l'EPAGE HuCA.

Dans la continuité de l'appel à projets ISEF 2022-2024 et afin d'éviter toute rupture dans les dynamiques partenariales engagées, l'EPAGE HuCA a mis en œuvre un **appel à projets transitoire ISEF 2025**. Celui-ci a permis d'accompagner dix structures associatives du territoire, pour la poursuite ou l'adaptation d'actions de sensibilisation et d'éducation aux enjeux de l'eau, du risque inondation, de la biodiversité et du changement climatique.

Parallèlement, l'année 2025 a été marquée par une **actualisation approfondie de la stratégie ISEF**, afin de mieux l'adapter aux évolutions du territoire Huveaune-Côtiers-Aygalades, à l'extension du périmètre de l'EPAGE et aux nouvelles priorités des politiques publiques de l'eau. Cette actualisation a notamment permis :

de renforcer la cohérence entre les actions ISEF et les dispositifs structurants du territoire (PAPI, Contrat de Baie, PTGE) ;  
de préciser les priorités thématiques, en particulier autour de la culture du risque inondation, de la ressource en eau, de la restauration des milieux aquatiques et de l'adaptation au changement climatique ;  
d'affirmer la volonté de diversifier les publics touchés, au-delà du seul cadre scolaire, en direction du grand public, des acteurs économiques et des relais territoriaux.

Enfin, l'année 2025 a été consacrée à la **préparation du nouvel appel à projets pluriannuel ISEF 2026-2027**, lancé en novembre 2025, intégrant des modalités renouvelées visant à favoriser des projets d'envergure, collaboratifs, innovants et inscrits dans la durée.

## Bilan 2025

- Poursuite de la dynamique ISEF engagée depuis 2016, dans un contexte de transition entre deux programmations pluriannuelles.
- Mise en œuvre d'un **appel à projets transitoire ISEF 2025**, permettant d'assurer la continuité des actions sur le territoire et d'accompagner dix structures associatives.
- Mise en place et animation de la 5<sup>ème</sup> commission ISEF le 07 mars 2025
- Actualisation de la **stratégie ISEF de l'EPAGE HuCA**, afin de renforcer son adéquation avec:
  - l'extension du périmètre Huveaune-Côtiers-Aygalades,
  - les priorités des politiques publiques de l'eau (PAPI, Contrat de Baie, PTGE),
  - les orientations du 12<sup>e</sup> programme des Agences de l'eau (2025-2030).
- Clarification et hiérarchisation des priorités thématiques:
  - culture du risque inondation,
  - ressource en eau et sobriété hydrique,
  - restauration des milieux aquatiques,
  - adaptation au changement climatique.
- Préparation et lancement, en novembre 2025, du **nouvel appel à projets pluriannuel ISEF 2026-2027**, intégrant des modalités renouvelées (pluriannualité, projets d'envergure, diversification des publics).



## Perspectives 2026

L'année 2026 marquera une **nouvelle étape opérationnelle** dans la mise en œuvre de la stratégie ISEF, avec le déploiement du nouvel appel à projets ISEF 2026-2027.

Une première phase de sélection, intervenue début 2026, a permis de retenir dix projets portés par des structures associatives du territoire. Ces projets feront l'objet de **conventions-cadres pluriannuelles**, définissant un cadre partenarial stable sur la période 2026-2027, complété par des avenants financiers annuels conditionnés à la production de bilans intermédiaires favorables.

Conformément aux modalités de l'appel à projets, d'autres projets pourront être sélectionnés en cours d'année 2026, afin de conserver une souplesse d'intervention et de répondre à l'émergence de nouvelles initiatives territoriales.

En 2026, l'EPAGE HuCA poursuivra également :

- le renforcement de la transversalité entre les actions ISEF et les opérations techniques portées sur les cours d'eau ;
- la diversification des formats d'intervention (outils pédagogiques innovants, événements grand public, démarches artistiques et scientifiques, actions participatives) ;
- la structuration du suivi et de l'évaluation des actions, afin de mieux mesurer leur impact territorial et leur contribution aux objectifs de la stratégie ISEF.

À travers cette nouvelle programmation, l'EPAGE HuCA réaffirme son ambition de faire de l'ISEF un **levier structurant de l'appropriation des enjeux de l'eau par les habitants et les acteurs du territoire**, au service d'une gestion durable et partagée des milieux aquatiques.



# Parcours Pédagogique HuCA 2024/2025

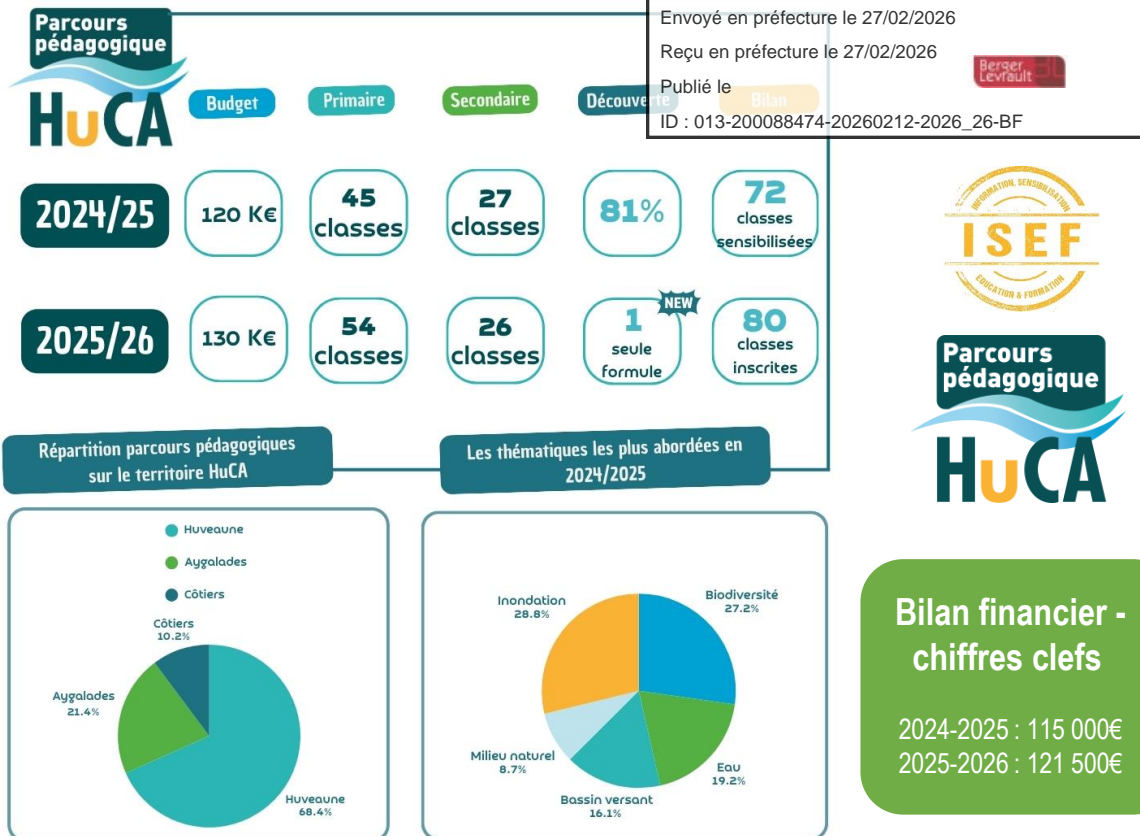
Entre 2024 et 2025, l'EPAGE HuCA a renforcé et structuré ses parcours pédagogiques grâce à un travail concerté avec l'**Éducation nationale** et les **partenaires associatifs**. Les démarches pour la future convention primaire/secondaire 2025–2028 ont été engagées, et la **coordination avec le second degré** s'est consolidée avec une référente, facilitant le lien avec les établissements du territoire.

Durant cette période, plusieurs **outils pédagogiques** ont été produits ou initiés. La vidéo en motion design **Retour à la source**, réalisée avec le **PTGE** et l'ISEF, contribue à sensibiliser à la gestion de la **ressource en eau**. La refonte du **livret Jeunes** a été lancée, avec une nouvelle version prévue pour 2026, intégrant des **thématiques élargies**. La création de nouvelles pages dédiées sur le site de l'EPAGE et la production d'une vidéo de promotion, destinée à une diffusion en 2026, ont renforcé la **visibilité des parcours**.

L'offre pédagogique s'est également enrichie avec la conception d'une **frise saisonnière** sur la ressource en eau, bientôt accessible sur l'**Ed'HuCAthèque**, et la réalisation de *La Malle Pédag'Eau*, développée avec le CPIE, FAIL 13 et l'ISEF pour les structures extrascolaires.

Enfin, l'organisation interne a été optimisée grâce à un **espace collaboratif** partagé facilitant le suivi des actions. La **communication** du dispositif a été modernisée, notamment en direction du second degré, et le programme a été élargi aux classes de CP dès 2024/2025.

Ces actions témoignent d'une dynamique renforcée pour **structurer, diversifier et valoriser** les parcours pédagogiques sur l'ensemble du territoire de l'EPAGE HuCA.



## Perspectives 2026

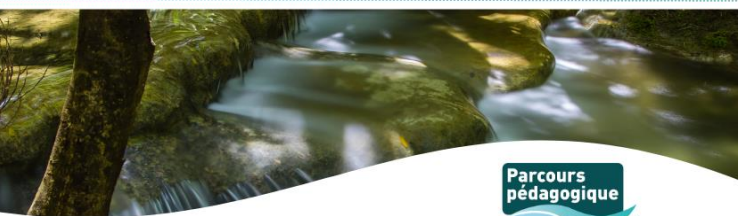
- Mise en œuvre opérationnelle de la nouvelle **convention Education Nationale 2025–2028**.
- Déploiement des **nouveaux outils pédagogiques** : livret Jeunes et supports numériques.
- Diffusion des contenus produits : **vidéo promotionnelle et nouvelle page web**.
- Renforcement de la participation des **établissements scolaires**.
- Poursuite de l'élargissement et de la pérennisation des parcours pédagogiques sur le territoire.

# Evolution du site internet et de l'Ed'HuCAthèque



Etablissement public  
d'aménagement et de  
gestion des eaux

HuCA    Nos actions    Notre territoire    Avec vous



- 00 classes accompagnées
- 54 outils en ligne
- 9000 jeunes sensibilisés
- 9ème année

Un programme à destination des enseignants

public scolaire en particulier, l'EPAGE HuCA depuis plusieurs années l'accompagnement des territoires à la mise en place d'un parcours éducatif permettant une éducation des jeunes sur l'eau (découverte, qualité, inondation, etc.) et à la gestion des milieux aquatiques sur les versants de l'Huveaune et des Ayalgades.



## Un volet numérique en développement

La création d'une page dédiée au Parcours pédagogiques sur le site de l'EPAGE HuCA permet de centraliser toutes les informations sur le dispositif sur une seule page afin de ne pas perdre le viewer ou les personnes intéressées, de faciliter les inscriptions des enseignants, de valoriser les actions menées (vidéo teaser, plaquettes d'information), de diffuser les actualités et chiffres clés, et d'accéder directement aux outils pédagogiques via un lien vers l'Ed'HuCAthèque, contribuant ainsi au rayonnement et à la pérennisation des parcours pédagogiques. Territoire.

## Une page dédiée au risque inondation

Avec « Vivre avec le risque inondation », les membres du parcours pédagogique ont accès à un contenu spécifiquement dédié à la thématique des inondations. Cette page a pour objectif de permettre de visionner le teaser du film, de retrouver facilement l'outil ainsi que les documents associés, le guide d'utilisation et les informations relatives au format proposé. Ce film interactif plonge le spectateur au cœur de la réalité vécue lorsqu'on se retrouve confronté à une inondation.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026  
 Reçu en préfecture le 27/02/2026  
 Publié le  
 ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

ISEF  
 Parcours pédagogique  
 Berser Levraut  
 HuCA



## Un outil ressource novateur

La création de cet outil s'inscrit dans une collaboration entre le pôle ISEF et le pôle Stratégie, dans le cadre du PTGE. Cette vidéo en motion design est le fruit d'un travail approfondi mené avec les partenaires du parcours pédagogique. Une première version a permis de concevoir une vidéo de vulgarisation présentant la ressource à l'échelle du territoire HuCA, avec pour objectif de faire comprendre les différents mécanismes, à la fois naturels et anthropiques puis de proposer des solutions. Ce projet se veut résolument innovant, en s'affranchissant des codes traditionnels du secteur public et institutionnel, afin de proposer une communication différente et de toucher un public plus large.

ensemble  
 sensibiliser agir  
 préserver améliorer  
 bassin versant  
 Huveaune

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 013-200088474-20260212-2026\_26-BF

Berser  
Levraut



Agir ensemble  
POUR NOS BASSINS VERSANTS



**EPAGE HuCA**  
Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux

Adresse postale : 932 avenue de Fleuride, ZI les Paluds, 13 400 AUBAGNE

Pour les visiteurs : 111 rue du Dirigeable, ZI les Paluds, 13 400 AUBAGNE

04 42 62 85 13

[www.epagehuca.fr](http://www.epagehuca.fr)

Siret : 200 088 474 00016 – NAF 84.11Z